



Aujourd'hui: à part quelques éclaircies, le ciel restera le plus souvent nuageux. Des pluies se produiront.

Demain: alternance d'éclaircies et d'averses éparées. Tendance, belles éclaircies, rares averses éparées.

Lac des Brenets 750,19 m				Lever 5 h 38	Coucher 21 h 24
Lac de Neuchâtel 429,38 m	16°	6°	1700 m	7 h 48	—

Fête à souhaiter mardi 6 juin: Norbert

Un Tour du canton de toute beauté

Vendredi passé, la quatrième édition du Tour du canton s'est terminée par un nouveau succès populaire. Philippe Lambert, Pascal Gauthier et, le vainqueur de l'épreuve, Pierre-Alain Perrin (de g. à dr.) ont été derrière Claude-Alain Soguel les animateurs de cette dernière étape (tous les classements en page 11). (Henry)

SPORTS 8 - 11 - 13 - 15 - 16



L'Impartial

OPINION

La mémoire courte

Il y a 45 ans, jour pour jour, les Alliés sonnaient le glas de cinq ans de tyrannie, de souffrance et de barbarie en débarquant sur les plages de Normandie. En ce 6 juin 1944, le monde civilisé reprenait espoir, le peuple de David le premier, lui qui a connu l'une des plus grandes atrocités de l'histoire de l'humanité.

«Plus jamais», peut-on lire aujourd'hui à l'entrée des camps de concentration allemands.

«Plus jamais...». L'appel, visiblement, n'a jamais été entendu. Malgré l'holocauste, des dizaines de millions de morts, les canons, depuis 1945, ne se sont jamais tus. Les exterminations se sont poursuivies et se poursuivent encore aux quatre coins de la planète. Il ne se passe pas un jour sans que des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants tombent sous les balles, victimes de la folie et du fanatisme des uns, de l'oppression et de la répression des autres.

L'horreur de la Deuxième Guerre mondiale aurait voulu qu'elle tempère les ardeurs guerrières. Pour toujours. Mais aujourd'hui, elle ne paraît plus que bonne à alimenter les manuels d'histoire!

Même en Israël, on donne parfois l'impression d'avoir quelque peu oublié.

Ces jours-ci, dans les territoires occupés, plus précisément dans l'implantation d'Ariel en Cisjordanie, les travailleurs palestiniens sont obligés de porter un badge numéroté avec l'inscription «travailleur étranger».

Par ailleurs, Petah, une importante localité proche de Tel Aviv, envisage de construire un vaste «enclos» à l'entrée de la ville pour y «parquer» les ouvriers palestiniens.

Rien de comparable, bien sûr, avec le port de l'étoile jaune sous le régime nazi et les camps de concentration. Il n'empêche que la démarche, qualifiée fort heureusement de «honteuse» et de «raciste» par de nombreux députés israéliens, comporte certaines similitudes. La preuve aussi, une de plus, que l'homme oublie vite, très vite même et qu'il ne tire finalement aucun enseignement du passé. Mais ne dit-on pas que l'histoire est un éternel recommencement?

Michel DERUNS

L'armée chinoise, appuyée par des chars, a continué à se répandre dans Pékin et à ouvrir le feu sur la population: selon certains diplomates, le bilan de la répression serait de 3.000 morts. Mais on mentionne aussi désormais des affrontements entre militaires dans les faubourgs de la capitale.

Selon une source militaire chinoise, des soldats auraient échangé des coups de feu hier sur la base aérienne de Nanuyuan, mais des habitants du quartier n'ont pas entendu de tirs. En revanche, l'activité aérienne serait intense.

Des tirs d'artillerie ont également été entendus dans une lointaine banlieue du nord-ouest de la capitale. Selon un diplomate occidental, il est «évident» que des affrontements entre militaires ont eu lieu.

Selon des sources chinoises, l'armée est très divisée depuis la décision prise le 20 mai d'instaurer la loi martiale à Pékin. La

38e armée, basée autour de la capitale, aurait refusé d'y pénétrer et refuserait maintenant de relayer la 27ème armée, celle qui est entrée dans Pékin dimanche matin.

Les militaires ont pourtant de nouveau tiré sur des manifestants hier. Au lendemain de la prise d'assaut de la place Tien An Men, environ 200 chars et véhicules de transport de troupes blindés sont arrivés en renfort, tandis que d'autres blindés prenaient le contrôle des ponts et carrefours stratégiques.

Carcasses d'autobus et de véhicules militaires incendiés jonchent les rues de Pékin, où se trouvaient encore hier après-midi des milliers de manifestants refusant de rentrer chez eux.

La ville de 11 millions d'habitants est paralysée depuis l'intervention militaire.

Des soldats ont tiré au hasard dans une zone proche du quartier des ambassades. (ap)

Chine: heurts entre militaires Bilan de la répression: 3000 morts

LES CHINOIS S'ALIGNENT SUR LE PARTI!

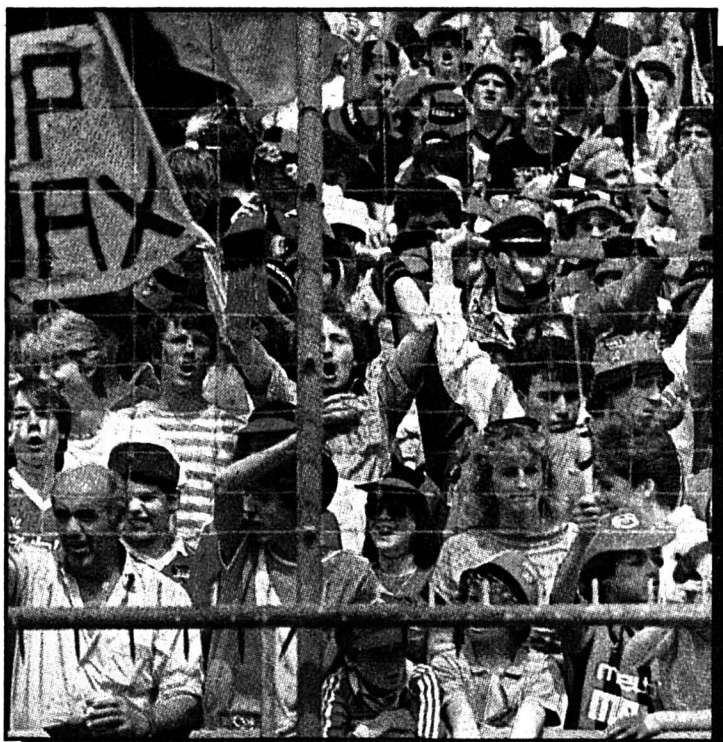
Garde-à-vous!



Candidature soutenue Championnat du monde de football en Suisse

Le Conseil fédéral appuie la candidature suisse à l'organisation du championnat du monde de football de 1998. S'il a lieu en Suisse, la Confédération ne participera toutefois ni à son financement ni à son organisation, a indiqué le vice-chancelier Achille Casanova.

L'appui du Conseil fédéral à la candidature de l'Association suisse de football est donné à la condition que les stades concernés satisfassent aux exigences de la Fédération internationale de football (FIFA), ce qui suppose leur modernisation. (ats)



Le stade de la Maladière n'a pas une capacité suffisante pour accueillir un match de Coupe du monde. (Bahia-a)

Téhéran: scènes d'hystérie Morts et blessés devant la dépouille de Khomeiny

Huit personnes sont mortes et plus de 500 autres ont été blessées hier à Téhéran lorsque des millions d'Iraniens, dans un état frôlant souvent l'hystérie, ont convergé vers la mosquée Mosalla où la dépouille mortelle de l'imam Khomeiny était exposée dans un cercueil de verre.

Selon l'agence IRNA, ces personnes ont été piétinées ou écrasées lors de divers mouvements de foule et bousculades sur l'esplanade de la mosquée, alors que la température dépassait les 38 degrés.

La télévision d'Etat a montré des images de victimes qu'on évacuait alors que la foule se pressait pour tenter de s'approcher du cercueil. On a pu voir un jeune homme barbu arroser la foule pour la rafraîchir.

La dépouille de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny, enveloppée dans un linceul blanc, reposait au centre d'une pièce carrée disposant de l'air conditionné, dans la mosquée Mosalla, située au nord de la capitale.

Dès dimanche, des millions d'Iraniens avaient afflué de tout le pays pour rendre un dernier hommage au «guide de la Révolution».

Le corps de l'imam a été transporté en ambulance jusqu'à la mosquée et y a été déposé lundi vers 6h. La dépouille, sur la poitrine de laquelle avait été posé le turban blanc du «guide», sera exposée jusqu'aux fu-

néraillies, qui doivent avoir lieu aujourd'hui.

Des centaines de milliers d'Iraniens étaient déjà présents à 6h aux alentours de la mosquée, où ils avaient attendu toute la nuit. Hommes, femmes et enfants se sont agglutinés en criant autour de l'ambulance, qui s'est frayée lentement un chemin à travers la foule.

LE BRISEUR D'IDOLES

Tous se frappaient la tête et la poitrine en signe de deuil et criaient: «Triste, triste est ce jour... Khomeiny le briseur d'idoles est aujourd'hui avec Dieu.»

La foule portait des portraits grandeur nature de l'imam, bordés de rubans noirs et de fleurs rouges.

«Nous avons perdu notre père, nous sommes orphelins», criaient des femmes.

Les haut-parleurs de la mosquée diffusaient des versets du Coran, tandis que la radio et la télévision d'Etat couvraient la scène en direct. Les commentateurs pleuraient en faisant l'éloge de Khomeiny. Toutes les rues menant à la mosquée étaient envahies par la foule, et le président Ali Khamenei, désigné dimanche comme successeur de l'imam par l'Assemblée des Experts, un collège de 83 membres choisis par Khomeiny, a dû se rendre sur place en hélicoptère pour participer aux

prières funèbres qui devaient se prolonger durant 24 heures.

Les dirigeants iraniens se sont réunis dimanche pour étudier le testament politique de l'imam. Selon IRNA, ce «testament politique divin» a été lu lors d'une session d'urgence du parlement, le Majlis.

SUGGESTIONS

A la radio, Ahmad Khomeiny, fils de l'imam défunt, que la télévision a montré très affligé derrière la dépouille de son père, a lu les premières pages du texte, qui en compte 29. La partie rendue publique met en garde la population contre les risques de complots américains et appelle à l'unité, mais ne fait pas référence à la question de la succession. (ap)



COIFFURE
Tuffelle

039/28.75.55



ÉVÈNEMENT

A quoi bon?

Entre deux escales en Suisse, discussion avec mon vieil ami polonais Kowalski.

— Alors ces élections, c'est la démocratie?

— Du bidon! Quelques miettes jetées à Solidarité. Mais c'est toujours les mêmes qui tiennent les rênes du pouvoir.

— Ils peuvent changer. — S'ils étaient catholiques, on pourrait croire au miracle, mais ils sont restés communistes!...

— On ne peut pas tout modifier en un jour. Votre économie a besoin de tranquillité pour s'améliorer.

— Parlons-en de notre économie. Je n'ai jamais vu des queues aussi longues devant les magasins depuis des années. On a tout juste de quoi se nourrir. Le tiers monde, quoi! Pas nécessaire d'aller en Amérique du Sud pour le rencontrer...

Désenchanté, désabusé comme il ne l'a jamais été auparavant Kowalski!

Je me disais qu'il exagérerait, que son découragement n'était pas représentatif de l'état d'esprit de ses compatriotes.

Des élections libres, c'était, malgré tout, cette leur vague qu'on appelle l'aurore.

L'écrasement de l'espoir en Chine n'a rien transformé. Kowalski reflétait bien la désillusion profonde des gens des bords de la Vistule.

La victoire de Walesa, dès lors que le vote n'était pas truqué, était dans la nature des choses.

L'événement, c'est que, à l'heure où on leur faisait miroiter un petit soleil de liberté, plus d'un tiers des Polonais ne se sont pas rendus urnes.

Walesa ou Jaruzelski, ils n'y croient plus. Ce n'est pas, certes, du pareil au même. Mais c'est simplement un remplacement d'étiquette dans une situation qui demeure même et pareille.

Ecartelés, par leur romantisme incurable et séduisant, ils préfèrent momentanément la tristesse du saule à la hardiesse virile des épis de blé.

Comme l'écrivait Boleslaw Lesmian:

«Rien, sinon chagrin, ténèbre, misère, Ignorance, erreur et perdition...»

Est-ce là le monde? Oh! tristesse amère.

— Il est ainsi fait. S'en plaindre? A quoi bon?»

Willy BRANDT

Raz de marée pour Solidarité

Elections polonaises: Walesa craint une victoire trop large

Les candidats du syndicat Solidarité ont remporté une victoire écrasante aux élections législatives et sénatoriales de dimanche, a concédé hier le parti communiste au pouvoir.

Le Parti ouvrier unifié polonais (POUP) a reconnu le triomphe du syndicat libre dans une déclaration faite au début du journal télévisé du soir par son porte-parole Jan Bisztyga. «Les résultats sont véritablement défavorables pour la coalition (conduite par le POUP), a-t-il reconnu. Les élections avaient une nature plébiscitaire et Solidarité a obtenu une majorité décisive.»

Il a précisé que le POUP ne s'attaquerait pas à ces résultats. «Nous ne dévierons pas de la route de la démocratie et des réformes», a-t-il souligné, tout en appelant l'opposition à également faire preuve de «co-responsabilité pour le pays».

«Si les sentiments de triomphe et d'aventurisme provoquent l'anarchie en Pologne, la démocratie et la paix sociale seront sérieusement menacées. Les autorités, la coalition et l'opposition ne peuvent autori-

ser une telle situation», a relevé M. Bisztyga.

Le porte-parole national de Solidarité Janusz Onyszkiewicz, qui se trouvait à côté de lui, a ensuite relevé que les résultats continuaient à arriver, soulignant toutefois qu'en dépit de cela, c'est une victoire.

Dans sa première dépêche sur les résultats, l'agence officielle PAP avait auparavant confirmé l'ampleur de la victoire de Solidarité dans au moins 11 villes.

Les résultats officiels doivent normalement être publiés demain, mais les premières tendances indiquaient tout à fait nettement que les candidats du pouvoir ont subi une cuisante défaite. Il s'agissait des premières élections semi-démocratiques en Pologne depuis plus de 40 ans.

Le taux de participation a atteint 62%, selon la Commission des élections. On tablait, dans les derniers jours qui ont précé-

dé le scrutin, sur une participation de 80%.

Les élections au Sénat étaient démocratiques à 100%. Mais à la Diète (chambre des députés), le Parti communiste avait d'office 65% des sièges.

PAS DE COMMUNISTES AU SÉNAT

Selon les premiers résultats publiés par Solidarité, il se pourrait que pas un candidat du Parti communiste ne soit élu au Sénat. Or, dans la Constitution polonaise, le Sénat dispose d'un droit de veto sur toutes les lois votées à la Chambre. De plus, le président de la République est élu par les deux Chambres rassemblées. Si Solidarité faisait le plein des voix au Sénat — ce qui semblait être le cas lundi soir — et à la Diète, le Parti communiste ne disposerait que d'une avance de trois voix au moment de l'élection présidentielle. A la Diète, Solidarité ne peut disposer au maximum que de 161 députés sur 460 sièges disponibles.

«Je me sens très bien!», a confié hier à Gdansk un Lech Walesa rayonnant. Mais il a tenu à rester prudent, souli-

gnant qu'il attendait les résultats définitifs pour laisser éclater sa joie.

«C'est encore trop tôt pour les félicitations», a-t-il dit. Le chef de Solidarité a reconnu que le taux de participation était un peu «décevant» mais selon lui, «la société a montré qu'elle voulait vraiment de grandes réformes».

A Varsovie, plusieurs centaines de personnes ont passé la journée devant les bureaux de Solidarité, où l'on procédait au dépouillement. La foule a applaudi en constatant, au fil des heures, que les trois postes de sénateurs de la circonscription de Varsovie ne pouvaient échapper au syndicat de M. Walesa. Les mêmes scènes ont eu lieu à Cracovie et à Gdansk.

A Gdansk, berceau de Solidarité, il semble que pas un des candidats du Parti communiste n'ait pu obtenir 50% des voix. Wladyslaw Baka, membre du Politburo, aurait obtenu 44% des voix et se trouve donc en ballottage. Le deuxième tour aura lieu le 18 juin.

Toujours selon les premiers résultats, des personnalités de

tout premier plan comme le Premier ministre Mieczyslaw Rakowski ou le ministre de l'intérieur Czeslaw Kiszczak seraient également en grande difficulté.

PARADOXE

Paradoxalement, les dirigeants de Solidarité semblent craindre une victoire trop large. Ils ne veulent pas d'une défaite trop humiliante pour les autorités, qui pourraient en ce cas être tentées de revenir partiellement sur les accords signés en avril dernier lors de la «table ronde» entre le pouvoir et l'opposition. M. Walesa a reconnu qu'il y avait là un danger, mais il a aussitôt ajouté: «Beaucoup de gens le comprennent et nous cherchons des solutions qui aideront à mettre en place les réformes dans ce pays».

Solidarité n'a pas encore fait savoir s'il était désireux de présenter un candidat aux élections présidentielles, qui auront lieu le mois prochain.

Le Parti communiste, lui, a déjà désigné l'actuel chef de l'Etat, le général Wojciech Jaruzelski.

(ap)

Sanctions US contre Pékin

George Bush: «Je ne veux pas d'une rupture totale»

Le président George Bush a condamné hier la sanglante répression exercée contre la population de Pékin et a ordonné la suspension immédiate des ventes militaires de gouvernement à gouvernement et des exportations commerciales d'armes vers la Chine.

«Je ne veux pas d'une rupture totale» des relations avec la Chine, a cependant précisé le président américain dans une déclaration faite à la Maison Blanche, ajoutant que l'ambassadeur américain à Pékin ne serait pas rappelé.

Le président américain a également décidé un «gel» des relations entre militaires américains et chinois.

«ILS DÉFENDAIENT LES DROITS FONDAMENTAUX DE L'HOMME»

«Nous ne pouvons excuser les attaques violentes et nous ne pouvons en ignorer les conséquences en ce qui concerne nos relations avec la Chine», a déclaré M. Bush.

Pour le président américain, les manifestants de la place Tian An Men «défendaient les droits fondamentaux de l'Homme, y compris la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté d'association».

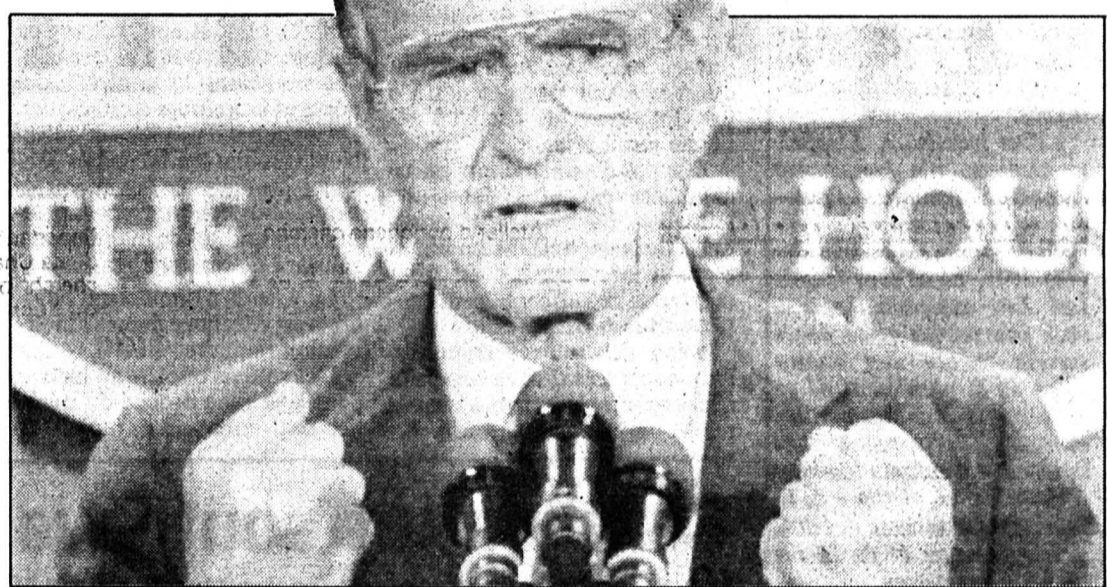
«Partout dans le monde, nous sommes aux côtés de ceux qui recherchent plus de liberté et de démocratie», a ajouté le président.

Durant le week-end, le président, qui se reposait dans sa maison dans l'Etat du Maine, avait été critiqué par plusieurs représentants et sénateurs, démocrates comme républicains, qui lui reprochaient de ne pas prendre de mesures contre la Chine.

Un représentant républicain l'avait ainsi accusé d'être «excessivement prudent».

UNE COOPÉRATION FLORISSANTE DEPUIS 1979

Depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine en 1979 la



George Bush: «Partout dans le monde, nous sommes aux côtés de ceux qui recherchent plus de liberté et de démocratie».

coopération économique, militaire et politique entre les deux Etats est florissante.

Les Etats-Unis ont notamment vendu à la Chine pour 748 millions de dollars (1,5 milliards

de fr) d'armements. Récemment encore, la Chine a acheté six hélicoptères américains pour un montant de 100 millions de dollars (170 millions de fr).

Avec l'aval du gouvernement,

la compagnie américaine Grumman a également conclu en 1987 un accord de 245 millions de dollars (0,4 milliard de fr) pour rendre plus performants les chasseurs chinois F8. (ap)

Changement radical

Conflit en Ethiopie

Le gouvernement éthiopien a proposé, hier, des négociations sans préalable aux guérilleros séparatistes érythréens, pour la première fois depuis le début du conflit, il y a 28 ans.

Cette offre, qui marque un changement radical par rapport à la politique menée jusque-là par le régime marxiste d'Addis-Abeba, a été faite lors d'une réunion extraordinaire du Parlement éthiopien consacrée à l'Erythrée.

Le président Mengistu Haile Mariam, qui a présidé la session, a déclaré que son gouvernement ferait tout pour régler le conflit par des moyens pacifiques. «L'attente d'un règlement pacifique du problème érythréen n'a jamais été aussi forte», a-t-il dit.

«Nous devons mettre au point une nouvelle initiative de paix qui prenne en considération la situation internationale ambiante», a-t-il ajouté en faisant allusion au dégel Est-Ouest actuel, ainsi qu'au règlement progressif des conflits régionaux qui en a découlé. (ats, reuter)

«La force si nécessaire»

Les émeutes se poursuivent en Ouzbekistan

Les émeutes inter-ethniques qui, ces derniers jours, ont secoué la république d'Ouzbekistan (Asie centrale soviétique) et fait au moins deux morts et une septantaine de blessés, ont amené le gouvernement à décréter le couvre-feu et à envoyer 6000 soldats pour maintenir l'ordre.

Selon un député de la région, c'est une simple querelle de marché, et non une revendication nationaliste, qui est à l'origine de la flambée de violence qui met au prisé Ouzbeks et Meshkets, une petite minorité turque originaire de Géorgie et déportée dans la région sous Staline.

Les deux communautés vivaient, depuis toujours, en bonne harmonie à Fergana, où se sont déroulées les émeutes. Pourtant, les Ouzbeks sont sunnites et les Turcs chiites.

D'après Rakhmatullah Akhmetov, député de la localité,

«tout est parti «en fumée», «des milliers et des milliers de maisons sont en flammes». Il attribue la responsabilité de ces émeutes à des «forces extrémistes».

Pour l'agence Tass, ce sont des «groupes armés de hooligans» qui ont attaqué la police, molesté les habitants, mis à sac et brûlé habitations et véhicules.

Hier, Mikhaïl Gorbatchev a lu devant le Congrès du Peuple un appel pour mettre un terme au bain de sang.

Envoyé sur place, le ministre de l'Intérieur Vadim Bakatine, a affirmé au journal télévisé que «personne ne croit pouvoir nous lancer un ultimatum».

Le chef spirituel des musulmans d'Asie centrale, le moufti Mamayoussouпов, a également lancé un appel au calme.

(ap, nb)

LE MONDE EN BREF

PETROLE. — Les négociations de l'OPEP pour déterminer le volume de la production de pétrole au second semestre débutent lundi sur un vif antagonisme entre le Koweït et l'Arabie séoudite sur le partage du gâteau pétrolier.

LIBAN. — Les bombardements sporadiques du «pays chrétien» et de son littoral se sont poursuivis hier, au lendemain de l'appel du triumvirat arabe chargé de résoudre la crise libanaise à un «arrêt urgent de tout acte de violence au Liban».

CHITES. — Quelque 75.000 musulmans chiites ont organisé une manifestation d'adieu au patriarche iranien décédé Khomeiny, scandant au sud de Beyrouth «Mort à l'Amérique! Mort au Grand Satan!»

KASHOGGI. — La demande d'extradition de l'homme d'affaires séoudien Adnan Kashoggi, présentée par les Etats-Unis, est arrivée à l'Office fédéral de la police à Berne. M. Kashoggi est accusé de recel au profit de Ferdinand et Imelda Marcos.

SUÈDE. — Dans l'ambiance feutrée de la Cour d'Assise de Stockholm, Christer Pettersson, accusé d'avoir assassiné le 28 février 1986 le premier ministre suédois Olof Palme a fait plutôt bonne figure hier.

YALE. — Un mulet a été nommé docteur honoris causa de la prestigieuse université de Yale, pour sa contribution à la science: il avait transporté 36 kg de roches destinées à une équipe de géologues de l'université.

BEYROUTH. — Le bombardement du littoral du «pays chrétien» au Liban a repris, selon la police, jeudi-après-midi, à partir des régions contrôlées par l'armée syrienne après une accalmie de 36 heures.

ARAFAT. — Le chef de l'OLP Yasser Arafat a ordonné la mise en place d'une armée palestinienne de 3500 hommes au Liban-sud, révèle jeudi à Londres le «Jané's», un hebdomadaire britannique spécialisé dans les questions de défense et généralement bien informé.

OUPAL. — L'explosion d'un gazoduc au passage de deux trains de voyageurs dans l'Oural a fait, selon un bilan provisoire, au moins 400 morts et disparus parmi lesquels des enfants qui se rendaient dans un camp de vacances, a annoncé l'agence officielle TASS.

JAPON. — Dans l'île méridionale de Kyushu, non loin de la ville de Nagasaki, les autorités de la préfecture de Saga envisagent, d'ici cinq ans, de construire un village suisse. La copie devra être, en tout point conforme à l'original, selon le journal industriel «Nikkei Sangyo».

UGANDA. — Trente-quatre personnes au moins ont trouvé la mort, lors de l'attaque d'un convoi de douze véhicules par des guérilleros, dans le parc des chutes Kabalega (ex-chutes Murchinson, sur le Nil Victoria), dans le nord-ouest de l'Ouganda.

SRI LANKA. — Des inondations qui ont ravagé le centre de Sri Lanka ont fait au moins 250 morts et 150.000 sans abri.

● offres d'emploi

Positions supérieures

Un/une chef de section

Diriger la section constructions de la division des places d'armes et de tir. Exercer la fonction de maître d'œuvre et coordonner la construction d'installations sur les places d'armes, de tir et d'exercices. Diriger des commissions chargées de l'étude de projets. Formation commerciale ou technique. Expérience en tant que cadre supérieur et habileté à diriger une équipe de collaborateurs qualifiés. Bon/ne négociateur/trice et rédacteur/trice. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Adresse: Etat-major du groupement de l'instruction, service du personnel, Papiermühlestrasse 14, 3003 Berne

Un/une juriste

Collaborateur/trice au service de la protection des données. Travailler au développement du droit fédéral sur la protection des données, se charger des tâches législatives pour la commission d'experts et les commissions parlementaires, élaborer des avis de droit et conseiller d'autres offices pour l'application du droit relatif à la protection des données dans des domaines particuliers. Le poste pourrait être éventuellement occupé par deux collaborateurs/trices à mi-temps. Etudes universitaires en droit. Connaissances de base en informatique et bonnes connaissances du droit public. Langues: l'allemand ou le français avec de bonnes connaissances de l'autre langue et des connaissances en anglais.

100%, évent. 2 x 50%
Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de la justice, Bundeshaus West, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire scientifique

Secrétaire de la Commission suisse des cartels. Etudes universitaires complètes en économie nationale év. en droit. Expérience professionnelle acquise dans l'industrie privée ou l'administration. Intérêt pour les questions concernant la politique de concurrence, la concentration économique et la politique économique de l'Etat. Aptitude à rédiger des rapports difficiles. Personne capable d'assumer une surcharge de travail. Langues:

EMPLOIS FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/232323), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 28 fr. pour 6 mois et 35 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

de préférence de langue française; bonnes connaissances de l'allemand. Connaissances de l'anglais désirées.

Lieu de service: Berne
Adresse: Département fédéral de l'économie publique, Secrétariat général, Bundeshaus Ost, 3003 Berne

Traducteur/trice

Collaborateur ou collaboratrice du Service central de traduction du Département fédéral des finances. La personne sera appelée à traduire d'allemand en français des textes variés et souvent complexes de caractère économique ou financier. Langue: le français. Solides connaissances de l'allemand. Diplôme d'une école de traduction, autre formation universitaire ou longue pratique de la traduction.

Poste à temps partiel 80%
Lieu de service: Berne
Adresse: Département fédéral des finances, Secrétariat général, Bernerhof, Bundesgasse 3, 3003 Berne

Traducteur/trice

français/e de notre office. Aptitude à traduire des textes difficiles d'allemand en français dans le domaine des relations commerciales et économiques internationales et dans celui de la législation. Habileté à rédiger. Formation universitaire complète. Expérience de la traduction. Compréhension pour des questions économiques et intérêt pour celles-

ci. Langues: le français, connaissances approfondies de l'allemand.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral des affaires économiques extérieures, Bundeshaus Ost, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire scientifique

Collaborateur/trice auprès de la section secrétariat de direction et service juridique. Rédaction d'avis de droit. Participation à l'élaboration de prescriptions en matière de police des étrangers. Rédaction de rapports et de propositions. Etudes universitaires complètes en droit. Aptitude à travailler en équipe. Langues: le français ou l'allemand avec de très bonnes connaissances des autres langues officielles.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral des étrangers, Taubenstrasse 16, 3003 Berne

Un/une juriste ou économiste

Collaboration au sein de la section des cotisations AVS/AI/APG. Juriste ou économiste ayant fait des études universitaires complètes. Aptitude à traiter, d'une manière indépendante, des questions compliquées. Elaboration de mémoires, d'instructions administratives, de lettres etc. ou participation à de tels travaux dans le champ d'activité de la section. Habileté à s'exprimer par écrit. Lan-

gues: le français et bonnes connaissances de l'allemand.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral des assurances sociales, Effingerstrasse 33, 3003 Berne

Traducteur/trice

Traducteur/trice-rédacteur/trice pour l'édition française des manuels Jeunesse + Sport (J+S): Traduction et rédaction française des documents didactiques J+S (manuels du moniteur, manuels de l'expert, dossiers spéciaux). Collaboration avec les rédacteurs de langue allemande et italienne. Organisation et planification des travaux de rédaction française. Formation de traducteur/trice ou expérience équivalente pour la traduction de textes essentiellement techniques et pédagogiques. Aptitude à collaborer avec le corps enseignant et à s'intégrer dans l'équipe chargée de la rédaction des manuels J+S. Intérêt dans le domaine du sport.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Macolin
Adresse: Ecole fédérale de sport, 2532 Macolin

Professions administratives

Collaborateur/trice commercial/e

de la Section de la production animale. Tâches: travaux de secrétariat, mise au point de textes en langues allemande et française par traitement de texte; statistiques, travaux de calcul. Certificat de fin d'apprentissage commercial ou trois années d'école de commerce; initiative et rapidité dans le travail, sens de la collaboration, intérêt pour l'utilisation de moyens techniques modernes tels que le TED et le traitement de texte. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral de l'agriculture, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne

Un/une fonctionnaire d'administration

Secrétaire au Service des recours. Dactylographe des décisions sur recours et des lettres à partir de textes manuscrits. Travaux de bureau généraux y compris travaux de classement. Le/la candidat/e doit être dis-

posé/e à travailler sur système de traitement de textes avec écran. Ecole de commerce ou apprentissage de bureau. Esprit d'initiative, travail fiable, bonne culture générale. Langues: le français ou l'allemand, connaissances d'une autre langue officielle.

Lieu de service: Berne
Adresse: Département fédéral de justice et police, Service des recours, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne

Employé/e de bureau

pour l'Institut de mécanique appliquée et de construction des machines de l'EPF de Lausanne. Langue française; travaux variés de secrétariat ainsi que dactylographe des rapports scientifiques au moyen du traitement de textes.

Lieu de service: Ecublens
Adresse: Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, EPFL-Ecublens, 1015 Lausanne

Professions techniques/artisanales/exploitation

Dessinateur/trice en machines

Pour notre division de développement nous cherchons un/une dessinateur/trice de machines pour la mise au point de projets issus de discussions dans le domaine «appareils». Ebaucher des éléments de machines et effectuer les calculs y relatifs. Suivre les opérations au cours de la fabrication. Certificat de fin d'apprentissage de dessinateur/trice de machines; expérience professionnelle souhaitée.

Lieu de service: Thoun
Adresse: Ateliers fédéraux de construction, service du personnel, Allmendstrasse 86, 3602 Thoun

Collaborateur/trice

au montage des chars. Effectuer des travaux de montage, de réparation ou de révision sur véhicules à chenilles ou sur des groupes d'assemblage. Fin d'apprentissage comme mécanicien/ienne ou formation équivalente avec expérience professionnelle et si possible connaissances des chars.

Lieu de service: Thoun
Adresse: Ateliers fédéraux de construction, service du personnel, Allmendstrasse 86, 3602 Thoun

● offres d'emploi

Entreprise de plâtrerie-peinture
ANGELO CIACCIO
La Chaux-de-Fonds
cherche

apprenti

pour début août 1989.
☎ 039/28 45 25 le soir. 121566

Atelier d'horlogerie cherche

une ouvrière polyvalente

connaissant le réglage, la mise en marche ainsi que le posage et emboîtement.

Ecrire sous chiffre 28-121557 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Important cabinet dentaire de La Chaux-de-Fonds cherche pour entrée immédiate ou à convenir

aide en médecine dentaire diplômée

Toutes candidatures seront traitées avec discrétion. Ecrire sous chiffres 28-121513 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Pharmacie de Chamoson (Valais) récemment ouverte, moderne et bien équipée, cherche

un(e) pharmacien(ne)

même sans expérience pour en assurer la direction.

Entrée dès juillet ou à convenir.
Faire offre à: **FARMILL SA, Mme Milliat, 1907 Saxon,**
☎ 026/44 19 29
Fax 026/44 19 00

Un petit job avant les vacances:

chauffeurs poids lourds câbles machines aides peintres

Contactez-nous!
OK Personnel Service
☎ 039/23 05 00

L'annonce, reflet vivant du marché



— Restaurant, terrasse
— Dortoirs
— Location vélos montagne
— Tennis, Squash
Louis-Chevrolet 50
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 51 52

Ouvert 7 jours sur 7

cherche pour la rentrée des vacances scolaires:

moniteur(trice) de tennis

pour les cours de jeunesse du mercredi après-midi.

Prendre rendez-vous par téléphone au 039/26 51 52, M. Chiecchi.

ascom microelectronics

Circuits intégrés sur mesure.

Notre entreprise, en pleine expansion, vient de construire une nouvelle usine de semi-conducteurs. Pour renforcer une équipe s'occupant de la maintenance d'un parc de machines de haute technologie nous cherchons un

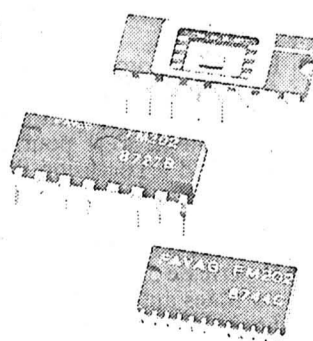
Mécanicien électronique

Nous offrons à un jeune candidat sérieux, dynamique et ouvert la possibilité de poursuivre sa formation dans le domaine de la micro-électronique. Après un temps de formation, il aura la possibilité de prendre des responsabilités dans le cadre d'une équipe de spécialistes internes et externes.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. T. Monnin au **038 / 46 25 25.**

Les offres manuscrites sont à envoyer à:

Ascom Favag SA
Microelectronics
Chapons des Prés
2022 Bevaix



PIANOS ROSSELET

Pianos et instruments électroniques
Rue du Soleil 16 (place du Bois)
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 67 52

Location, vente:
pianos neufs et d'occasion
Réparations et accordages

Occasions: dès Fr. 60.— par mois
Neufs: dès Fr. 80.—

Instruments électroniques à clavier, synthétiseurs, pianos ROLAND, YAMAHA, orgues électroniques YAMAHA.
Ecole de musique Yamaha — cours collectifs d'orgue électronique, de piano et de keyboard.

H. MARTI

PROPOSE, DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT, PLUSIEURS POSTES DE

CONTREMAÎTRES CHEFS D'ÉQUIPES

AVEC EXPÉRIENCE EN GÉNIE CIVIL

REVÊTEMENTS ROUTIERS

ENTRÉE DE SUITE OU À CONVENIR. OFFRE ÉCRITE OU TÉLÉPHONER



UNE ÉQUIPE FORTE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ
H. MARTI S.A. · Rue de Bourgogne 4 · 2006 Neuchâtel · Tél. 038/31 56 56
OLIVIER FAVRE, DIRECTEUR

Brutalos à l'index

Faut-il interdire les films de violence ?

La violence à l'état brut, qui a trouvé ses spectateurs par le biais de films-videos particulièrement cruels, les «brutalos» devrait être désormais sévèrement réprimée par le Code pénal. C'est un article que le Conseil national devrait examiner ce matin. Hier, pour le premier jour de la session d'été, en entamant la révision des articles protégeant la famille, les députés ont décidé de maintenir le tabou de l'inceste, même entre adultes conscients.

Les «brutalos», ce sont des films particulièrement violents, sans prétention artistique, qui sont en train de déferler sur l'Europe par le biais des cassettes-videos. Le but de ces séries à bon marché, c'est de vendre de la cruauté et de l'émotion forte. Associations de parents, enseignants, cantons s'inquiètent de cette prolifération qui touche particulièrement les jeunes.

Chronique fédérale de Yves PETIGNAT

Certains cantons, tels que Genève, Vaud, Valais, Glaris, Appenzell ou Bâle-Campagne ont mis en place ou préparent une législation particulière dans ce domaine.

Le juge devrait pouvoir intervenir d'office pour pouvoir saisir de telles productions et condamner ceux qui les réalisent ou les propagent, estime le Conseil fédéral. «Il s'agit de défendre un bien essentiel de la société, le droit d'être épargné par la représentation de tels actes de violence qui méprisent la dignité humaine», a expliqué hier le président de la commission, Gianfranco Cotti (pdc-TI).

Cet article sera le principal sujet de discussion de la révision du Code pénal qu'a entreprise hier le Conseil national. En 1987, devant le Conseil des Etats, Jean-François Aubert avait manifesté quelques doutes sur l'efficacité d'une telle censure.

CRAINTES

Dans les milieux du cinéma, on redoute qu'un tel article puisse être interprété librement par le juge et que certains films au contenu artistique, tels que «Orange mécanique», de Stanley Kubrick, ou «Salo», de Pasolini, puissent un jour être interdits et saisis. Le problème se complique du fait que l'on ne s'intéresse pas qu'aux films, mais aussi aux écrits, aux enregistrements sonores et aux images.

Même si le texte précise qu'il s'agit de mettre en évidence, «avec insistance, des actes de cruauté envers des hommes ou des animaux sans aucune valeur d'ordre culturel ou scientifique digne de protection».

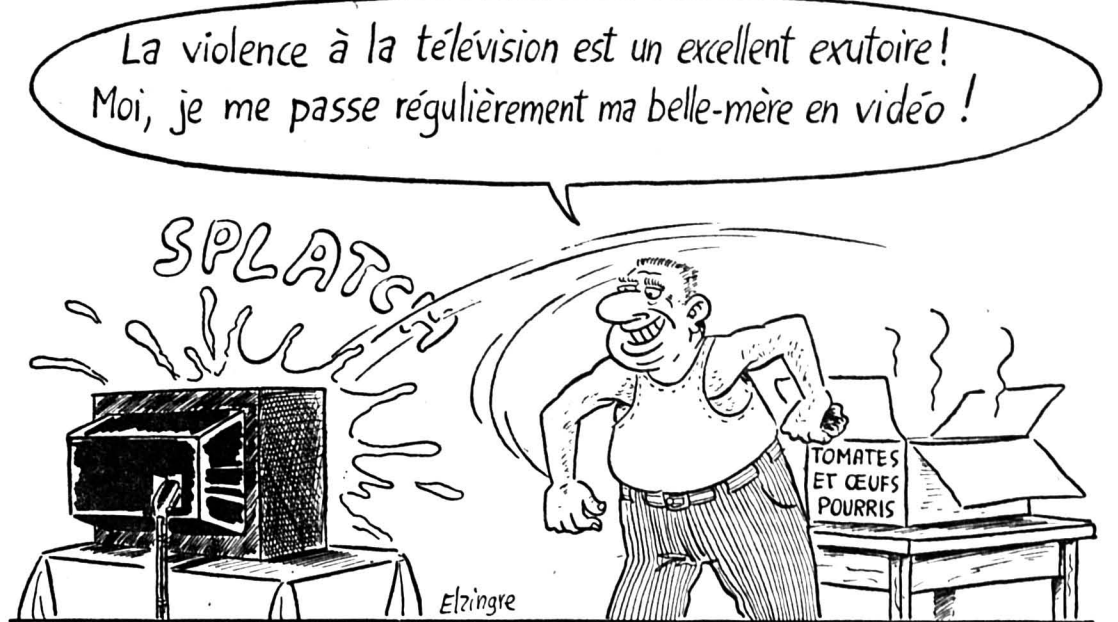
CHANTIER

Hier, le Conseil national a entrepris de reviser une première partie du Code pénal, qui date de 1941. Il s'agit des infractions contre la vie et l'intégrité corporelle, ainsi que contre la famille. Une autre partie, touchant aux mœurs, et notamment à l'âge de protection sexuelle des adolescents, sera discutée au cours des prochaines sessions.

Comme l'a expliqué le conseiller fédéral Arnold Kohler, les trois quarts du Code pénal sont aujourd'hui en chantier: la partie générale, la section touchant aux crimes économiques, le blanchissage de l'argent sale, etc.

INCESTE

S'agissant de la protection de la famille, le Conseil national s'est risqué sur le délicat terrain de l'inceste, hier. Considérant que le viol, les actes sexuels avec des mineurs ou des personnes dépendantes sont déjà réprimés par d'autres articles du Code pé-



nal, Gret Haller (ps-BE) souhaitait que l'on décriminalise l'inceste entre adultes conscients.

Un tabou, selon la gauche et les écologistes, que l'on ne maintient plus que par des mobiles moraux, mais qui ne serait pas justifié par la génétique. D'autant plus que les experts juristes ont eux aussi mis en doute la nécessité de condamner ces pratiques.

Opposition unanime des autres formations. Décriminaliser l'inceste, c'est toucher à quelque chose de central, à l'idée que se fait notre société de la famille; parents et enfants, frères et sœurs, sont liés par des normes affectives propres qui ne sont pas compatibles avec des rapports sexuels, selon Jean-Philippe Maître (pdc-GE).

Par 98 voix contre 41, le Conseil national a refusé cette

dépénalisation, même si la peine encourue a été adoucie.

La Chambre basse a décidé également de mieux protéger les enfants et les personnes faibles contre les atteintes à l'intégrité corporelle et de renoncer à poursuivre ceux qui, comme le voleur qui tombe de l'échelle, sont gravement atteints lors des délits qu'ils commettent.

Y. P.

Crime à Aarwangen

Une jeune femme de 19 ans a succombé à un coup de feu tiré samedi soir dans un appartement à Aarwangen, près de Langenthal (BE).

Les causes de ce décès n'ont pas encore été élucidées, a précisé hier la police cantonale.

La victime était en compagnie de deux connaissances. L'une d'elles a appelé une ambulance.

Les enquêteurs ont perdu la trace de la seconde personne partie avec la voiture de la jeune fille.

(ats)

LA SUISSE EN BREF

POMPIERS. - Le Parlement cantonal zurichois veut introduire pour les femmes également l'obligation de servir dans un corps de pompiers. En première lecture de la loi sur les services du feu, le Parlement a en outre décidé que celles qui ne serviront pas dans un service du feu devront, tout comme les hommes, payer une taxe.

ÉCOLOGIE. - La fondation «Centre écologique» de Berne va prodiguer quotidiennement des conseils à la population. La fondation renseignera par téléphone les personnes désireuses de mener leur ménage en respectant l'environnement. Cette prestation offerte gratuitement a reçu l'appui de la commune.

LIBÉRATION. - La Chambre d'accusation de Genève a mis en liberté provisoire trois Turcs d'origine kurde qui ont enlevé et séquestré durant quatre jours en décembre dernier un de leurs compatriotes de passage à Genève, Mehmet Reyhan (28 ans). Ils réclamaient le versement d'une rançon de 5 millions de francs.

LOCOMOTIVE. - Environ 800 litres d'huile se sont échappés d'une locomotive en gare de Zurich-Oerlikon. La fuite s'est produite à la suite d'une explosion dans la locomotive. Quelque 500 litres se sont écoulés sur le ballast, alors que 300 litres ont pu être récupérés par les pompiers.

CHUTE. - Une Bâloise de 65 ans, Béatrice Aeberli domiciliée à Riehen (BS), s'est tuée en tombant du balcon de sa maison de vacances sise à Intragna dans les Centovalli tessinoises.

F. WEBER. - L'écologiste montreusien Franz Weber, qui faisait l'objet de trois plaintes devant le Tribunal de police de Vevey pour des affaires d'atteinte à l'honneur, a été condamné dans les trois cas, pour calomnie ou diffamation, à une peine de vingt jours de prison avec sursis pendant deux ans. Des dépens pour tort moral ont été accordés aux plaignants. Franz Weber s'est vivement insurgé contre le jugement et a annoncé un recours au Tribunal cantonal vaudois.

ACCIDENT. - Un accident survenu sur un chantier de construction d'immeubles, à Thônex (GE), a coûté la vie à un ouvrier de 49 ans, père de deux enfants. L'accident s'est produit au moment où des ouvriers mettaient d'aplomb une dalle préfabriquée, d'un poids de quatre tonnes environ. En tombant, la dalle a écrasé le malheureux ouvrier, Lucien Tassan, Français, domicilié à Annemasse.

FRANÇAIS. - Après le vote favorable du canton de Saint-Gall, le principe de l'enseignement du français à l'école primaire est accepté dans tous les cantons suisses, à l'exception d'Argovie. Des décisions définitives doivent cependant être encore prises à ce sujet.

MAGHARIAN. - Les frères libanais Magharian impliqués dans la «Lebanon connection» restent en détention préventive au moins six mois encore. La Chambre de recours du canton du Tessin a accepté la requête du juge d'instruction du Sopraceneri. Les avocats des deux frères ont annoncé leur intention de faire recours.

On modernisera l'ICHA

Le Conseil fédéral adopte le nouveau régime des finances

Le Conseil fédéral a adopté hier son message sur le nouveau régime des finances fédérales et sur une modification de la loi sur les droits de timbre. Ses décisions de principe étaient connues depuis le 28 avril. Il renonce aussi bien à une taxe sur l'énergie qu'à une taxe à la valeur ajoutée (TVA), pour se concentrer sur une modernisation de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA).

Cette modernisation permettra d'éliminer la taxe occulte. Il en résultera une perte de 1,7 milliard de francs qui sera compensée par une imposition des agents énergétiques dans le cadre de l'ICHA. L'exonération fiscale des biens de première nécessité (liste franche) sera maintenue et le taux d'impôt actuel de 6,2% sera maintenu.

Comme seconde mesure de compensation, il est prévu d'imposer au taux normal tous les travaux réalisés dans le secteur de la construction, et d'étendre l'ICHA à un certain nombre de prestations de services: location de marchandises, travaux d'architectes et d'ingénieurs, mandats publicitaires.

Le Conseil fédéral propose en outre la suppression de la limitation dans le temps de l'impôt fédéral direct et de l'ICHA, telle qu'elle est fixée dans la Constitution. Autre innovation: le Parlement serait habilité à percevoir un supplément à l'ICHA au cas où l'évolution démographique menacerait les finances de l'AVS. Le passage à la TVA dans une étape ultérieure n'est

pas exclu. Le texte proposé est ainsi conçu que ce passage pourrait se faire par simple voie législative. Pour le Conseil fédéral, le nouvel ICHA proposé s'adaptera sur des points essentiels aux normes en vigueur dans la Communauté européenne.

DROITS DE TIMBRE

Le projet comporte aussi une réforme des droits de timbre en vue d'améliorer la compétitivité internationale de la place financière suisse. Par la suppression ou l'allègement des droits frappant les stocks commerciaux, les euro-émissions, les opérations «étranger/étranger» sur les obligations et les papiers monétaires, le projet cherche à ajuster les conditions fiscales prévalant en Suisse à celles des places financières étrangères.

Les pertes de recettes consécutives à cette mesure doivent être compensées, et à cet effet le Conseil fédéral propose un droit d'émission sur les obligations suisses, un droit de négociation sur les placements fiduciaires ainsi qu'un droit de timbre sur les primes d'assurance-vie de la prévoyance individuelle privée.

Autre modification proposée, qui résulte des engagements internationaux de la Suisse, la conversion des droits de douane fiscaux en impôt de consommation internes. Cette conversion n'exerce aucune incidence sur le budget.

(ats)

Recul radical

Communes soleuroises

Le recul amorcé par le Parti radical dans le canton de Soleure lors des élections cantonales du mois d'avril s'est poursuivi ce week-end à l'occasion des élections communales, dont les résultats finaux ont été publiés hier. Les radicaux ont enregistré la perte de 50 sièges alors que le Parti des automobilistes, en lice pour la première fois, et les Verts conquièrent respectivement 10 et 11 mandats.

En concédant 6 et 8 sièges, les

deux autres grandes formations du canton, le Parti démocrate-chrétien (pdc) et le Parti socialiste, couchent sur leurs positions. Les diverses listes hors partis ont progressé de 14 mandats et l'Alliance des indépendants (adi) de 2 mandats. En tout 113 des 130 communes du canton ont repourvu leurs autorités. A noter que les exécutifs communaux comprennent entre 5 et 30 membres suivant les localités. (ats)

Notaire «dépendu»

Un arrêt du Tribunal fédéral

Suspendu de sa charge pour une durée de six mois par le Tribunal administratif de Genève, le notaire genevois Didier Tornare a obtenu gain de cause devant le Tribunal fédéral (TF), a-t-on appris, hier, de source judiciaire. Les considérants du TF ne sont pas encore connus. Interrogé par l'ATS, Me Tornare a indiqué qu'il était «très content» de la décision du TF qui annule la sanction administrative qui avait été prise contre lui.

L'affaire remonte à 1986. Inculpé de faux dans les titres, dans le cadre d'une affaire politico-immobilière, dite des Tulipiers, Me Tornare avait été suspendu par la Commission de surveillance des notaires.

Le Conseil d'Etat genevois d'abord, le Tribunal administratif ensuite, avaient confirmé

cette décision. Le notaire avait alors porté l'affaire devant le TF. Celui-ci lui avait accordé l'effet suspensif du recours, de sorte que Me Tornare a pu continuer à exercer sa profession.

Outre Me Tornare, trois autres personnes, un promoteur immobilier genevois, un administrateur de société de Zurich et un financier britannique, avaient été inculpés dans cette affaire qui consisterait en une violation de la Lex Furgler.

Toutefois, sur le plan pénal le dossier est au point mort depuis ces inculpations qui remontent au printemps 1986. Me Tornare a toujours clamé son innocence dans cette procédure et soutenu qu'il n'avait commis aucune faute professionnelle.

(ats)

Le problème de l'asile

Nouvelles mesures à l'étude

Pour le Conseil fédéral, la situation actuelle en matière d'asile ne justifie pas que l'application de la loi soit suspendue ou restreinte comme elle le prévoit en cas «d'affluence extraordinaire de requérants». Diverses mesures pourraient toutefois être prises cette année encore pour faire face à l'augmentation des demandes.

Au cours de sa séance d'hier, le gouvernement a examiné en détail la situation de l'asile, a indiqué le vice-chancelier Achille Casanova. Contrairement à certains partis et organisations, le Conseil fédéral estime que l'augmentation des demandes ne justifie pas le recours aux dispositions de l'article 9 de la loi sur l'asile, qui prévoit des restrictions sévères à l'accueil des requérants en cas d'affluence exceptionnelle.

RIEN D'INSOLUBLE

Ni la Confédération ni les cantons ne sont confrontés à des problèmes insolubles d'hébergement et d'exécution, estime le Conseil fédéral. Néanmoins, il considère que des mesures complémentaires sont nécessaires.

Le gouvernement a ainsi chargé le Département fédéral

de justice et police (DFJP) d'examiner de nouvelles mesures destinées à accélérer la procédure dans le cadre du droit en vigueur, et d'étudier les possibilités d'une nouvelle procédure d'asile.

En collaboration avec le Département de l'économie publique, le DFJP devra aussi déterminer si les requérants dont la demande a été rejetée peuvent bénéficier plus fréquemment de l'admission provisoire.

RENFORCEMENT

En outre, le Département des finances est chargé d'examiner le renforcement des mesures à la frontière, et celui des affaires étrangères d'éventuelles mesures complémentaires de politique extérieure.

LES PROPOSITIONS DES CANTONS

Les propositions émanant des cantons seront également étudiées, mais elles vont dans des directions contradictoires, a relevé M. Casanova. Des propositions seront élaborées durant l'été et soumises cet automne au Conseil fédéral.

(ats)

Prenez votre avenir en main!

Soyez OK!

Que vous maîtrisiez une ou plusieurs langues étrangères, nous avons besoin de vous pour les postes fixes suivants:

assistantes de direction

secrétaires bilingues

secrétaires trilingues

employé(e)s de commerce «G»

employé(e)s de commerce

employé(e)s de bureau

Postes temporaires:

secrétaires

employé(e)s de commerce

opératrices de saisie

employé(e)s de bureau

aides de bureau

Postes à temps partiel:

secrétaires

employé(e)s de commerce

employé(e)s de bureau

réceptionnistes

ainsi qu'une

fournituriste

à temps complet.

Chantal Hodor et Nathalie Gruring se réjouissent de vous rencontrer.

N'oubliez pas que nous sommes également à votre service le samedi matin de 9 à 12 heures.

584

Avenue Léopold-Robert 65
2301
La Chaux-de-Fonds
Téléphone
039/23 04 04



● offres d'emploi

Jean Singer

Personnel féminin

Madame, Mademoiselle,

Nous pouvons vous offrir un emploi stable dans le cadre du renforcement de nos ateliers de décalque, sérigraphie et posage d'appliques.

- Si vous avez:
- des aptitudes pour les travaux fins et précis;
 - une bonne vue;
 - le désir de vous intégrer à une entreprise dynamique.

Veuillez prendre contact téléphoniquement avec notre service du personnel afin de convenir d'un rendez-vous.

556

JEAN SINGER & CIE S.A. - Fabrique de cadrans soignés
Crêts 32 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 039/23 42 06



PORTESCAP
cherche pour sa division Moteurs un

MAGASINIER

Il aura pour tâches principales, la réception et préparation de fournitures destinées à nos différents ateliers de fabrication, gestion de stocks à l'aide d'un terminal d'ordinateur.

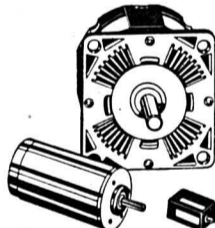
Nous demandons:

- CFC de magasinier ou de vendeur ou quelques années d'expérience dans une activité semblable;
- l'aptitude à utiliser un terminal d'ordinateur serait un avantage.

Nous offrons:

- formation spécifique;
- avantages sociaux d'une grande entreprise;
- horaire variable.

Les personnes intéressées voudront bien prendre rendez-vous auprès de M. R. Noverraz à Portescap, ☎ 039/21 11 41, Jardinière 157, 2301 La Chaux-de-Fonds. 012435



escap® du concept au mouvement



La LANDMARK, de REVUE THOMMEN

Elle aime l'aventure. Elle était au poignet des guides suisses de montagne de Zermatt dans leur expédition himalayenne (8511 m). Elle leur donnait l'heure et leur position, grâce à sa boussole solaire intégrée. Elle est un produit leader de la collection REVUE THOMMEN.

Vous pouvez contribuer à son succès.
Pour notre département achats, nous recherchons

employée de bureau

Emploi à plein temps pour personne consciencieuse, ayant de l'initiative. Connaissances de l'habillement souhaitées. Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour notre département «Vente du marché suisse» nous recherchons

employée de bureau

Emploi à temps partiel.
Bonne connaissance de la dactylographie, langue maternelle française ou allemande avec connaissance de l'autre langue.
Travail indépendant. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres à:
VULCAIN SA, fabrique de montres
Rue de la Paix 135, 2300 La Chaux-de-Fonds 012421

012535

TOUTE LA PUBLICITÉ PRESSE

2500 TITRES

180 QUOTIDIENS

SERVICE DE DOCUMENTATION

CONSEIL

PLAN MÉDIA

SUIVI DES ORDRES D'INSERTION

ETC.



Publicitas La Chaux-de-Fonds: à votre service pour vos annonces dans la presse locale, vos campagnes nationales et internationales. Un partenaire sur place pour vous faire profiter du savoir-faire, des ouvertures et du potentiel de la plus importante régie publicitaire du pays.



PUBLICITAS

Au cœur de la publicité presse

Publicitas La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 34 76
Fax 039/284 863

Publicitas Le Locle
Rue du Pont 8
2400 Le Locle
Tél. 039/31 14 42

MOYONNE

Taux d'intérêt: revirement

Les obligations de caisse pourraient suivre les dépôts à terme

Les premiers signes d'un renversement de tendance se font jour sur le marché de l'argent. Le recul des taux d'intérêt sur l'euro-marché à la fin de la semaine dernière a permis aux grandes banques de réduire d'un demi-point à 6,75 % leurs taux d'intérêt sur les dépôts à terme fixe.

La Banque nationale suisse (BNS) a également revu à la baisse le taux lombard qui a été fixé à 8 7/8%, 5/8 de point de moins que vendredi. Si cette tendance se maintient sur l'euro-marché, elle pourrait, selon les grandes banques, avoir pour prochaine conséquence une réduction des rémunérations sur les obligations de caisse.

Pour le marché hypothécaire, cet indice n'est toutefois pas encore suffisant pour permettre une détente, estime la Société de Banque Suisse (SBS). Comme ses concurrents, l'institut parle plutôt d'un taux d'intérêt minimum de 6,5%. Avant d'envisager une baisse, il faut que les coûts

de refinancement des hypothèques soient très largement inférieurs au taux actuel sur les hypothèques du 1er rang.

Si la tendance se confirme, la SBS adaptera ses conditions, a précisé un porte-parole. Selon les régions, la banque applique un taux qui va jusqu'à 7%. Les spécialistes s'accordent toutefois à dire qu'une tendance ne se dégage vraisemblablement pas avant la fin de l'année.

AUX ETATS-UNIS

Aux Etats-Unis ce renversement de tendance est déjà une réalité et on parle d'une réduction du taux d'escompte. Un affaiblissement conjoncturel s'est d'ailleurs fait jour dans ce pays. Ces développements devraient stabiliser le cours du dollar. En Europe, la bonne conjoncture poussera en revanche les banques centrales à maintenir pour le moment leur politique monétaire restrictive. Les réductions de taux ne devraient donc être que modérées.

(ats)

Un pied à La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale de la Fiduciaire horlogère suisse

La Fiduciaire horlogère suisse a tenu hier son assemblée générale. Outre la partie statutaire, les membres ont profité de leur venue dans nos Montagnes pour inaugurer le nouveau bureau de la Chaux-de-Fonds.

La partie officielle de cette 61e assemblée générale n'a, comme de coutume, pas dépassé le temps qui est généralement imparti à cet exercice. Le président, M. Jean-François Krebs, a simplement relevé la satisfaction du Conseil d'administration quant au résultat de l'année 88. Il a ensuite donné la parole à M. Pelletier, directeur de la Fiduciaire.

«Au bénéfice d'une riche expérience de l'industrie horlogère et des assurances sociales, on peut constater avec beaucoup de plaisir que le rôle de la Fiduciaire horlogère suisse ne se limite plus uniquement aux contrôles de l'application des prescriptions légales mais qu'il s'étend de plus en plus aux conseils qu'elle peut apporter aux clients, a-t-il déclaré.»

Relevant certaines difficultés de la Fiduciaire, M. Pelletier a rappelé que la décision de ne



M. Beat Leuenberger, responsable du nouveau bureau chaux-de-fonnier. (Photo Impar-Gerber)

plus se consacrer uniquement à l'horlogerie, mais de se tourner également vers les autres secteurs économiques, datait de la fin des années 70. C'est en 1980 que naissait la Fiduciaire Soresa SA, gérée par la Fiduciaire horlogère.

«Aujourd'hui, nous sommes capables de couvrir l'ensemble des services fiduciaires pour toutes les branches industrielles ou commerciales. A l'exception des révisions bancaires.»

Ce dynamisme prend en 1989 son second souffle, avec l'ouverture à La Chaux-de-Fonds

d'une succursale pour les deux fiduciaires. «Le développement économique du canton, et plus particulièrement celui des Montagnes, la proximité de certains clients et l'aide de nos administrateurs nous ont poussés à faire le saut, s'est réjoui M. Pelletier. Le tunnel de La Vue-des-Alpes a été un autre facteur important dans cette décision.»

Travaillant depuis dix ans à la Fiduciaire horlogère et, de surcroît, Chaux-de-Fonnier, M. Beat Leuenberger s'est vu confier la direction de ce bureau. J.Ho.

Mourir pour renaître

Boillat SA: fusion achevée

Entérinée voilà plus de deux ans, la fusion des trois plus grandes sociétés métallurgiques suisses s'achève par la réunion en une seule société de production.

L'entreprise Boillat SA à Reconvilier disparaît! Mais seulement dans le registre du commerce.

Cela fait deux ans et demi que la décision a été prise de réunir les trois plus grosses sociétés métallurgiques de Suisse en une seule entité. La première étape a vu la naissance d'un holding: UMS Usines Métallurgiques Suisses Holding SA, à Berne. Les en-

treprises de Dornach, Thoune et Reconvilier gardaient pourtant leur indépendance au niveau de la production.

Aujourd'hui, la fusion se termine par la création d'une société qui va chapeauter les trois usines.

Cette rationalisation va bien entendu s'accompagner d'une restructuration.

«En ce qui concerne les ateliers de Thoune et Dornach, le personnel va sensiblement diminuer, déclarait hier M. Chevrollet, secrétaire général de Boillat SA. En revanche, notre atelier de Reconvilier devrait voir son effectif progresser!» J.Ho.

Réelle inquiétude

Assemblée générale de la SNGCI

La société neuchâteloise des gérants et courtiers en immeubles (SNGCI) a tenu son assemblée générale vendredi dernier à Avenches. Elle a appelé à sa présidence M. Michel Kohler, gérant d'immeubles à Neuchâtel, qui succédera dès le 1er janvier 1990 à M. André Bolliger, de La Chaux-de-Fonds, qui arrive au terme de son mandat de 4 ans.

La situation du marché immobilier a bien entendu été évoquée et les professionnels se sont inquiétés de la hausse massive et rapide du taux de l'intérêt hypothécaire. Les gérants d'immeubles ont vivement regretté que les banques n'aient pas attendu quelques mois au moins avant de notifier une nouvelle hausse non seulement sur les nouvelles af-

aires mais surtout sur les anciens prêts.

Cette situation provoquera des problèmes certains non seulement aux propriétaires qui voient les charges s'enfler en l'espace de quelques mois mais aussi aux locataires dont les loyers devront dans bien des cas subir une nouvelle hausse.

Les gérants d'immeubles ont noté avec satisfaction que le code de déontologie et les engagements pris en 1987 leur ont permis de se démarquer des affairistes qui ont bouleversé le marché immobilier de notre canton par des méthodes que les professionnels réprouvent.

La nouvelle loi dite des «congrès-ventes» a également été l'objet d'une discussion. Tout en regrettant de nouvelles contraintes et une limita-

tion de la liberté de commerce, l'assemblée a estimé que cette loi devrait, elle aussi, contribuer à calmer les intentions des spéculateurs. Elle a d'ailleurs déjà commencé à faire sentir ses effets sur le marché. La restriction des crédits bancaires et la hausse du taux hypothécaire auront les mêmes effets et freineront certainement aussi les reventes d'immeubles en cascades à des fins uniquement spéculatives.

A l'issue de l'assemblée, les participants ont suivi avec beaucoup d'intérêt un exposé de M. Thierry Béguin, conseiller aux Etats, sur les travaux des Chambres fédérales en matière de révision du droit du bail à loyer et des mesures urgentes qu'elles prendront prochainement pour lutter contre la spéculation foncière. (comm)

Répression à Pékin

Investisseurs étrangers ébranlés

La sanglante répression à Pékin a fortement ébranlé les marchés financiers asiatiques, à commencer par la bourse de Hong Kong, mais a provoqué une vive hausse de l'or, qui a retrouvé son rôle de valeur refuge. Les violences de l'armée incitent également les investisseurs d'Asie mais aussi d'Europe à réexaminer leur politique d'investissements en Chine.

Comme attendu, la Bourse de Hong Kong a plongé dès sa réouverture lundi, en raison de ventes-panique. L'indice a perdu 581,77 points soit 22% par rapport à vendredi pour cloû-

rer à 2.093,61. Cette baisse est la plus forte depuis le krach d'octobre 1987.

Selon les analystes à Hong Kong, le mouvement massif de ventes a été causé par la crainte d'éventuelles répercussions des émeutes chinoises sur la colonie britannique, qui doit être rendue à la Chine en 1997.

A Taipei, la Bourse a chuté de 4,7%, sa plus forte baisse en une seule séance depuis 26 ans. A Manille, où les investisseurs chinois jouent un rôle important, la bourse s'est repliée mais de seulement 1%. (ats, afp)

L'ÉCONOMIE EN BREF

ALGÉRIE. - Quelques 25 entreprises suisses vont participer du 6 au 17 juin à la 25e Foire internationale d'Alger, dans un stand collectif de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC). Spécialisées pour la plupart dans les machines-outils ou les équipements de construction, ces entreprises vont tenter de percer sur un marché algérien difficile mais prometteur dans certains secteurs industriels et dans la construction.

DISNEY. - Le groupe Sky Television de M. Rupert Murdoch a retiré sa demande de dommages et intérêts de 1,5 milliard de dollars à Walt Disney Company pour la rupture d'un accord de joint-venture, après être parvenu à un accord à l'amiable qui assure la diffusion des films produits par Disney sur le réseau satellitaire de Sky.

LAUSANNE. - L'année 1988 a été une période de stabilisation pour la société du Métro Lausanne-Ouchy S.A., après le bond en avant enregistré en 1987 lors de l'introduction du nouvel abonnement économique des transports publics lausannois. 7.345.000 voyageurs ont été transportés contre 7.356.000 l'année précédente. L'exercice laisse un bénéfice de 2400 francs (déficit de 17.300 francs en 1987).

HPI. - Si le chiffre d'affaires d'Hermès Precisa International (HPI), entreprise de bureautique à Yverdon, a reculé de 116,2 millions en 1987 à 74,1 millions de fr en 1988, le bénéfice s'est accru de 1,08 à 1,78 million. Dans son rapport annuel, le Conseil d'administration propose à l'assemblée des actionnaires du 7 juin de porter ce bénéfice à compte nouveau et de réduire ainsi la perte reportée à 23,5 millions.

JAPON. - Le nouveau premier ministre japonais Sosuke Uno a promis, lundi, de rétablir la réputation internationale du Japon, ternie par le scandale Recruit, et de changer ses pratiques économiques «objectivement perçues comme déloyales» par ses partenaires étrangers.

WINTERTHUR. - Grâce aux nouvelles sociétés du groupe - dont la Neuchâteloise - les primes brutes consolidées de la Winterthur ont passé, en 1988, le cap des 10 milliards de fr (+27,3%). L'assemblée générale du 29 juin accroîtra le dividende de 60 à 64 fr par action et de 12 à 12 fr 80 par bon de participation, en même temps qu'elle augmentera le capital de la maison-mère, Winterthur-Assurances, de 135,2 à 152,1 millions.

ORELL FÜSSLI. - Orell Füssli Arts Graphiques S.A. a repris au 1er juin la société Friedr. Daeniker & Co. S.A., Weiningen (ZH), le principal importateur et grossiste suisse de livres en langue anglaise. Dans un communiqué, Orell Füssli a précisé que la société réalise un chiffre d'affaires annuel de quelque 10 millions de francs.

DOUTES. - Les pays industrialisés européens membres non-régionaux de la Banque Asiatique de Développement ont manifesté leurs doutes ou de sérieuses réserves sur la création de l'Asian Finance and Investment Corporation, un projet regardé en l'état actuel comme faisant la part trop belle au Japon.

INTEGRA. - Les propriétaires d'Integra S.A., Zurich, et d'Orgu Organisation Gutzwiller S.A., Wallisellen (ZH), ont créé une structure plus transparente avec la fusion des deux entreprises. La situation bénéficiaire demeure toutefois insatisfaisante.

STUAG. - En 1988, le groupe Stuag, entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S.A., a réalisé un chiffre d'affaires total de 328 millions de francs, contre 293 millions l'année précédente.

Bourse de Genève

Marché bien disposé

Le marché était bien disposé lundi à la bourse de Genève et le volume est moyen. Les événements de Chine sont bien les seuls faits qui auraient pu contrarier le mouvement de reprise amorcé la semaine dernière, amplifié vendredi par la détente des taux.

C'est ce facteur, allié à la baisse du dollar qui a été le plus fort puisque le mouvement devait se confirmer en ce début de semaine avec des taux de l'eurofranc suisse nettement en dessous de 7% (6 7/8 à 1 mois) alors qu'ils étaient encore à plus de 8 jeudi.

Certaines valeurs qui ont encore un écart à combler. On pense notamment aux assurances et plus précisément à Winterthur (4560 +135), Zurich (4760 +135), au bon Ré-assurances (1695 +15), au bon Bâloise (2440 +85) et à la nominative (2925 +55). Le baby Roche (16525 +100), l'action (332000 +4000), l'UBS (3190 +30), le CS Holding (2475 +25), Baer (11050 +250), Ciba (3940 +40), Alusuisse (1149 +26), Swissair (1060 +15), Adia (8310 +35), Ascom (4375 +125), Electrowatt (2900 +30), Forbo (2790 +30), Jacobs (7225 +50), Buehrle (1090 +15), le bon SGS (5575 +50) sont les plus choyés des grandes valeurs.

L'augmentation de capital de Nestlé se passe bien, le paiement d'un droit de 135 frs pour la porteur (7190), de 94 frs pour la nominative (6430 -60) et de 20 frs pour le bon (1325 -25) n'égratigne que les deux dernières.

Dans le même registre, Affichage (685 -65) détache un droit coté 62 frs, la nominative (730 -100) résiste moins bien, Fuchs un droit de 19 frs pour le bon (285 -25) et de 190 frs pour l'action (3175 -200).

Quelques nominatives, Héron (2100 +100), Forbo (1325 +50), Landis (1250 +35), Vevey (203 +5) sortent du lot.

(ats, sbs)

La hausse du franc stoppée à Zurich

Le dollar s'est affaibli en début de semaine. Après avoir ouvert en baisse à 1,6755 fr., la devise est néanmoins remontée à 1,6905 fr. lundi en fin d'après-midi à Zurich (1,6980 fr. vendredi). La hausse du franc suisse a en revanche été stoppée face aux autres principales monnaies, ont indiqué les cambistes.

Après la publication, vendredi, des statistiques du marché américain du travail, plusieurs banques ont abaissé à 11% (11,5%) leur taux d'intérêt de base. Les opérateurs espèrent toujours davantage une baisse du taux d'escompte américain.

Le franc suisse a perdu du terrain face aux monnaies européennes. (ats)

FONDS DE PLACEMENT

Cours du 02.06.89	Demande	Offre	Asiac	1608.—	1618.—
America val	474.25	477.25	Automation	106.—	107.—
Bernfonds	141.—	144.—	Emetac	930.—	940.—
Foncipars 1	37.10	37.50	Eurac	378.—	382.—
Foncipars 2	1640.—	1680.—	Intermobil fd	109.50	110.—
Japan portf	393.75	396.75	Pharmafonds	369.—	370.—
Swissvall ns	—	—	Poly-Bond	70.—	71.—
Universal fd	125.60	127.60	Siat 63	1580.—	1590.—
Universal bd	77.—	78.—	Swissac	1693.—	1703.—
Canac	103.—	104.—	Swiss Franc Bond	1027.—	1031.—
Dollar inv. dol	111.—	112.—	Bondwert	133.50	134.50
Francit	209.50	211.50	Ifca	—	—
Germac	197.25	199.25	Uniwert	172.—	173.—
Gulden-Invest	229.—	231.—	Valca	110.—	—
Holland-Invest	224.50	226.50	Amca	39.50	40.—
Itac	195.25	197.25	Bond-Invest	62.25	62.50
Japan inv.	1636.—	1652.—	Eurit	312.—	315.—
Rometac	523.—	528.—	Fonsa	195.50	196.—
Yen Invest	1066.—	1076.—	Globinvest	110.—	111.—
Canasec	620.—	630.—	Immovit	1640.—	1660.—
Cs bonds	76.50	77.50	Sima	227.50	228.—
Cs internat	129.50	131.50	Swissimm. 61	1345.—	1360.—
Energie val.	152.75	154.75	Les cours des fonds de placement, communiqués par le Groupement local des banques, paraissent chaque semaine.		
Europa valor	204.50	206.50			
Ussec	746.—	756.—			
America	1045.—	1055.—			

PUBLICITÉ

Hôtel-Restaurant de la Gare

8725 Le Noirmont

G. + A. WENGER 039 / 53.11.10

mercredi - jeudi et vendredi midi

LUNCH à Fr. 32.—

entrée, plat principal et dessert

à 20 mn de La Chaux-de-Fonds

Vacances-Voyages



Vos vacances en compagnie de votre quotidien préféré !



- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement.
- Avion: Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
- Pour l'étranger, L'Impartial décline toute responsabilité...

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Form with fields for Nom et prénom, Ancienne adresse, Adresse vacances, Rue, NPA/Localité, Hôtel/chez, Pays/Province.

- Paiements: à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4, en timbres-poste annexés

A expédier sous enveloppe (Imprimé à 35 ct) Journal L'Impartial SA Service des abonnements Rue Neuve 14 2300 La Chaux-de-Fonds



DIFFUSANCE

LA NOUVELLE FORCE HYDRATANTE DE VOTRE PEAU

Jeanne Gatineau PARIS

Une conseillère en beauté de la maison Jeanne Gatineau sera à votre disposition du mardi 6 juin au samedi 10 juin

Jeanne Gatineau PARIS



GRATUIT pour tous soins ou achat dès Fr. 35.-

chèques fidélité

pharmacie

Dr. P.A. Nussebaum Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

SECTEUR COSMÉTIQUE Av. Léopold-Robert 57 039/23 40 23-24 La Chaux-de-Fonds

divers

Bungalows vacances au Tessin Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano sur le lac de Lugano. A partir de Fr. 18.- par personne.

CHROMACRON La montre couleur-temps Fr. 280.- von gunten Av. Léopold-Robert 23 039/23 50 44

Salon Canin 'chez' Lala Toilettage soigné avec l'affection en plus Gilbert et Elisabeth Jacot Numa-Droz 74 La Chaux-de-Fonds 039/23 03 63

BOURSE

Table with market indices: DOW JONES (2494.20), ZURICH (1036.50), \$ US (1.675)

MÉTAUX PRÉCIEUX Table with prices for Or, Argent, Platine

CONVENTION OR Table with prices for Plage or, Achat, Base argent

INVEST DIAMANT Table with prices for Juin 1989: 245

HORS BOURSE Table with prices for Roche b/jce, Roche 1/10, Kuoni

ACTIONS SUISSES Table with prices for C.F.N.n., B. Centr. Coop., Crossair p., etc.

ACTIONS ÉTRANGÈRES Table with prices for Ciba-gy n., Ciba-gy b.p., Jelmoli, etc.

NEW YORK Table with prices for Aetna LF & CAS, Alcan

Table with prices for Rockwell, Schlumberger, Sears Roeb, etc.

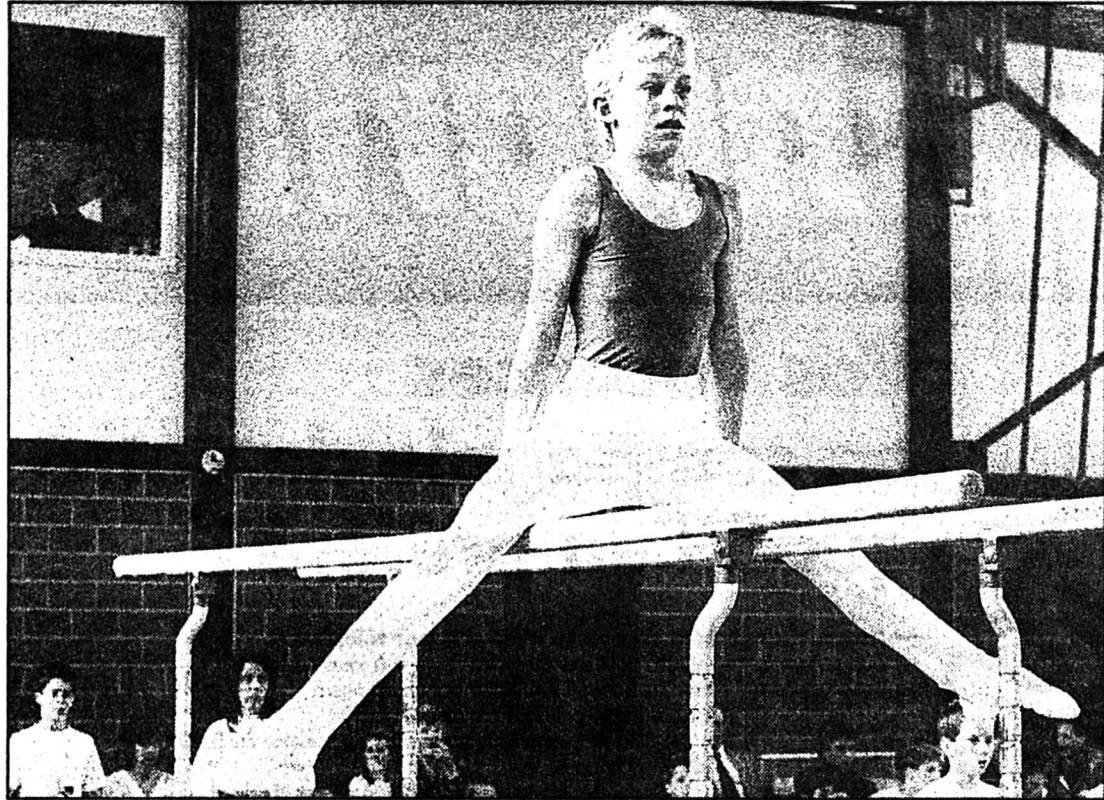
Table with prices for Aluminio de Am, Amax Inc, Asarco Inc, etc.

BILLETS (CHANGE) Table with prices for 1 \$ US, 1 \$ canadien, 1 £ sterling, etc.

DEVICES Table with prices for 1 \$ US, 1 \$ canadien, 1 £ sterling, etc.

Quatre champions suisses présents

Journée neuchâteloise de gymnastique à Rochefort



Le Chaux-de-Fonnier Fabien Ischer a concouru en catégorie P3. (Schneider)

La journée neuchâteloise organisée à Rochefort samedi a remporté un énorme succès. Pensez! Trois membres de l'équipe nationale, deux du cadre B, quatre champions suisses juniors et six autres médaillés des derniers nationaux juniors ainsi que de très nombreux bons éléments venus de tout le pays, telle est la palette de gymnastes, 257 au total, qui était réunie pour cette compétition, qui prouve en est, est très réputée dans toute la Suisse!

Les jeunes gymnastes schaffhousois venus en grand nombre, ont démontré que leur école de gymnastique était bien la meilleure du pays et ont présenté dans les catégories de PI à PV une leçon de perfectionnisme! C'est donc à un spectacle de choix, que les spectateurs ont pu assister tout au long de la journée et de la soirée.

SÉRIEUX

C'est à la fois beau et touchant ainsi qu'intéressant de voir ces petits bonhommes de 8 ans concourir en classe d'introduction. A ce stade déjà, ils doivent faire face aux nombreuses

difficultés de ce sport, et ce avec un grand sérieux. Caril Camborata, Serrières, fut le seul à briser l'hégémonie vaudoise en se classant 2e. Nicolas Proserpi, Peseux, en progrès constants, remporte la dernière distinction de cette catégorie.

Première démonstration de la machine schaffhousoise à fabriquer des champions, en PI. Un triplé suisse alémanique en a devancé un de Serrières. Très près du podium, Daniel Gerber, n'a d'ailleurs que très peu à envier au vainqueur à la suite d'un excellent concours. Danilo Camborata et Christophe Didier sont eux aussi à créditer d'une très bonne performance.

En PII, les deux Schaffhousois, Gaudenz et Buchi, troisième et premier des nationaux, ont devancé le fameux trio neuchâtelois formé de Boris et Joachim Von Buren, Serrières, et Florent Girardin, La Chaux-de-Fonds. Ces 5 gymnastes ont d'ailleurs nettement dominé cette catégorie.

En PIII, Suisse alémanique et Vaudois ont mené les débats de bout en bout. Une nouvelle fois, le Subiéreux Laurent Perrinjaquet fut le seul Neuchâtelois à donner satisfaction, au

terme d'un concours très régulier.

Champion suisse PIII, Mathias Meier, 11 ans, a démontré ses talents en s'imposant en PIV! Troisième à 1 point, Christophe Stawarz, Le Locle, a parfaitement rempli son contrat. 4e et 6e, Antoine Tschumy, La Chaux-de-Fonds, et Sébastien Collaud, Serrières, confirment leur bon début de saison.

Ultime victoire schaffhousoise en PV, où le jeune Raphael Meier s'impose de peu devant trois «vétérans» vaudois, de 12 ans leurs aînés! A noter que les 6 premiers se sont classés en 0,45 point. Dominique Collaud, Serrières, obtient un bon 11e rang conforme à sa forme actuelle, alors que Sylvain Jaquet, La Chaux-de-Fonds, en progrès mais manquant de constance, termine 27e.

ACROBATIES

En PVI, les spectateurs ont pu assister à un concours de grande qualité. Les doubles saltos, les vrilles, les parties acrobatiques fusaient aux 4 coins de la salle! Stéphane Haefliger et Michel Vionney, tous deux membres du cadre national se sont livrés à un mano a mano passionnant,

n'étant finalement séparés que par 0,05 point à l'avantage du Lucernois, mais quelle démonstration. Silvio Borella, Sion, victime d'un «couac» aux anneaux est déjà à plus de 2 points, et derrière, les poursuivants sont distancés tout en réalisant eux aussi de belles prouesses.

En apothéose, en fin de concours, les 6 meilleurs gymnastes de la barre fixe ont disputé une finale à cet engin, qui a vu une double victoire, avec 9,40, des deux premiers du classement de PVI.

Cette compétition qui a remporté un énorme succès, aura donc été une excellente propagande pour la gymnastique artistique. Un grand bravo à la section de Rochefort qui a parfaitement organisé cette manifestation, mais une mention particulière va aux juges qui ont travaillé durant 12 heures, presque sans interruption, chapeau et merci!

cerne, 54.65; 3. Stouder Rolf, Courgenay, 54.20; 4. Minnic Roger, Rickenbach, 56.10; 5. Muller Réto, Hinterthurgau, 53.80. **Puis:** 12. Perrinjaquet Laurent, Peseux, 52.10, 26. Ischer Fabien, Chx-de-Fds Ancienne, 49.70, 27. De Montmollin Xavier, 49.40, 28. Valley Christophe, Serrières, 49.35.

Performance IV, 26 participants: 1. Meier Mathias, Burthalen, 54.95; 2. Kyburz Mathias Rickenbach, 54.00; 3. Stawarz Christophe, Le Locle, 53.90; 4. Tschumy Antoine, Chx-de-Fds Ancienne, 51.75; 5. Stingelin Félix, Therwil, 51.35; 6. Collaud Sébastien, Serrières, 51.20. **Puis:** 10. Strauss Fabien, Saint-Aubin, 50.00.

Performance V, 29 participants: 1. Meier Raphael, Burthalen, 52.00; 2. Schai Laurent, Leysin, 51.85; 3. Kuonen Urs, Aigle-Alliance, 51.70; 4.

Hedinger Adrien, Wilchingen, 51.60, ex aquo Durnat Alain, Aigle-Alliance, 51.60. **Puis:** 11. Collaud Dominique, Serrières, 50.20, 27. Jaquet Sylvain, Chx-de-Fds Ancienne, 46.55.

Performance VI, 14 participants: 1. Haefliger Stéphane, 54.20; 2. Vionnet Michel, Aigle-Alliance, 54.15; 3. Borella Silvio, Sion, 51.90; 4. Senn Pierre, Lucerne, 50.75; 5. Wey Raphael, Rickenbach, 50.70, ex aquo Godel Laurent, Aigle-Alliance, 50.70. 7. Borloz Gérald, Aigle-Alliance, 49.60.

Finale à la barre fixe: 1. Vionnet Michel, 9.40, ex aquo Haefliger Stéphane, 9.40; 3. Borella Silvio, 8.80; ex aquo Borloz Gérald, 8.80; 5. Senn Pierre, 8.70; 6. Anliker Lucas, 8.65.

Ch. Wicki.

CLASSEMENT

Classe d'introduction, 40 participants: 1. Collaud Stéphane, Nyon, 54.25; 2. Ravaz David, Lausanne Bourgeoise, 53.55; ex aquo Camborata Caril, Serrières, 53.55; 4. Berger Damien, Aigle-Alliance, 53.35; 5. Eap Fabrice, Aigle-Alliance, 53.30. **Puis:** 16. Proserpi Nicolas, Peseux, 52.30; 17. Stauffer Hervé, St-Aubin, 52.25.

Performance I, 55 participants: 1. Kunz Fabio, Bruthalen-Schaffhouse, 57.45; 2. Brulisaier Béat, Hallau-Schaffhouse, 56.60; 3. Tanner Andréas, Merisshausen, 56.50; 4. Gerber Daniel, Serrières, 56.20; 5. Camborata Danilo, Serrières, 55.55; 6. Didier Christophe, Serrières, 54.90. **Puis:** 11. Perrinjaquet Maurice, Peseux, 53.75.

Performance II, 47 participants: 1. Gaudenz, Hallau-Schaffhouse, 57.45; 2. Buchi Bruno, Heigen-Schaffhouse, 57.40; 3. Von Buren Boris, Serrières, 56.60; 4. Von Buren Joachim, Serrières, 56.25; 5. Girardin Florent, Chx-de-Fds Ancienne, 55.65. **Puis:** 14. Baudin Gilles, Peseux, 52.75; 22. Moulin Sébastien, Peseux, 51.15; 23. Stauffer Cédric, St-Aubin, 50.75.

Performance III, 46 participants: 1. Kuhn Gunter, Buchs, 56.20; 2. Lustinberger Philippe, Rickenbach-Lu-

TIR

Finale cantonale neuchâteloise Groupes au pistolet 1989

Voici les résultats de la dix-neuvième finale cantonale qui s'est déroulée au stand de Plaines-Roches à Neuchâtel le samedi 3 juin 1989.

1. Infanterie 1, Neuchâtel, 378 points; 2. Armes-Réunies 2, La Chaux-de-Fonds, 373; 3. Pistolet & Revolver, Le Locle, 371; 4. Aux Armes de Guerre 2, Peseux, 368; 5. Armes-Réunies 1, La Chaux-de-Fonds 368; 6. Armes-Réunies 3, La Chaux-de-Fonds, 367.

Le groupe vainqueur était composé des tireurs suivants:

Serge Erissman 95, André Mutti 95, Marcel Mermoud 93.

Meilleurs résultats individuels. - 1er tour: Carlo Chiesa, La Chaux-de-Fonds, 98 points; Jacques Portner, La Chaux-de-Fonds, 95; Antonio Lucchina, Peseux, 95.

2e tour: André Mutti, Neuchâtel, 96 points; Eric Monnier, La Chaux-de-Fonds, 96; Michel Huguenin, La Chaux-de-Fonds, 96.

Finale: Bertrand Mollier, Le Locle, 97 points; Michel Huguenin, La Chaux-de-Fonds, 95. (sp)

GAINS

Sport-Toto
1 x 12 Fr. 39.392,80
13 x 11 Fr. 3.030,20
217 x 10 Fr. 181,50

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr 100.000.-

Toto-X
1 x 6 Fr. 75.444,30
4 x 5+cpl Fr. 8.382,70
62 x 5 Fr. 643,70
2.183 x 4 Fr. 13,70
25.034 x 3 Fr. 2,40

Loterie suisse à numéros
2 x 6 Fr. 377.695,50
6 x 5+cpl Fr. 51.044,60
244 x 5 Fr. 3.095,90
8.409 x 4 Fr. 50.-
137.529 x 3 Fr. 6.-

Joker
1 x 6 Fr.484.163,50
6 x 5 Fr. 10'000.-
38 x 4 Fr. 1.000.-
315 x 3 Fr. 100.-
3.382 x 2 Fr. 10.- (si)

ENTILLES SA OCCASIONS

PEUGEOT 205 GTI (122 CV)	1988	21 000 km
PEUGEOT 205 GT	1983	88 000 km
PEUGEOT 309 GR 1.3	1986	50 000 km
PEUGEOT 305 GL	1985	69 000 km
PEUGEOT 305 GT	1984	30 000 km
PEUGEOT 405 SRI TO	1988	25 000 km
PEUGEOT 505 GR	1984	85 000 km
PEUGEOT 505 STI AUT	1982	107 000 km
CITROËN BX GT TO	1985	55 000 km
FORD ORION 1.6I KIT	1988	4 000 km
RENAULT 25 GTX	1984	37 000 km
RENAULT 18 BREAK GTL	1984	98 000 km
TALBOT HORIZON PREMIUM	1984	71 000 km
TOYOTA COROLLA 1.6 GL	1983	86 000 km
VW JETTA GL 1.6	1985	54 000 km
VW GOLF GL 1.6	1984	107 000 km
VW GOLF GL 1.6	1984	68 000 km

Conditions de financement intéressantes
GARANTIE

Ouvert le samedi toute la journée

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds — ☎ 039/26 42 42
Le Locle — ☎ 039/31 37 37

012006

CONCESSIONNAIRE



PEUGEOT TALBOT

immobilier

A vendre au Val-de-Ruz:

superbe appartement

de 5½ pièces, très spacieux (163 m²), avec 2 balcons et vue magnifique, plus un garage, une place de parc, un réduit, une cave et part au jardin.

Grand confort dans petit immeuble résidentiel construit en 1984.

Superbe cuisine agencée luxueusement, une salle d'eau/W.-C. + une salle de douche/W.-C., cheminée de salon, ascenseur, etc.

Prix demandé: Fr. 540 000.-

Adresser offre sous chiffres 87-1371 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, Neuchâtel.

VILLATYPE SA

A vendre ou à louer au Noirmont

maison familiale de 4½ pièces

Cheminée française, cuisine, bain-W.-C., garage + studio de 2½ pièces au rez-de-chaussée. Excellente situation, parcelle arborisée.

S'adresser à VILLATYPE SA, Belprahon, ☎ 032/93 31 44 (W. Jakob)

16008



FIDUCIAIRE
Jean-Charles Aubert SA
Av. Chs-Naine 1
☎ 039/26 75 65
La Chaux-de-Fonds

Bonne épicerie

à remettre à La Chaux-de-Fonds pour raisons de santé. Commerce très bien situé avec chiffre d'affaires intéressant.

012285

spectacles-loisirs

BRITANNIA PUB
Avenue Léopold-Robert 11

Ce soir

AFRICAN NIGHT

avec PAPE

012178

divers

Crédit rapide

jusqu'à Fr. 30 000.- et plus. Discretion assurée.

Meyer Financement + Leasing
Tirage 28 - 2520 La Neuveville - Tél. 038/51 18 33
Du lundi au samedi, de 10 à 20 heures. 001515

A vendre

JETTA GT 112 CV

1986, 50 000 km, toit ouvrant, autoradio Pioneer, pneus d'hiver. Fr. 16 000.- à discuter. ☎ 039/23 93 16. 461269

DÉMONSTRATION

Machines à bois
KITI

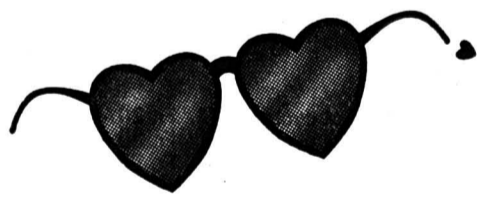
8, 9 et 10 juin

Oswald
Quincaillerie
Outillage

Léopold-Robert 102

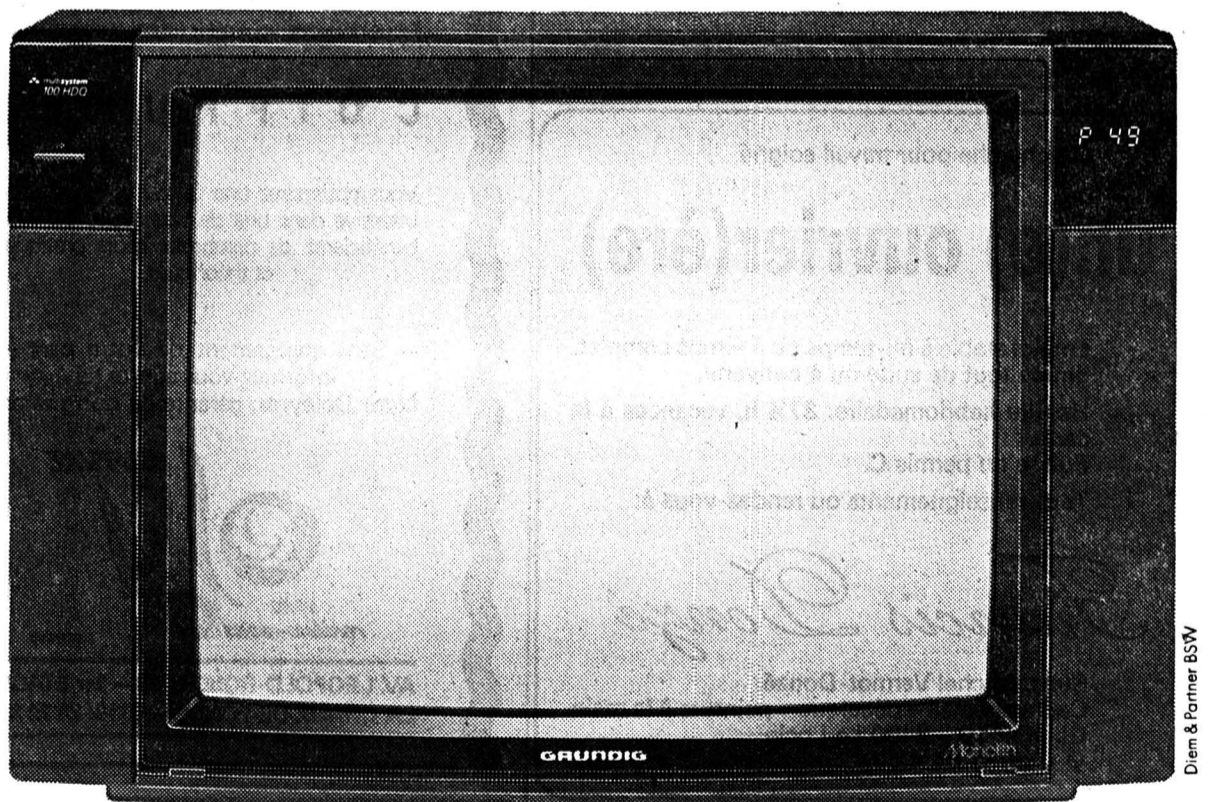
**Enfin fini! Terminé le scintillement de la
télévision. Voici une véritable réussite:
Grundig crée la télévision sans scintil-
lement. Avec technique 100 hertz. Allez
découvrir ce nouveau plaisir télévisuel
dans votre magasin spécialisé – pour
l'amour de vos**

yeux.



Grâce à sa technique 100 hertz, le Grundig Monolith 70-100 HDQ produit des images sans scintillement. Cet exploit provient du dédoublement de la fréquence avec laquelle les images changent, de 50 à 100 trames par seconde. Pour vos yeux, cela signifie détente devant la télévision, sans fatigue.

Ecran 70 cm à angles droits. Filtre de contrastes anti-éblouissant. Arrêt sur image. 2x35 watts de puissance musicale stéréophonique. Maintenant chez votre revendeur spécialisé. Prix au comptant Fr. 3298.-



Diem & Partner BSW

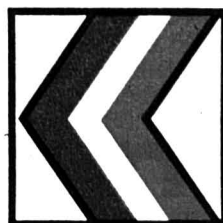
GRUNDIG

Grundig (Suisse) SA, Steinackerstrasse 28, 8302 Kloten, Téléphone 01/814 16 66

015381

Pour votre change et vos chèques de voyage aux conditions les plus favorables
 Pour vos bons d'essence pour l'Italie
 Pour mettre vos valeurs en lieu sûr
 Une seule adresse

Banque Cantonale Neuchâteloise



Succursales à: La Chaux-de-Fonds — Le Locle
 Agences à: La Chaux-de-Fonds «Jumbo»* — Les Brenets — La Brévine — Les Ponts-de-Martel
 Agence mobile à: La Sagne-Village — mardi et jeudi de 13 h à 14 h 30
 * Ouvert le samedi toute la journée

000057

Nos belles occasions avec garantie

VW COMBI 4x4 SYNCHRO
 modèle 1987, 9 places, 4700 km, état de neuf, diverses options, valeur neuf Fr. 38 000.-, cédé cause imprévue Fr. 27 500.-

VW POLO BREAK 1100
 modèle 1984, 39 000 km, état impeccable, Fr. 7200.-

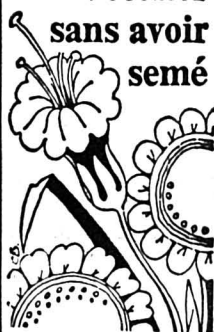
AUDI 80 GL 1300
 modèle 1982, 4 portes, 80 000 km, radio, Fr. 5900.-

VW JETTA GL 1300
 modèle 1982, 87 000 km, 4 portes, Fr. 5900.-

Crédit et reprise possible
 Garage du Jura - W. Geiser
 Service de vente
 ☎ 039/61 12 14

472

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



offres d'emploi

VEREM SA

Rue de la Côte 2 - 2400 Le Locle
 cherche tout de suite ou pour date à convenir

personnel

à former sur la fabrication de verres de montres.

Sans permis s'abstenir.

Se présenter sur rendez-vous.
 ☎ 039/31 55 77

140518

JEUNES GENS JEUNES FILLES

Nous pouvons vous offrir un bel avenir dans la

COIFFURE !

Vous obtiendrez une formation sérieuse et intensive dans une de nos écoles où vous bénéficierez de nombreux cours pratiques et théoriques.

- Sans engagement de votre part -
 informez-vous auprès de
 Mme Doleyres, gérante de notre salon



000452

AV. LEOPOLD-ROBERT 13 - 1er ETAGE
 LA CHAUX-DE-FONDS - (039) 23 78 83



Egalement à Genève et Yverdon

C'est SUPER En plus, c'est une affaire

☎ 039/28 55 67

Ouverture:
 Lundi: 14 heures - 18 h 30
 Mardi à vendredi: 9 h 30 - 11 h 50 et 14 h - 18 h 30
 Samedi: 9 h 30 - 11 h 50 et 14 h - 17 h

DAMES - HOMMES - ENFANTS

Jeans adultes	Fr. 25.-	Chemises-Chemisiers adultes	Fr. 10.-/20.-
Jeans enfants	Fr. 15.-	Chemises-Chemisiers enfants	Fr. 10.-
Pantalons adultes	Fr. 15.-	T-Shirt avec motifs adultes	Fr. 10.-
Pantalons enfants	Fr. 10.-	T-Shirt avec motifs enfants	Fr. 5.-
Jupes adultes	Fr. 25.-	S-Shirt avec motifs adultes	Fr. 25.-
Jupes enfants	Fr. 15.-	S-Shirt avec motifs enfants	Fr. 15.-
2 T-shirts pour hommes - dames	Fr. 10.-	Mi-bas	Fr. 1.-
Costumes de bain	Fr. 5.-	Chaussettes Tennis	Fr. 3.-
Collants	Fr. 2.-		



AU COIN DE LA SUPER AFFAIRE

Au Casse-Prix votre portemonnaie est aussi en vacances

La montre de vos vacances: chronographe, Dual-time, réveil Fr. 5.-
 mais aussi
 jouets, jeux, puzzles, peluches, gadgets, souvenirs, cadeaux, verrerie, tasses/assiettes camping, vannerie, cache-pots, etc.
 Sacs de couchage Fr. 55.- Rasoir élec. avec tondeuse Fr. 35.-
 Radio Recorder double lecteur de cassettes FM-LW-MW Fr. 90.-

VÉLOS EN TOUS GENRES: Hommes - Dames - Enfants

Service et garantie
 Exemple: Vélo enfant 16" Fr. 120.-
 BMX 20" Fr. 225.-
 MOUNTAIN BIKE 26" 18 vit. Fr. 540.- (tout Shimano)
 entièrement équipé
 MOUNTAIN BIKE 24" 18 vit. Fr. 450.-



Maillot cycliste CM Fr. 20.- Gants Fr. 10.-
 Maillot cycliste LM Fr. 30.- Body - vestes - pèlerines
 Cuissard Fr. 25.- Sacoches PRIX CASSE-PRIX

Bon d'achat Fr. 5.-

à faire valoir sur un achat de Fr. 20.- ou plus sur présentation de ce bon

QUALITÉ + PRIX = CASSE PRIX

La Chaux-de-Fonds Rue de la Balance 12

14657

offres d'emploi

On cherche pour travail soigné

un(e) ouvrier(ère)

Emploi stable à mi-temps ou à temps complet. Entrée tout de suite ou à convenir.

Horaire hebdomadaire: 37½ h, vacances à la carte. Suisse ou permis C.

Tous renseignements ou rendez-vous à:

Francis Donzé

Succ. Michel Vermot-Donzé
 Cadrans email - décalque - peinture à la main
 Girardet 10 - 2400 Le Locle
 ☎ 039/31 61 42

140512



cherche:

mécanicien faiseur d'étampes

ou mécanicien connaissant les étampes.

Sérieux et consciencieux.

S'adresser à:

UNIVERSO SA
 Fabrique des Crêtets
 Rue des Crêtets 5
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/21 21 55

514

SECRÉTARIATS

Commercial - Tourisme - Médical
 Hôtellerie - Informatique

SECONDAIRES

Degré Moderne-Scientifique IIe, IIIe, IVe
 Raccordement aux écoles officielles

COURS DE FRANÇAIS

Alliance française
 Orthographe - jour - soir

ÉCOLE MODERNE

Rue du Musée 9 - ☎ 038/24 15 15 - Neuchâtel

ÉCOLES SUPÉRIEURES

Commerce - Technique - Hôtellerie
 Infirmière - Carrières féminines

LANGUES

Allemand - Anglais
 Français - Italien

RACCORDEMENTS

dès 3e et 4e Préprofessionnelles
 Apprentissages PTT - CFF - Douanes

Une expérience de 26 années dans la formation de secrétaires qualifiées. CFF et repas de midi assurés.
 Seule école privée du canton adaptée au programme officiel des classes secondaires IIe, IIIe, IVe

000318

Tout sur le Tour du canton

Les derniers résultats et classements

Avec 1100 coureurs inscrits et plus de 800 concurrents par étape, le quatrième Tour du canton de Neuchâtel à la course à pied a été un triomphe. L'enthousiasme et la ferveur des participants, du public et des organisateurs en ont fait une véritable fête.

La réputation et l'immense succès de cette épreuve, mise sur pied par le groupement sportif de la Banque cantonale neuchâteloise, lui ont permis de dépasser les frontières cantonale et nationale. Pour les prochaines éditions, il faut s'attendre à une augmentation d'affluence. D'ores et déjà, cette course par étapes est la plus fréquentée de Suisse. (jc)

La Chaux-de-Fonds, à 4'54, et Stéphane Gross, Neuchâtel, à 4'54; 5. Mario Fedi, La Chaux-du-Milieu, à 7'24. 6. Jérôme Châtelain, Les Reussilles, à 7'26; 7. Patrick Delaloye, Marin, à 7'44; 8. Stéphane Lauenstein, Cormondèche, à 9'06; 9. Cédric Schwab, Les Ponts-de-Martel, à 9'19; 10. Cédric Zaugg, Chézard, à 9'33; 11. Olaf Arbogast, Chaumont, à 9'34; 12. Pascal Cuenin, Bôle, à 9'35; 13. David Vuillomenet, Neuchâtel, à 9'36; 14. Joachim Passos, Peseux, à 9'49; 15. David Juncker, Boudry, à 10'29.

ÉLITE: 1. Claude-Alain Soguel, Cernier, 44'11"; 2. Philippe Lambert, Morteau, à

4'49; 7. Joseph Willemin, Bienne, à 4'52; 8. Roland Strasser, Balsthal, à 5'04; 9. Edgar Wacker, Bettlach, à 5'24; 10. Henri Clisson, Couvet, à 5'26; 11. Eric Dubois, Lamboing, à 5'38; 12. Pierre Hirschy, La Chaux-de-Fonds, à 6'11; 13. Max-André Maeder, Corcelles, à 6'16; 14. Marcel Graf, Les Planchettes, à 6'19; 15. Pierre Lenzlinger, Auvornier, à 6'21.

VÉTÉRANS: 1. Raymond Maendly, Grandson, 49'49"; 2. Pius Truffer, La Chaux-de-Fonds, à 2'07; 3. Willy Huguenin, La Brévine, à 2'45; 4. Louis Cattin, Genève, à 3'05; 5. Marcel Jaccard, Travers, à 3'37; 6. Philippe Rochat, Lausanne, à 3'47; 7. Bernard Lingg, La Chaux-de-Fonds, à 4'30; 8. Antoine Bonnet, Les Planchettes, à 5'21; 9. Francis Etter, Cheseaux, à 6'35; 10. Eric Jacot, Neuchâtel, à 6'54; 11. Jean-Bernard Huguenin, Neuchâtel, à 6'55; 12. Antoine Willemin, Bassecourt, à 7'00; 13. Eric Buschini, Boudry, à 7'23; 14. Robert Barfuss, Le Locle, à 8'16; 15. Claude Jaggi, Cortaillod, à 8'19.

EQUIPES: 1. Pro Ski 2 h 16'19"; 2. CEP Cortaillod à 1'34; 3. FSG, Fontainemelon à 2'14; 4. Rado, Lengnau, à 6'13; 5. Valma, Morteau, à 7'13; 6. Groupement sportif, Les Franches-Montagnes, à 9'51; 7. Top-Sports, Grandson, à 12'30; 8. Alpha, à 13'24; 9. Footing Club I, Neuchâtel, à 13'28; 10. Ski-Club La Brévine, à 16'23; 11. Cross-Club, La Chaux-de-Fonds, équipe 1, à 16'37; 12. Police cantonale neuchâteloise I, à 18'44; 13. Groupement sportif, Reconvilier, à 19'12; 14. La Fontenelle-CSVR, Cernier, à 19'15; 15. CADL Le Locle, à 20'41.

55'43; 8. Fabienne Wattenhofer, Neuchâtel, à 58'38; 9. Corinne Mamie, Courtelary, à 1 h 00'12; 10. Salud Bacci, Colombier, à 1 h 00'23; 11. Monique Seiler, Hauterive, à 1 h 02'33; 12. Anne-Laurence Bovet, Môtiers, à 1 h 10'13; 13. Corinne Hiltbrand, Fleurier, à 1 h 12'03; 14. Valérie Baumann, La Chaux-de-Fonds, à 1 h 15'08; 15. Brigitte Bachofner, Savagnier, à 1 h 15'50.

DAMES II: 1. Franziska Cuhe, Le Pâquier, 4 h 58'00"; 2. Marie-Claude Châtelain, Les Reussilles, à 8'49; 3. Claudette Dubois, Lamboing, à 25'56; 4. Marijke Moser, Pieterlen, à 26'10; 5. Josette Montandon, La Chaux-de-Fonds, à 30'19; 6. Véronique Juan, Chézard, à 38'51; 7. Eliane Gertsch, Saint-Sulpice, à 39'35; 8. Renate Krebs, Herrenschand, à 44'06; 9. Monique Geronimi, Bôle, à 48'01; 10. Sonia Petit, La Chaux-de-Fonds, à 57'17; 11. Claire-Lise Bidet, Villiers, à 1 h 04'39; 12. Josefa Favre, Les Brenets, à 1 h 04'54; 13. Françoise Chautems, Bôle, à 1 h 10'47; 14. Martine Chevillat, La Sagne, à 1 h 13'47; 15. Heidi Dubois, La Chaux-de-Fonds, à 1 h 14'38.



JUNIORS: 1. Alain Berger, Boudry, 4 h 11'55"; 2. Philippe Reichenbach, La Chaux-de-Fonds, à 19'55; 3. Stéphane Gross, Neuchâtel, à 21'56; 4. Mario Fedi, La Chaux-du-Milieu, à 38'16; 5. Jérôme Châtelain, Les Reussilles, à 42'32; 6. Patrick Delaloye, Marin, à 43'39; 7. Cédric Schwab, Les Ponts-de-Martel, 51'44; 8. Cédric Haldimann, La Chaux-du-Milieu, à 53'32; 9. Pascal Cuenin, Bôle, à 53'45; 10. Cédric Zaugg, Chézard, à 55'43; 11. Yvain Jeanerret, Le Locle, à 55'56; 12. Pascal Oppliger, La Chaux-du-Milieu, à 55'58; 13. Olaf Arbogast, Chaumont, à 56'31;

CLASSEMENT GÉNÉRAL

DAMES I: 1. Fabiola Oppliger-Rueda, Saint-Imier, 4 h 45'30"; 2. Arlette Burgat, Cornaux, à 19'57; 3. Pauline Gigandet, Neuchâtel, à 31'13; 4. Luc Béguin, Chaumont, à 2'59; 9. Marcel Neuenschwander, Les Geneveys-sur-Coffrane, à 3'14; 10. Pierre Gremaud, Epagny, à 3'18; 11. Sylvain Rochat, La Chaux-de-Fonds, à 3'25; 12. Philippe Waelti, Valangin, à 3'58; 12 ex. Jacques Mueller, Môtiers, à 3'58; 14. Philippe Ruedin, Cressier, à 3'59; 15. Claude Saisselin, Le Crêt-du-Loche, à 4'23.

SIXIÈME ÉTAPE PETIT-CORTAILLOD - NEUCHÂTEL

DAMES I: 1. Fabiola Oppliger-Rueda, Saint-Imier, 53'20"; 2. Arlette Burgat, Cornaux, à 1'59; 3. Pauline Gigandet, Neuchâtel, à 4'38; 4. Andrée-Jane Bourquin, Auvornier, à 4'49; 5. Sabine Roth, Sonvilier, à 6'59; 6. Isabelle Barbezat, La Chaux-de-Fonds, à 7'12; 7. Anne Marchand, Villaret, à 7'13; 8. Monique Seiler, Hauterive, à 7'48; 9. Marie-France Collaud, Rochefort, à 8'01; 10. Héléne Silberstein, Neuchâtel, à 8'09; 11. Nicole Graf, Tramelan, à 8'16; 12. Salud Bacci, Colombier, à 8'19; 13. Fabienne Wattenhofer, Neuchâtel, à 9'39; 14. Corinne Mamie, Courtelary, à 10'22; 15. Valérie Baumann, La Chaux-de-Fonds, à 10'36.

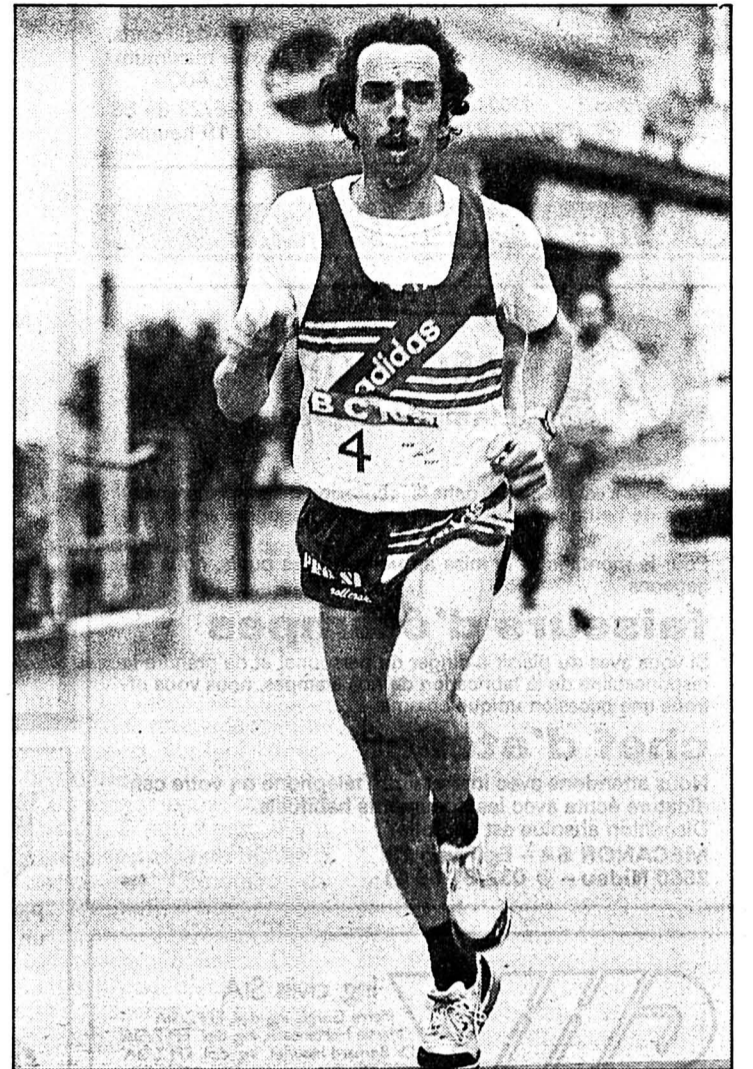
DAMES II: 1. Franziska Cuhe, Le Pâquier, 54'05"; 2. Françoise Thuler, Cornaux, à 1'14; 3. Marie-Claude Châtelain, Les Reussilles, à 1'39; 4. Heidi Dubois, La Chaux-de-Fonds, à 2'14; 5. Marijke Moser, Pieterlen, à 2'34; 6. Claudette Dubois, Lamboing, à 4'30; 7. Josette Montandon, La Chaux-de-Fonds, à 5'15; 8. Eliane Gertsch, Saint-Sulpice, à 6'21; 9. Renate Krebs, Herrenschand, à 6'34; 10. Monique Geronimi, Bôle, à 7'09; 11. Véronique Juan, Chézard, à 7'21; 12. Yvette Elfen, Schmiten, à 8'21; 13. Sonia Petit, La Chaux-de-Fonds, à 9'35; 14. Claire-Lise Bidet, Villiers, à 10'13; 15. Josefa Favre, Les Brenets, à 10'17.

JUNIORS: 1. Alain Berger, Boudry, 45'25"; 2. Christophe Stauffer, Peseux, à 3'55; 3. ex æquo, Philippe Reichenbach, à 0'44; 3. Pierre-Alain Perrin, Les Ponts-de-Martel, à 0'50; 4. Pascal Gauthier, Peseux, à 0'52; 5. Daniel Sandoz, La Chaux-du-Milieu, à 1'17; 6. Pierre-Alain Pipoz, Couvet, à 2'02; 6. ex. Christophe Mercier, Les Breuleux, à 2'02; 8. Luc Béguin, Chaumont, à 2'59; 9. Marcel Neuenschwander, Les Geneveys-sur-Coffrane, à 3'14; 10. Pierre Gremaud, Epagny, à 3'18; 11. Sylvain Rochat, La Chaux-de-Fonds, à 3'25; 12. Philippe Waelti, Valangin, à 3'58; 12 ex. Jacques Mueller, Môtiers, à 3'58; 14. Philippe Ruedin, Cressier, à 3'59; 15. Claude Saisselin, Le Crêt-du-Loche, à 4'23.

SENIORS I: 1. Jean-Pierre Wahli, Bévillard, 45'21"; 2. Daniel Oppliger, Saint-Imier, à 0'49; 3. Kurt Brunner, Bienne, à 0'51; 4. Rolf Schoy, Oensingen, à 1'09; 5. Manuel Ferreira, Boudry, à 1'29. Robert Brechbuehl, Konolfingen, à 1'39; 7. Denis Fornallaz, Cressier, à 1'46; 8. Jean-François Junod, Boudry, à 2'17; 9. Michel Hofer, Les Hauts-Geneveys, à 2'26; 10. Alain Vuilleumier, Tramelan, à 2'54; 11. Rihda Lamiri, Nidau, à 3'31; 12. Christian Steiger, Neuchâtel, à 3'33; 13. Michel Joly, La Chaux-de-Fonds, à 3'52; 14. Michel Vallat, La Chaux-de-Fonds, à 3'56; 15. François Boucard, Morteau (F), à 3'57.



Plus de 800 concurrents étaient présents à chaque étape. (Schneider-a)



Le grand vainqueur de ce quatrième Tour du canton : Pierre-Alain Perrin des Ponts-de-Martel. (Charrère-a)

14. David Juncker, Boudry, à 1 h 01'50; 15. Jean-François Schmitter, Corcelles, à 1 h 01'57.

ÉLITE: 1. Pierre-Alain Perrin, Les Ponts-de-Martel, 4 h 03'28"; 2. Pascal Gauthier, Peseux, à 1'49; 3. Daniel Sandoz, La Chaux-du-Milieu, à 7'24; 4. Christophe Mercier, Les Breuleux, à 10'13; 5. Marcel Neuenschwander, Les Geneveys-sur-Coffrane, à 14'17; 6. Philippe Waelti, Valangin, à 18'25; 7. Claude Saisselin, Le Crêt-du-Loche, à 23'35; 8. Philippe Ruedin, Cressier, à 23'42; 9. Sylvain Rochat, La Chaux-de-Fonds, à 24'32; 10. Christian Schneider, Boudry, à 29'15; 11. Thierry Perregaux, La Chaux-de-Fonds, à 30'49; 12. Raphaël Grandjean, Le Locle, à 31'20; 13. René Bel, Le Cerneux-Péquignot, à 34'23; 14. Olivier Maire, Les Ponts-de-Martel, à 35'18; 15. Laurent Letoublon, Vallorbe, à 36'02.

SENIORS I: 1. Daniel Oppliger, Saint-Imier, 4 h 09'22"; 2. Rolf Schoy, Oensingen, à 3'00; 3. Kurt Brunner, Bienne, à 8'01; 4. Robert Brechbühl, Konolfingen, à 8'38; 5. Jean-François Junod, Boudry, à 10'56; 6. Manuel Ferreira, Boudry, à 11'03; 7. Michel Hofer, Les Hauts-Geneveys, à 12'05; 8. Alain Vuilleumier, Tramelan, à 16'02; 9. Pierre Vieille-Blanchard, Morteau (F), à 19'32; 10. Michel Vallat, La Chaux-de-Fonds, à 23'34; 11. Michel Joly, La Chaux-de-Fonds, à 26'02; 12. Christian Chiffelle, Boudevilliers, à 26'08; 13. Serge Boada, Cheseaux-Noreaz, à 27'02; 14. Hans-Joerg Giger, Ostermündingen, à 28'03; 15. François Boucard, Morteau (F), à 28'13.

SENIORS II: 1. Albrecht Moser, Pieterlen, 4 h 06'10"; 2. René Daepfen, Châtères, à 6'29; 3. Claudy Rosat, Les Tailières, à 7'50; 4. Jean-Pierre Schwab, Reconvilier, à 12'03;

5. Serge Furrer, Bevaix, à 14'25; 6. Edgar Wacker, Bettlach, à 27'43; 7. Robert Michaud, Saint-Blaise, à 30'32; 8. Roland Strasser, Balsthal, à 33'05; 9. Eric Dubois, Lamboing, à 34'50; 10. Marcel Graf, Les Planchettes, à 41'08; 11. Francis Waechter, Chézard, à 42'19; 12. Pierre Hirschy, La Chaux-de-Fonds, à 44'16; 13. Jean-Claude Chautems, Bôle, à 44'30; 14. René Germanier, Colombier, à 44'34; 15. Pierre Lenzlinger, Auvornier, à 44'36.

VÉTÉRANS: 1. Raymond Maendly, Grandson, 4 h 38'25"; 2. Philippe Rochat, Lausanne, à 18'17; 3. Bernard Lingg, La Chaux-de-Fonds, à 24'52; 4. Antoine Bonnet, Les Planchettes, à 29'12; 5. Jean-Bernard Huguenin, Neuchâtel, à 32'10; 6. Francis Etter, Cheseaux, à 36'06; 7. Joerg Schmutz, Ostermündingen, à 44'55; 8. Marcel Huguenin, La Chaux-de-Fonds, à 45'52; 9. Robert Barfuss, Le Locle, à 46'21; 10. Eric Jacot, Neuchâtel, à 46'30; 11. Claude Jaggi, Cortaillod, à 48'52; 12. Franz Sidler, Colombier, à 50'28; 13. Jean-Louis Ray, La Chaux-du-Milieu, à 52'37; 14. Charles-André Steiner, Cortaillod, à 53'10; 15. Jesus Moreno, Neuchâtel, à 54'20.

EQUIPES: 1. Pro Ski, 12 h 28'20"; 2. CEP, Cortaillod, à 4'29; 3. Rado, Lengnau, à 25'28; 4. Groupement sportif, Les Franches-Montagnes, 36'22; 5. Alpha Morteau, à 1 h 04'57; 6. Valma, Morteau, à 1 h 08'49; 7. Top-Sports, Grandson, à 1 h 21'26; 8. Footing Club I, Neuchâtel, à 1 h 23'11; 9. Police cantonale neuchâteloise I, à 1'32'46; 10. Ski-Club, La Brévine, à 1 h 34'36; 11. Groupement sportif, Reconvilier, à 1 h 46'53; 12. Cross-Club La Chaux-de-Fonds, Equipe 1, à 1 h 54'02; 13. La Fontenelle-CSVR, Cernier, à 1 h 55'53; 14. Les Grattes I, à 1 h 59'10; 15. Ski-Club, Marin, à 2 h 00'34.

EH Maitrises fédérales
Bernard Schneider
Pierre-Alain Widmer
 Electricité des Hêtres SA
Electricité courant fort
Téléphone
Paratonnerre
 Rue des Hêtres 2 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 37 55 12051 461289

Cherche pour 1er juillet ou 1er septembre
appartement 2 pièces + cuisine
 non-agencée, au centre de La Chaux-de-Fonds. Loyer maximum Fr. 500.-
 ☎ 039/23 84 88 dès 19 heures. 461289

offres d'emploi

Nous cherchons
jeune fille ou dame
 pour aider au commerce. Débutante serait mise au courant. Bon gage, travail régulier. Joli studio meublé peut être mis à disposition.
 Faire offre à Boucherie Müller, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan, ☎ 032/97 40 63 12396

H BOUCHERIES CHEVALINES SCHNEIDER
 Froment-Haberthuer succ.
 Rue Fleury 12 Neuchâtel
 cherchent
BOUCHER VENDEUR OU VENDEUSE de viande
 ☎ 038/25 22 30 121550

OFFRE D'EMPLOI LOEB

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir
une vendeuse responsable pour le rayon des jouets
 Bien entendu nous souhaitons que vous soyez bilingue et si possible que vous ayez fait un apprentissage de vendeuse.
 Si cette place vous intéresse, veuillez prendre contact par téléphone avec M. E. Jeanmonod, directeur du LOEB BIENNOIS, rue de Nidau 50, 2500 Biel-Bienne qui vous donnera toutes les informations souhaitées au 032/23 54 61 001962

de préférence chez **LOEB**

offres d'emploi

MECANOR SA
 Etampes de précision
 Mecanor s'est spécialisé dans la fabrication d'étampes progressives de haute précision pour l'industrie horlogère et électronique.
 Pour le montage et la mise au point de ces outils, nous engageons
faiseurs d'étampes
 Si vous avez du plaisir à diriger du personnel et de prendre la responsabilité de la fabrication de nos étampes, nous vous offrons une occasion unique comme
chef d'atelier
 Nous attendons avec intérêt votre téléphone ou votre candidature écrite avec les documents habituels. Discretion absolue est garantie.
MECANOR SA - Eglisweg 10
 2560 Nidau - ☎ 032/51 69 61 934

Nous cherchons au plus vite:
polisseur sur boîtes or
 dans une entreprise dynamique et sympathique, emploi fixe si convenance.
 Téléphonez ou passez au plus vite à notre agence et demandez Michel Jenni.
ADIA INTÉRIM SA
 ☎ 039/23 91 34 436

Boulangerie-pâtisserie de Neuchâtel cherche
boulangers
 Travail de nuit
aides boulangers
 Travail de nuit
boulangers-pâtisseries
 Travail de jour
 Laboratoire moderne.
 Bon salaire.
 Faire offre sous chiffres 87-1369 à ASSA Annonces Suisses SA, faubourg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

SCHAUBLIN S.A.

Nous exportons nos machines-outils de haute précision dans tous les continents.
SCHAUBLIN S.A.
 vous propose un emploi dans son département outre-mer, groupe pays anglophones, comme

collaborateur commercial

auquel nous désirons confier, après un temps de mise au courant, la responsabilité de quelques marchés.
Nous demandons:
 - solide formation commerciale,
 - bonnes connaissances d'anglais,
 - expérience dans le domaine de l'exportation.
Nous offrons:
 - activité variée et intéressante au sein d'un petit groupe,
 - contact avec nos clients,
 - conditions modernes d'engagement.
 Si ce poste vous intéresse, veuillez prendre contact avec nous. 17145

Fabrique de machines **SCHAUBLIN S.A.**
 2735 Bévillard Tél. 032 / 92 30 42

GHV Ing. civils SIA
 Pierre Gorgé, ing. dipl. EPFZ/SIA
 Martin Hartenbach, ing. dipl. EPFZ/SIA
 Dr Bernard Houniet, ing. dipl. EPFZ/SIA
 André Vaucher, ing. dipl. EPFL/MSCS/SIA
 cherche pour entrée immédiate ou à convenir
2 ingénieurs ETS
3 dessinateurs
Domaine d'activité:
 - ouvrages d'art;
 - génie civil;
 - travaux souterrains;
 - bâtiment.
Lieux de travail possibles:
 La Chaux-de-Fonds, Saint-Blaise, Tramelan.
 Prendre contact par téléphone au **039/23 14 54** ou **032/97 46 36** ou par écrit à l'adresse suivante:
GHV Ingénieurs civils SIA
 Rue du Doubs 127
 2300 La Chaux-de-Fonds 50219

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
 Par suite de démission de la titulaire, un poste d'
employé(e) d'administration
 est à repouvoir au Service cantonal des automobiles à La Chaux-de-Fonds.
Tâches:
 - traiter, sur le plan administratif, les différents problèmes relatifs à la délivrance des permis de circulation;
 - établir les documents y relatifs;
 - répondre aux demandes de renseignements (guichet, téléphone).
Exigences:
 - CFC de commerce ou bureau, avec si possible quelques années de pratique;
 - intérêt pour les contacts avec la clientèle.
Obligations et traitement: légaux.
Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.
 Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
 Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 9 juin 1989. 000119

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Mise au concours
 En raison du départ du titulaire, la direction des Services Industriels met au concours, pour le département des installations sanitaires, un poste de
monteur en installations sanitaires CFC
Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.
Salaire: selon qualifications.
 Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Ewald Göri, chef du département des installations sanitaires, ☎ 039/276 711.
 Les offres accompagnées des documents usuels sont à envoyer jusqu'au 9 juin 1989 à la direction des Services Industriels, Collège 30, 2300 La Chaux-de-Fonds. 012393

Collaborateurs pour la région de Neuchâtel
 Vu l'important développement et l'introduction sur le marché d'une gamme de produits nouveaux, nous cherchons deux collaborateurs dynamiques prêts à s'engager totalement dans la création d'une situation indépendante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise d'avant-garde.
Nous demandons:
 - âge 25 à 40 ans;
 - ambition et persévérance;
 - bilingue français-allemand;
 - capacité de travailler de façon autonome;
 - excellente présentation;
 - expérience commerciale ou de vente souhaitée.
Nous offrons:
 - formation approfondie et rémunérée;
 - salaire en rapport direct avec les exigences du métier;
 - activité indépendante et variée.
 Ce profil correspond-il à votre personnalité?
 Si oui, contactez Yves Mieville au 038/24 73 24 pour un premier entretien sans engagement. 000119
winterthur
assurances
 De nous, vous pouvez attendre plus.

selecta
Ein Top-Produkt!
 Die Selecta-Gruppe ist im Sektor der Verpflegungs-Automaten der schweizerische Marktleader. Für unseren Hauptsitz in Murten/Muntelier suchen wir Sie, den jüngeren, dynamischen und initiativen
Berater für Verpflegungssysteme
 Eine gründliche Einführung und eine aktive Verkaufunterstützung werden Ihnen erlauben, die bestehende Kundschaft und Neukunden im Raume Neuenburg/Freiburg fundiert zu beraten.
 Sprechen Sie sowohl Französisch als auch Deutsch? Sind Sie ca. 35-jährig? Suchen Sie eine Dauerstelle? Besitzen Sie bereits Verkaufserfahrung, vorzugsweise im technischen Sektor mit Investitionsgütern? Wohnen Sie in der Region?
 Wenn dies alles zutrifft und wenn Sie Vorteile wie ein fixes Gehalt und eine selbständige Tätigkeit schätzen, dann rufen Sie an oder senden Sie Ihr Bewerberdossier an die nachstehend aufgeführte Adresse. Herr Sommer steht Ihnen für alle weiteren Auskünfte jederzeit gerne zur Verfügung.
Selecta AG, Postfach 212, 3280 Mürten, ☎ 037/72 11 35 001733

Victoire finale de Mottet

Fabian Fuchs 2e de l'ultime étape du Dauphiné



Une belle deuxième place pour le Suisse Fabian Fuchs. (AP-a)

A Aix-les-Bains, Charly Mottet a enlevé la 41e édition du Critérium du Dauphiné-Libéré dont la dernière étape est revenue au Belge Peter De Clercq qui a devancé au sprint le Lucernois Fabian Fuchs.

ADMIRABLE WEGMÜLLER

Sur le plan helvétique, le bilan de ce 41e Critérium est mitigé. Si Thomas Wegmüller s'est montré admirable jusqu'au Ventoux avec une remarquable victoire à Saint-Etienne, Niki Rüttimann n'a pas été en mesure de confirmer sa place de dauphin de Lucho Herrera l'an dernier. Quinzième du classement final à 11'09" avant son abandon dans la dernière étape, le Saint-Gallois a été méconnaissable dans le contre-la-montre du Revard, concédant plus de sept minutes à Millar.

FUCHS ÉCHOUE

Fabian Fuchs a été bien près de signer une seconde victoire suisse dans ce Dauphiné lors de l'ultime étape d'Aix-les-Bains. Parti à une dizaine de kilomètres de la ligne en compagnie de De Clercq et des Français Gayant et Rué, le Lucernois, suivant à la lettre les directives de son directeur sportif Jan Raas, plaçait un démarrage à la flamme rouge. Mais Rué a pu combler le trou, expliquait le Lucernois. Dans le sprint, j'ai eu le tort de sous-estimer le faux-plat des 200

derniers mètres. C'est rageant de manquer le coche pour si peu.

Huitième étape à Aix-les-Bains: 1. Peter De Clercq (Be) les 163 km en 3 h 52'08" (40,838 km/h) (10" de bon.); 2. Fabian Fuchs (S) (6") à 1"; 3. Gérard Rué (Fr) (4") à 2"; 4. Martial Gayant (Fr) à 3"; 5. Frans Maassen (Ho) à 26"; 6. Pavel Tonkov (URSS) m.t.; 7. Atle Pedersen (No) à 57"; 8. Martin Earley (Irl); 9. Thierry Claveyrolat (Fr); 10. Armando Ceci (Be); 11. Arno Küttel (S); 12. Ludwig Wijnants (Be); 13. Patrick Tolhoek (Ho); 14. Peter Roes (Be); 15. Alfred Ackermann (S). Puis les autres Suisses: 49. Beat Breu) tous m.t.; 69. Thomas Wegmüller à 10'41"; 80. Heinz Imboden, m.t.; 85. Marco Diem à 12'21". 89 classés. Non-partant: Sean Kelly (Irl). A notamment abandonné: Niki Rüttimann (S).

Général: 1. Charly Mottet (Fr) 33 h 54'03"; 2. Robert Millar (Eco) à 18"; 3. Claveyrolat à 1'50"; 4. Fabrice Philipot (Fr) à 2'49"; 5. Laurent Bezault (Fr) à 2'56"; 6. Gayant à 3'56"; 7. Eric Caritoux (Fr) à 4'26"; 8. Hector Patarroyo (Col) à 5'10"; 9. Mariano Sanchez (Esp) à 6'14"; 10. Alberto Camargo (Col) à 7'09". Puis les Suisses: 24. Fuchs à 21'09"; 36. Breu à 30'39"; 48. Wegmüller à 43'55"; 51. Küttel à 45'54"; 68. Imboden à 59'57"; 72. Ackermann à 1 h 07'06"; 89. Diem à 1h.58'45". (si)

Etape annulée

La neige au Tour d'Italie



Le leader du Giro a passé, par la force des choses, une journée tranquille... (AP-a)

La 16e étape du Tour d'Italie, prévue lundi entre Trente et Santa Caterina Valfurva, a été annulée en raison de l'impraticabilité des routes, a annoncé Vincenzo Torriani, directeur du «Giro». «La route du col du Gavia est recouverte de neige. D'autre part, il y a eu un glissement de terrain à Bormio, sur l'itinéraire de remplacement. Il était impossible dans ces conditions d'arriver jusqu'à Santa Caterina. Le jury est d'accord avec cette décision», a expliqué Vincenzo Torriani.

JOURNÉE DE REPOS

Les coureurs sont donc restés à Trente pour la journée de lundi. Ils ont rallié en fin de journée Sondrio, où sera

donné mardi le départ de la 17e étape, jusqu'à Meda. Ainsi, au lieu des 223 kilomètres prévus normalement au programme, le parcours de cette 17e étape ne comportera que 137,5 kilomètres.

FIGNON RESTE FROID

L'annulation de cette 16e étape a laissé le Français Laurent Fignon froid. «C'est une sage décision», a-t-il commenté, dans sa retraite du Miralago, un hôtel isolé au bord d'un lac, au-dessus de Trente. «Trois jours de neige, c'est un peu trop! Je ne pense pas que la course soit faussée. Si l'étape avait eu lieu, ce sont les coureurs qui ont le plus d'énergie qui s'en seraient le mieux sortis...» (si)

ATHLÉTISME

Nathalie Ganguillet double victoire Meeting national de Fribourg

La manifestation de Fribourg aurait dû réunir toute l'élite de l'athlétisme suisse puisqu'il s'agissait d'un manifestation de sélection pour le Westathletic. Une bonne partie des meilleurs nationaux se sont alignés, mais les journées coupe d'Europe des clubs champions renaient les athlètes du TV Länggasse Berne chez les hommes et les féminines du TV Unterstrass.

J.-F. ZBINDEN À LA PEINE

Epreuve intéressante de cette manifestation, le 400 m. haies a été marqué par une surprise de taille avec la victoire du Veveysan Jean-Christophe Thiébaud en 51"53 devant le Tessinois Balestra 51"74 et Jean-François Zbinden (CEP Cortaillod), 52"10. Retardé par une inflammation à un pied, l'athlète du Vignoble ne s'est jamais senti à l'aise dans le franchissement des obstacles, alors qu'il fit facilement l'essentiel de sa prestation entre les haies, soulignant par là une excellente condition générale.

Collaboration fraternelle des frères Markus et Daniel Hacksteiner dans le 1500 m. avec des temps respectifs de 3'45"48 et 3'45"51 pour sa sélection. Sur 800 mètres Alx Geissbühler s'est contenté de suivre l'allure sévère de Trinkl avant de le battre en 1'48"19. En sprint, la rentrée de Regula Aebi a confirmé ses grandes qualités qu'elle n'a toutefois pas testées sur 200 m. sa distance favorite. Chez les hommes, c'est Alain Reinmann (LC Zurich) qui, sans vaincre, nous a impressionné par sa manière efficace de terminer son 200 mètres.

VÉRONIQUE FRUTSCHI BAT SON RECORD

La jeune championne suisse cadettes de l'Olympic, Véronique

Frutschi s'alignait pour l'occasion sur 400 m. haies où, sans avoir connu un parcours idéal sur le plan technique, elle a amélioré de quatre centièmes de seconde son record neuchâtelois de la spécialité en le fixant à 64"69. Elle se qualifiait du même coup pour les championnats suisses séniors de Saint-Gall.

Pour l'Olympic les satisfactions sont venues des lancers avec les deux victoires de Nathalie Ganguillet, au poids avec 14 m 22 au disque avec un lancer de 48 m 60. Derrière la championne suisse, on retrouve l'autre Chaux-de-Fontaine Sylvie Stutz mesurée à 47 m 84 et aussi sélectionnée pour le Westathletic. C'était la première fois que les deux lanceuses de l'Olympic s'affrontaient cette saison et on s'interrogeait sur l'issue de ce duel amical. Comme à Bâle, lorsque la lutte est serrée, Nathalie Ganguillet a su solliciter l'essentiel de ses moyens pour vaincre. Chez les hommes, le junior de l'Olympic P.-A. Einberger n'avait pas la prétention d'accéder à la finale et il eut la satisfaction de ressortir de ses trois essais avec un record personnel de 37 m 98. Une performance encourageante si l'on sait que l'espoir de l'Olympic est passablement en retard dans sa préparation.

Au marteau, Christophe Kolb s'alignait moins de deux heures après son licenciement de l'école de recrues. Des conditions difficiles avec une nuit blanche et un réveil hâtif. Le jeune international de l'Olympic éprouva d'entrée des problèmes techniques avant d'assurer un lancer à 52 m 92 qui le classait deuxième derrière le Bernois Schneider.

Quant à Christian Hostettler, il se contenta de 51 m 78, alors que le junior Cédric Tissot était

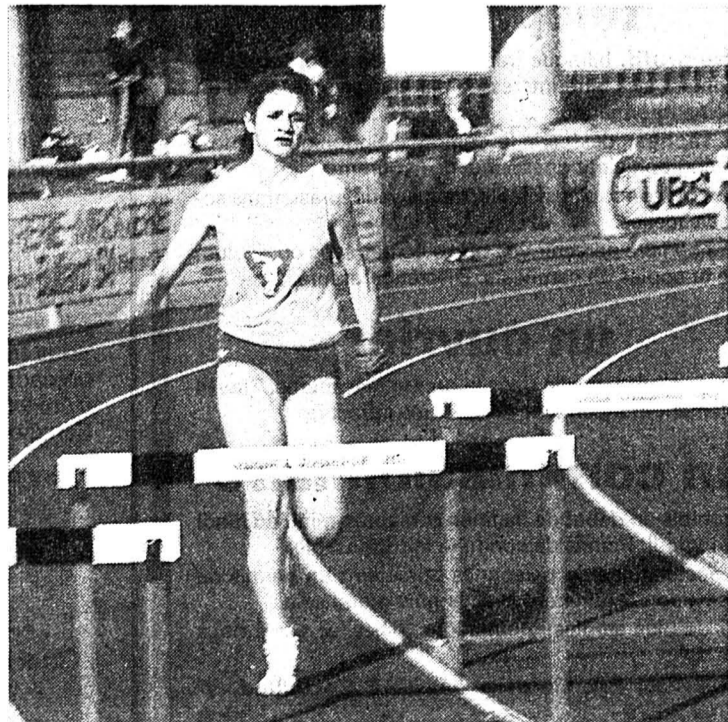
quelque peu déçu de son concours où il resta à quatre centimètres de son record avec 45 m 88.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

MESSIEURS. - 100 m: 1. René Mangold (St-Gall) 10"82. 2. Olivier Bettex (Vevey) 11"00. - 200 m: 1. Stefan Burkart (Zürich) 21"37. - 400 m: 1. Daniel Kehl (Binningen) 47"23. - 800 m: 1. Alex Geissbühler (Boujean) 1'48"19. 2. Markus Trinkl (Zoug) 1'48"76. - 1500 m: 1. Markus Hacksteiner (Windisch) 3'45"48. - 5000 m: 1. Arnold Mächler (Wägital) 13'52"70. - 110 m. haies: 1. Fabien Niederhäuser (Courtelary) 14"25. - 400 m. haies: 1. Jean-Christophe Thiébaud (Vevey) 51"31. - 3000 m. steeple: 1. Christian Riedel (Winterthur)

8'56"02. - Longueur: 1. Mangold 7 m 45. 2. Alexandre Pozzi (Sion) 7 m 32. - Triple saut: 1. Cornel Benz (St-Gall) 15 m 39. - Poids: 1. Stephan Anliker (Langenthal) 16 m 22. - Disque: 1. Anliker 50 m 68. - Javelot: 1. Rudolf Steiner (Berne) 70 m 30.

DAMES. - 100 m: 1. Regula Aebi (Langenthal) 11"63. - 400 m: 1. Karin Lehmann (RFA) 54"98. 2. Daniela Vogt (Lucerne) 55"34. - 800 m: 1. Simone Meier (Winterthur) 2'07"72. - 1500 m: 1. Daria Nauer (Berne) 4'23"12. - 100 m. haies: 1. Gabi Waldvogel (Zürich) 14"00. - 400 m. haies: 1. Cristina Moretti (Zürich) 59"69. - Poids: 1. Nathalie Ganguillet (La Chaux-de-Fonds) 14 m 22. - Disque: 1. Ganguillet 48 m 64. - Javelot: 1. Michaela Keck (Zurich) 50 m 76.



Véronique Frutschi: lors de son record du 400 haies.

BASKETBALL

Le point final

Fin des championnats de l'ACNBA

DEUXIÈME LIGUE		3. Chx-Fds 14-20 1160- 962	
1. Corcelles 14-26 1426- 996	4. Union 14-18 1053- 799	5. Auvonnier 14-14 995- 933	6. ST Berne 14- 8 740-1025
2. Uni II 14-22 1092- 923	7. R. Bienne 14- 4 678-1066	8. SW Berne 14- 0 631-1409	
3. Uni I 14-22 1056- 953			
4. Union II 14-16 1043-1097			
5. Fleurier I 14-14 1237-1177			
6. Auvonnier II 14- 8 951-1119			
7. V.-de-Ruz I 14- 4 1079-1213			
8. Chx-Fds II 14- 0 809-1346			

SCOLAIRES	
1. Union 8-14 650-263	2. Université 8-12 802-378
3. Marin 8- 8 510-554	4. Chx-Fds 8- 4 428-634
5. V.-de-Ruz 8- 2 221-782	

MINIBASKET	
Chx-de-Fds- Fleurier 57-45	Union* Fleurier 23-50
Union - Marin 48-34	Chx-de-Fds - Marin 49-31

CLASSEMENT FINAL	
1. Chx-Fds 18-34 833-659	2. Union 18-20 708-684
3. Fleurier 18-14 822-750	4. Marin 18- 8 670-846
5. Université 14- 8 255-293	

(Université retirée par manque d'effectif).

CADETS

1. V.-de-Ruz 14-26 1290- 759	2. Uni 14-22 1241- 838
------------------------------	------------------------

LUTTE

Des joutes disputées

Fête de lutte suisse à Boissons

La Fête de lutte suisse de Boissons de dimanche dernier, qui comptait pour la sélection romande pour la Fête fédérale, a vu près de 900 personnes accourir à ces joutes. Le temps était beau mais frais. La passe finale a opposé Rolf Wehren de la Gruyère à Werner Jakob, de Chiètres. Le jeune lutteur gruyérien a amené son adversaire au sol et lui a fait toucher les deux épaules après huit minutes de lutte. On peut noter le bon comportement des Neuchâtelois Lionel Zaugg du Vignoble qui a été finaliste à la Fête du Locle en 88, ainsi que celui de l'espoir Edouard Stähli. Résultats: Rolf Wehren, La Gruyère, 58,75; 2. André Cur-

(Imp)

DENNER

SUPERDISCOUNT



10%

sur viande fraîche

Valable du 6.6.1989 au 10.6.1989

FRIPRO/23/06089

Valable dès le 6.6.89

A votre disposition en service traditionnel et self-service

000052

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

Saucisse à rôtir «Grill-Club»
Saucisse de veau aux épices piquantes
2 pièces 300 g VAC ~~3.95~~ **2.95**

Jambon cru des Grisons
coupé
100 g ~~4.05~~ **3.20**

Cottage cheese
• nature 200 g ~~1.85~~ **1.50**
• ciboulette 200 g ~~2.15~~ **1.65**

Salades pommées
du pays la pièce ~~1.80~~ **-75**

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Chaque jour, frais et avantageux

● offres d'emploi

PLACETTE

Pour compléter son équipe, LA PLACETTE La Chaux-de-Fonds cherche pour différents rayons des

vendeurs

et

vendeuses

à plein temps et temps partiel.

Intéressé(e)? Envoyez votre candidature ou téléphonez au chef du personnel de

LA PLACETTE, Monsieur F. Butty
Case postale 261
2301 La Chaux-de-Fonds, tél 039/26 42 32 012544

ASH SA — Société horlogère
Case postale 903
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 80 08

cherche tout de suite

ouvrière

pour assemblage des mouvements d'horlogerie.
Pour tous renseignements:
☎ 039/23 80 08 121516

Nous recherchons pour date à convenir

un serrurier un ferblantier

avec CFC

Faire offres à:
Serrurerie
Baggenstoss René,
Bémont, 2128 Le Brouillet,
☎ 039/35 14 62 082131

Urgent

Polideco
Michel Chevènement
Alexis-Marie-Piaget 73
☎ 039/28 29 09

cherche

plusieurs polisseurs

pour entrée immédiate ou à convenir. 121554

Pour boîtes de montres, nous cherchons:

POLISSEURS(EUSES)
or, métal

SATINEURS(EUSES)

AVIVEURS(EUSES)
expérimentés.

Postes stables.

TRAVINTER
☎ 039/23 55 25 012093

Notre maison est active dans le monde entier et performante dans l'horlogerie de haut de gamme. Afin de renforcer l'équipe actuelle, nous cherchons pour notre département achats

une fournisseuriste/ aide de bureau

pour la préparation du travail, les entrées en stock, etc. Bonnes connaissances dactylographiques nécessaires;

une employée de bureau

pour divers travaux tels que commandes, contrôle factures, etc. Langue maternelle française ou allemande.

D'autre part, nous offrons également 2 postes de

visiteuse

pour le contrôle d'entrée (boîtes et cadrans) et le contrôle final et avons des postes intéressants pour des

horlogers

dans notre atelier de fabrication et à notre contrôle qualité.

Vous trouverez dans notre entreprise bien implantée une place stable, un cadre de travail agréable ainsi que les prestations d'une grande société située au cœur de la ville de Bienne. Semaine de 40 heures avec horaire variable.

Prière d'adresser votre offre manuscrite avec copies de certificats à:

CONCORD

Concord Watch Company SA Rue Centrale 63, 2502 Bienne
Téléphone 032 22 49 43

L'Impartial

En raison de la réjouissante expansion de notre journal, nous cherchons

aides clavistes

Nous demandons:

- connaissance de la dactylographie;
- disponibilité.

Nous offrons:

- avantages sociaux de l'industrie graphique;
- ambiance de travail agréable.

Entrée immédiate ou à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae seront traitées avec discrétion. Elles sont à adresser à la

DIRECTION TECHNIQUE
JOURNAL L'IMPARTIAL
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Entreprise de constructions hydrauliques cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

une réceptionniste- téléphoniste

Votre profil: bilingue français-allemand, voix agréable et contact aisé, être intéressée par la mise en place d'un système informatique.

Vos tâches: desservir le central téléphonique, le fax, dactylographie et correspondance courante.

Nous offrons: place stable, travail varié, prestations sociales usuelles.

Prière de faire parvenir vos offres écrites avec curriculum vitae et copies de certificats. Discrétion assurée;

un ouvrier

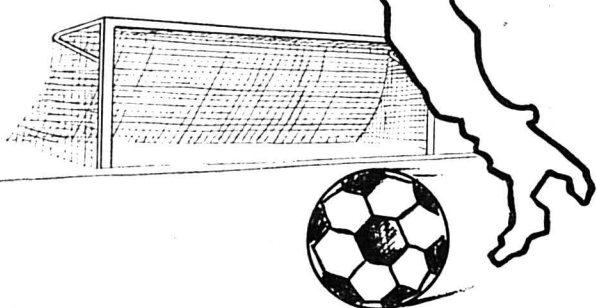
retraité, ayant travaillé dans la grosse mécanique. Travail totalement indépendant. Salaire très attractif;

un commissionnaire

disponible en début de matinée et d'après-midi, du lundi au vendredi. Permis de conduire indispensable. Les postulations de personnes possédant un permis de travail seront examinées avec le plus grand soin. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous appeler.

GILLIERON SA, Courtils 44, 2016 Cortaillod, ☎ 038/42 36 76 082068

Le corner des tifosi



Ballon rond et têtes carrées

Malgré l'intervention rapide des carabinieri Milanais, un jeune supporter Romain rejoindra le cimetière réservé aux victimes tombées au champ de l'horreur. Encore un acte dont le qualificatif adéquat fait cruellement défaut. Encore une preuve d'«impuissance» des autorités responsables et des dirigeants de clubs.

Les diverses campagnes et interventions moralisatrices menées tambour battant par les divers organes de presse associés aux joueurs, n'auront donc pas suffi à calmer les esprits fascistes qui entourent les stades. Nous le savions, ils le savaient. Désormais, il apparaît désuet de se retrancher derrière des barrières érigées à l'aide de discours funestes qui condamnent avec vigueur, qui dénoncent avec fermeté, ou qui s'élèvent avec virulence, selon les termes officiels concoctés à l'avance et tirés à autant d'exemplaires que de communes possédant une équipe de football.

Tous déplorent en s'auto-armant de sincères condoléances qui finiront sous forme de couronnes aux couleurs locales. C'est facile, et c'est toujours moins cher que d'équiper les stades de barrières automatiques, quitte à devoir suspendre un championnat au profit de la sécurité. «Fermé pour cause de prise de conscience».

Le jeune Antonio De Falchi, 18 ans, s'est fait agresser à l'extérieur du stade San Siro par une vingtaine de «têtes carrées», dont l'appartenance n'est pas à affilier à un club, mais à un gang qui cultive la démente. Un autre problème, situé hors de l'enceinte du stade, mais toujours lié à la même prise de conscience. Huit des auteurs de cette agression préméditée suivie de meurtre furent appréhendés. Reste à savoir maintenant, si le gouvernement en place saura faire face à la situation, et si, pour l'exemple, de lourdes peines sans sursis seront prononcées à l'encontre de ces «sportifs» se rendant au stade «cercueil sous le bras». Si les mesures d'urgence demeurent au fond du tiroir, le «Mondiale» qui regroupera des supporters du monde entier fera derechef le bonheur des fleuristes et des croque-morts.

L'AC Milan a su donner l'exemple à travers un football attractif, l'Italie saura-t-elle ou osera-t-elle faire le premier pas en direction de la justice, pour le maintien de la plus importante des branches de la démocratie: la liberté. Affaire à suivre... comme d'habitude.

Le championnat, quant à lui, suscite un intérêt situé au niveau du «rez-de-chaussée», suite au «scudetto» prématurément décroché par l'Inter. Le champion s'en est

allé toutes caméras et appareils photographiques en bandoulière via la capitale, pour y affronter la Lazio. Après une brève visite du Colisée, suivie de l'ouverture du score par le romain Dezotti, Bergomi et Diaz à deux reprises, infligeaient la 9e défaite de la saison aux locaux du «Stadio Olimpico».

Napoli, dont la feuille de match taisait les noms de Ferrara, Alemão, Crippa, Corradini et Bigliardi, partage l'enjeu avec la Sampdoria. Peu avant la pause, Carannante connu les honneurs du tableau d'affichage. Le remplacement de Bonomi par Dosena, apporta suffisamment de venin en attaque pour permettre à Cerezo et à la Sampdoria d'occuper la 5e place en compagnie d'Atalanta.

L'AC Milan, une fois n'est pas coutume, recevait l'AS Roma dans son arène. Privés de Gullit et Donadoni, les lions de Sacchi ne firent qu'une bouchée des pâles figurants romains. Ancellotti et Rijkaard s'illustraient par quelques mouvements techniques au design hors-commerce, avant que Tassotti, Evani, Van Basten et Baresi ne fassent perdre le latin du gardien visiteur Peruzzi. Massaro raccourcissait timidement les distances.

La Juventus récolte un point précieux sur la pelouse d'Atalanta. Une rencontre sans émotions, jouée principalement au centre du terrain.

Nul à Florence, où les recevants, malgré la bonne prestation de Dunga, Carobbi et Cucchi, ne sont pas parvenus à se défaire de Lecce, toujours menacé de relégation. Buts de Barbas et Cucchi.

La parité de l'espoir pour Pescara, qui accueillait l'avant-dernier du classement Como. Milton, au terme d'une échappée de 40 mètres, battait imparfaitement Gatta. A 3 minutes du coup de sifflet final, Pagano permettait à Pescara de retrouver ses illusions en vue du maintien dans la catégorie supérieure.

Score identique à Torino qui offrait son terrain à Ascoli. Buts de Dell'Oglio et Skoro. Match insipide entre Verona et Bologna. Pisa, qui a fait le déplacement de Cesena encadré par 6'000 supporters, revient bredouille de la cité émilienne. Autogol d'El-liott sur un envoi signé Agostini.

31e journée, 18 buts inscrits, dont 8 réussites étrangères.

Total spectateurs: 324.185.

Moyenne par match: 36.020.

Buteurs: Serena (Inter, 20); Careca (Napoli, 19); Baggio (Fiorentina, 15); Vialli (Sampdoria, 14).

2e division: Genoa et Bari mathématiquement promus. Udinese à un pas de la consécration. Suivent Cremonese, Reggina, Cosenza et Avellino pour le fauteuil restant.

Total spectateurs: 113.940.

Moyenne par match: 11.394.

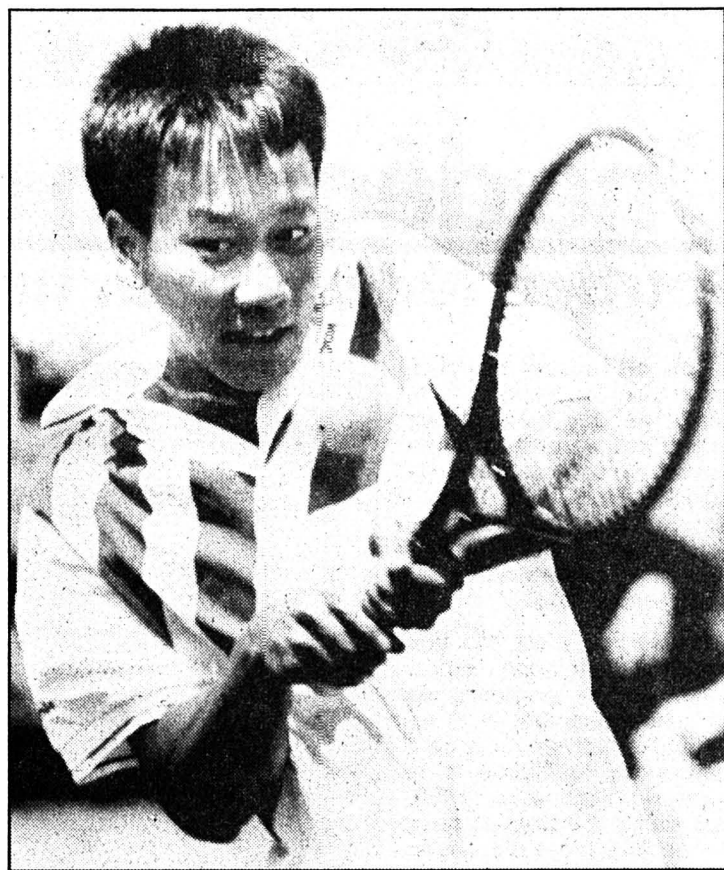
Claudio Cussigh

Le numéro un mondial out Chang élimine Lendl à Roland-Garros

Ivan Lendl, 29 ans, le numéro 1 mondial, ne s'emparera pas de quatrième fois du titre du simple messieurs des Internationaux de France.

Chang à bout de forces, pris de crampes.

Chang se concentrait uniquement sur la précision de ses coups, s'appuyant sur un revers à deux mains, et abusa, ainsi, son prestigieux adversaire, piégé par la (fausse) lenteur de son opposant. Pour le reste, à chaque deuxième service de Lendl, Chang eu l'aplomb de s'approcher de la ligne de service, achevant de perturber Lendl. Il était assez significatif que la rencontre se terminât sur un point perdu par Lendl, une double faute. A l'image d'une rencontre émouvante, où le côté technique avait passé, indéniablement, au second plan. Le romantisme avait remplacé l'esthétisme.



L'Américain Michael Chang a sorti le grand favori, Ivan Lendl.

A Roland-Garros, en effet, les 16.500 spectateurs agglutinés autour du court central, ont assisté, incrédules, à l'exploit d'un jeune prodige américain en huitièmes de finale: Michael Chang (17 ans, il est né le 22 février 1972), tête de série numéro 15 et 19e joueur mondial, a causé la sensation en s'imposant face au Tchecoslovaque, dans un match à émotions fortes, en 4 heures 38 minutes de jeu et en cinq manches, dont il a pourtant perdu les deux premières, par 4-6 4-6 6-3 6-3 6-3.

La fin de la rencontre était dramatique, pathétique. Les deux athlètes étaient exténués, Chang trouvant à peine la force de servir et jouant les larmes aux yeux. La comparaison qui venait immédiatement à l'esprit était celle d'un boxeur k.-o. debout. Et pourtant...

Et pourtant, l'Américain d'origine chinoise trouvait les ressources nécessaires pour revenir à deux manches partout, puis de prendre le service de Lendl à trois reprises dans la manche décisive, alors même qu'une fois, il servait "à la cuillère", par en-dessous, parce qu'incapable de lever son bras plus haut que l'épaule. De façon inexplicable, Ivan Lendl n'a pas su conclure dans l'ultime set, qui vit, pourtant,

AUTRE RÉVÉLATION

Autre révélation de l'année, l'Espagnol Sergi Bruguera (18 ans), actuellement 44e mondial, puisque professionnel depuis six mois, ou huit tournois seulement, n'a pas réussi l'exploit dont on le croyait pourtant capable. Il a été éliminé par le Haïtien Ronald Agenor (24 ans), classé 14 places de mieux que lui à l'ATP. Bruguera avait enlevé les deux premières manches assez facilement, après un début de match que l'on peut qualifier d'étonnant (6-2 6-3), avant de s'incliner dans les trois suivantes tout aussi nettement (6-3 6-1 6-2).

Simple messieurs. - Huitièmes de finale: Michael

Chang (EU/15) bat Ivan Lendl (Tch/1) 4-6 4-6 6-3 6-3 6-3. Ronald Agenor (Haïti) bat Sergi Bruguera (Esp) 2-6 3-6 6-3 6-1 6-2. Andrei Chesnokov (URS) bat Jim Courier (EU) 2-6 3-6 7-6 (7-3) 6-2 7-5. Mats Wilander (Su/4) bat Lawson Duncan (EU/non classé) 7-5 6-3 6-2.

Ordre des quarts de finale: Michael Chang (EU/15) - Ronald Agenor (Haïti/non classé). Alberto Mancini (Arg/11) - Stefan Edberg (Su/3). Jay Berger (EU/non classé) - Boris Becker (RFA/2). Mats Wilander (Su/4) - Andrei Chesnokov (URS).

HOCKEY SUR GLACE

Nouvel entraîneur pour les juniors et précieux renforts au chef-lieu La version 89-90 de Neuchâtel-Sports Young Sprinters

Hier soir le HC Neuchâtel Sports Young Sprinters a invité la presse à une conférence d'avant-saison. C'est le président André Ledermann ainsi que le vice-président Claude-Alain Henrioud qui ont présenté le club version 89-90. Des structures solides et une première équipe compétitive leur permettent d'envisager la prochaine saison avec optimisme.

Les buts du club sont une participation aux play-offs ainsi qu'une augmentation sensible du nombre de spectateurs. Il est bien connu que la Suisse manque de joueurs de bon niveau. Ce phénomène se ressent bien entendu en première ligue également, ce qui rend la tâche des recruteurs très difficile. Pourtant ceux-ci semblent avoir réalisé un coup de maître à Neuchâtel. On note en effet parmi les arrivées celles

de Lüdi (Fribourg), Wist et Zigerli de Bienne, qui ont tous une solide expérience de la ligue nationale A. Ces engagements renforcent indéniablement le contingent dont dispose l'entraîneur Vaclav Libora. Cette saison, les quatre premières équipes participeront à des play-offs. Une seule d'entre elles sera ensuite sélectionnée pour prendre part à une poule à trois dont les deux premiers seront promus. Le chemin qui mène à la ligue nationale B est donc très long, d'autant plus que les principaux adversaires de Young Sprinters auront pour noms La Chaux-de-Fonds et Genève Servette. Le but essentiel de la première équipe sera donc d'atteindre ces play-offs, ensuite tout est possible.

M. Ledermann a souligné que les rapports avec les autres clubs neuchâtelois de la caté-

gorie, à savoir La Chaux-de-Fonds et Fleurier, sont excellents. «On se réjouit des derbys!», a-t-il entre autre déclaré. Trois joueurs du contingent vont bénéficier d'un accord entre Young Sprinters et le HC Université (2e ligue). Ils pourront s'entraîner normalement avec la première équipe et jouer avec le HC Université. Ils éviteront ainsi de rester sur le banc des remplaçants. Le président Ledermann aurait souhaité un accord plus global avec d'autres clubs. Mais les négociations ont échoué en dernière minute. Il tient néanmoins à préciser que les relations avec ces clubs restent excellentes.

Il n'y aura pas cette année de joueurs étrangers en première ligue. Soulignons à ce propos que les clubs de Suisse romande ont déposé un projet visant à admettre la participation

de joueurs étrangers dans les séries inférieures, ce projet est bien entendu appuyé par Neuchâtel. Le budget annoncé par le président est de 300.000 frs. Il faut cependant préciser que les transferts sont pris en charge par le «puck d'or», véritable moteur financier du club. Cette association pour le développement du hockey à Neuchâtel a en outre engagé à plein temps Pierre-Alain Schenevey, bien connu dans les milieux sportifs du Littoral pour s'occuper notamment de la publicité, des relations publiques et de la presse. Schenevey utilisera bien entendu une partie de son temps pour décharger le comité du club. Le président Ledermann a donc la volonté de «réveiller le public» du Littoral. Il s'agit maintenant aux joueurs de satisfaire leur président et le public.



De gauche à droite, J. Lüdi, H. Zigerli, B. Wist, M. Mosimann, Christophe Flury et N. Petriini.

Entraîneur pour juniors Jiri Novak à Neuchâtel

Lors de la conférence de presse, le président Ledermann a annoncé l'engagement de Jiri Novak (1951) en tant qu'entraîneur des juniors A.

Il supervisera également le travail de toutes les équipes juniors. Il fonctionnera comme l'aide de Libora pour des entraînements spécifiques de la première équipe. Novak, deux fois champion du monde avec l'équipe nationale de Tchecoslovaquie et trois fois champion dans son pays, apportera ainsi son

expérience aux 220 juniors du club.

LES TRANSFERTS

Arrivées: Zigerli Hugo (Bienne); Wist Bernhard (Bienne); Lüdi Jakob (Fribourg); Petriini Nicola (Ambri via Fribourg); Flury Christophe (Moutier); Mosimann Markus (Monthey). Départs: Amez-Droz Pierre-Alain (arrêt de la compétition); Giambonini Ruben (Fleurier); Riedo Rolf (Unterstadt); Steiner Herbert (?); Waechli Christophe (?) (or).



Tour d'Italie: étape annulée

Page 13

Roland-Garros: Lendl éjecté

Page 15

SPORT

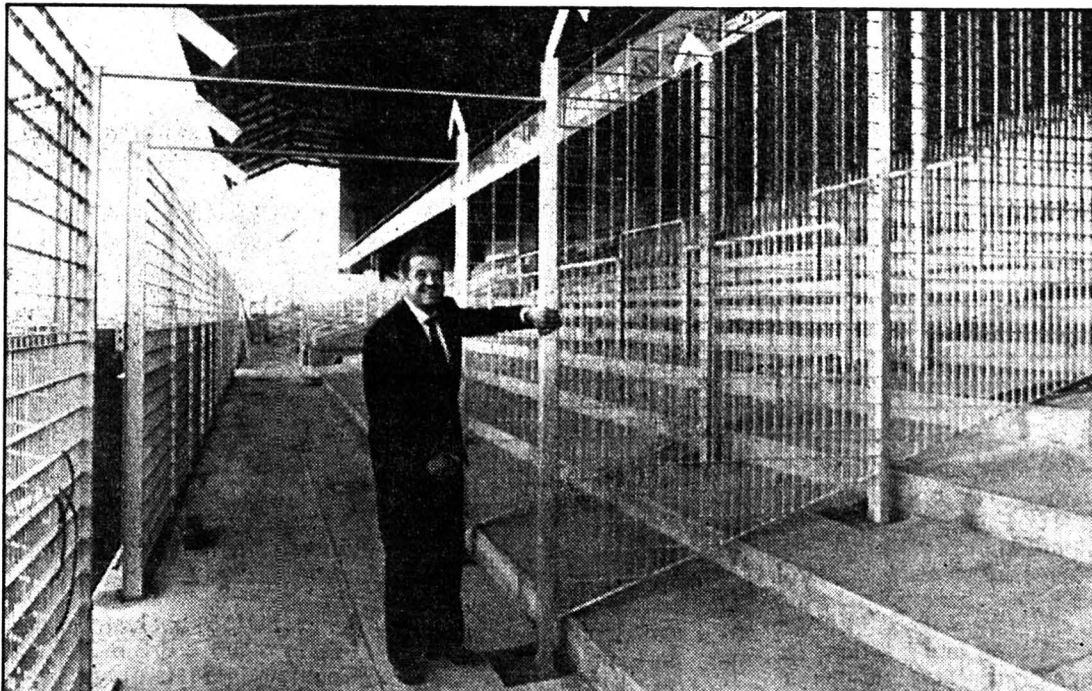
Impar

Une décision sans surprise

Soutien fédéral pour un «Mondial» en Suisse

Le Conseil fédéral a décidé d'appuyer la candidature présentée par l'ASF pour l'organisation du championnat du monde de football 1998 en Suisse. Toutefois, la Confédération ne participera ni au financement ni à l'organisation de cette compétition.

Cette décision n'est pas une surprise pour Heinrich Röthlisberger, ancien président de l'ASF et actuel président du comité d'initiative pour la candidature de la Suisse à la Coupe du Monde en 1998. C'est tout à fait normal, nous a-t-il déclaré. Nous n'avons jamais rien demandé aux autorités fédérales sur le plan financier. Le Conseil fédéral a d'ailleurs pris connaissance du fait que les organisateurs ne demandent pas de garantie de déficit à la Confédération.



Le stade cher au président Gilbert Facchinetti est trop petit pour accueillir un match de Coupe du monde.

NEUCHÂTEL À L'ÉTUDE

Ce comité privé réunit les plus grandes villes du pays, Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Lucerne. La participation à ce projet de Neuchâtel, Sion et Lugano est à l'étude actuellement. Dans chacune de ces villes, le réaménagement des stades municipaux est nécessaire.

En effet, le Conseil fédéral pose comme condition que les cantons et les communes puissent satisfaire aux normes de la FIFA. Huit stades seront nécessaires, dont deux conçus

pour 50.000 spectateurs et six pour 25.000 à 40.000 places.

PROBLÈME DE TAILLE

Du côté de Neuchâtel la commune étudie le dossier et promet d'informer le public et la presse prochainement. De fait, un agrandissement du stade de la Maladière est indispensable pour qu'une ou des rencontres de Coupe du monde puisse s'y dérouler.

L'actuelle situation du terrain neuchâtelois pose des

problèmes de taille. La rue Pierre-à-Mazel et la nouvelle patinoire du Littoral juxtant le stade empêchent son développement. Il faudrait peut-être en construire un nouveau et cela coûterait très cher. Mais si la volonté populaire existe et se manifeste, tout est possible.

FORTE CONCURRENCE

Pour en revenir à la candidature présentée par l'ASF, les chances de voir se dérouler un nouveau championnat du monde de football en Suisse,

après celui de 1954 à Berne, paraissent minces.

En effet, la concurrence est forte. La France, entre autres pays, a déjà déposé sa candidature. Ce pays possède déjà tous les stades nécessaires pour organiser une Coupe du monde depuis le championnat d'Europe de 1984. Même si la Confédération a promis son soutien logistique au comité d'initiative, l'infrastructure fait encore défaut en Suisse.

Julian CERVIÑO

Montée de violence

L'Italie très concernée

Préservée de la violence sur les terrains, l'Italie a connu une saison marquée par la mort de deux supporters aux abords des stades, la dernière victime ayant été tuée dimanche à Milan, à un an du coup d'envoi de la Coupe du monde.

Alors que la rencontre Milan AC-Rome, dans la capitale lombarde, devait marquer l'apothéose de la saison 1988-89, l'équipe milanaise célébrait avec son public son titre de champion d'Europe des clubs champions, la fête a été endeuillée par un acte de violence provoqué par des «ultras», traduction italienne et beaucoup plus restreinte du phénomène des «hooligans».

TUÉ À COUPS DE BARRE DE FER

Quelques heures avant le match au stade San Siro de Milan, un jeune supporter romain, Antonio Falchi, 19 ans, a été tué de plusieurs coups de barre de fer par un groupe de jeunes gens, supporters présumés du club adverse.

La police a réussi à reconstituer partiellement le drame, un acte apparemment prémédité d'agression contre le jeune Romain. Un groupe de plusieurs jeunes gens s'est approché de la victime et lui a demandé d'où elle venait pour s'assurer d'après son accent qu'elle venait bien de Rome.

Aussitôt le groupe s'est rué sur le jeune homme, le frappant à coups de poing, de pied et de barres de fer, le laissant inerte, à l'apparition de deux policiers. Une dizaine de jeunes gens ont été arrêtés sur les lieux de l'agression.

Des incidents, de moindre gravité, se sont poursuivis tout l'après-midi aux abords du stade de Milan, avant et après le match, entre supporters des deux clubs qui ont échangé des coups et des jets de projectiles. La police a procédé à plusieurs arrestations.

Cette agression survient moins d'un mois après un incident qui avait provoqué une vive inquiétude dans le monde du football italien à un an de la Coupe du monde qui se déroulera dans douze villes de la péninsule du 8 juin au 8 juillet 1990.

A GÈNES AUSSI

Les supporters rivaux des deux équipes de Gènes - la Sampdoria, finaliste de la coupe des vainqueurs de coupe et la Genoa évoluant en seconde division - s'étaient donné rendez-vous dans un endroit désert près du stade pour en découdre.

Pendant plusieurs heures, environ 250 «ultras» génois ont échangé invectives, projectiles et coups divers lors d'une véritable bataille rangée. Gourdins, barres de fer, pierres et tessons de bouteilles avaient permis de régler le défi. De nombreux blessés avaient été relevés de part et d'autre.

Huit supporters ont été condamnés à deux ans de prison avec sursis en audience de flagrant délit et huit autres relaxés pour insuffisance de preuves.

Le football italien avait jusqu'à présent été relativement épargné par la violence. En dehors de quelques échauffourées entre supporters dans les gradins et d'incidents sans trop de gravité à l'issue des rencontres de championnat, les dirigeants de clubs et la police n'avaient jamais eu affaire à des débordements de violence.

Une première alerte était venue cependant au début de la saison, lorsqu'un supporter du club d'Ascoli, Nazzareno Filippini, 32 ans, avait été tué à coups de bâton par des «ultras» milanais, au terme du match Ascoli-Inter de Milan.

Tous ces signes de montée de la violence sont analysés avec attention par le comité organisateur de la Coupe du monde, qui en plus des mesures de sécurité renforcées dans et aux abords des stades, met actuellement en place un système de réservations des places, ou tout acheteur d'un billet sera fiché et photographié.

«ULTRAS» MILANAIS ARRÊTÉS

Trois «ultras» du Milan AC, âgés respectivement de 29, 21 et 18 ans, ont été arrêtés lundi par la police de Milan, dans le cadre de l'enquête sur la sauvagerie agressive qui a coûté la vie au jeune supporter romain, Antonio Falchi (19 ans), dimanche à San Siro. Les trois jeunes font partie du groupe d'une dizaine de personnes immédiatement appréhendées par les forces de l'ordre peu après l'attaque sur Falchi. Leur position, déjà délicate dimanche soir, s'est subitement aggravée durant le courant de la nuit, sur la foi des témoignages de nombreuses personnes ayant assisté de loin au drame, selon des sources policières.

Deux autres membres du groupe d'agresseurs, dont l'identité a été diffusée à toutes les voitures de police, sont activement recherchés. (si)

L'équipe nationale à Berne

L'entraînement avant Suisse - Tchécoslovaquie

Dix-sept joueurs ont participé, lundi en fin d'après-midi, à la séance d'entraînement prévue au Wankdorf avant que l'équipe suisse ne prenne ses quartiers à Spiez.

Durant une heure et demi, Ueli Stielike a fait travailler les sélectionnés alors que Paul Wolfisberg, au bord du terrain, tenait un rôle d'observateur. Le Lucernois se prêtait aussi au jeu des questions avec les journalistes.

HALTER OU TURKIYLMAZ?

Coopératif, il dévoilait ses batteries: «Une seule incertitude subsiste. Elle concerne le second avant de pointe appelé à évoluer aux côtés de Beat Sutter. J'ai le choix entre Andy

Halter et Kubilay Turkiylmaz. A l'entraînement, à Spiez, le Bellinzonais a favorablement impressionné, alors qu'il est décevant en match avec son club!»

Pour le Lucernois, le problème du gardien ne se pose pas: Martin Brunner est titulaire, malgré sa contre-performance au Portugal. Le poste de «libero» est confié à Koller: «J'ai trop besoin dans l'entrejeu d'un leader qui a l'oeil à tout et qui, tactiquement, soit à même de diriger ses partenaires. Or seul Geiger peut être ce patron!»

NOUVEAU RÔLE DE HERMANN

Heinz Hermann se retrouvera fréquemment en position de

latéral gauche. Stefan Marini sera le pendant du Xamaxien à droite. Les deux attaquants centraux des Tchèques seront pris en marquage individuel par Weber et Schepull.

En ligne médiane, les deux frères Sutter, Alain et René, évolueront comme demis extérieurs. «Tous deux ont accompli de gros progrès dans l'aspect défensif de leur fonction» se félicite Wolfisberg.

En principe, Thomas Bickel entamera la partie sur le banc des réservistes: «Il tient difficilement nonante minutes. Je me réserve de l'introduire en cours de partie, si j'en ressens le besoin» précise le coach.

Second Romand de la sélection, Patrice Mottiez, qui se plaint toujours de vieilles douleurs dorsales, sera remplaçant, au même titre que le Lucernois Herbert Baumann, l'un des deux inédits de la sélection avec René Sutter. Voici l'équipe probable: Brunner; Koller; Marini; Schepull, Weber, Hermann; R.

Sutter, Geiger, A. Sutter; B. Sutter, Halter (ou Turkiylmaz).- Remplaçants: Lehmann, Mottiez, H. Baumann, Bickel et Zuffi.

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Belgique	5	3	2	0	9-2	8
2. Portugal	3	2	1	0	5-2	5
3. Tchécoslov.	4	2	1	1	7-2	5
4. Suisse	3	1	0	2	5-5	2
5. Luxembourg	5	0	0	5	1-16	0

RESENT À JOUER

- 07.06.89 Suisse - Tchécoslovaquie
- 06.09.89 Belgique - Portugal
- 20.09.89 Suisse - Portugal
- 06.10.89 Tchécoslovaquie - Portugal
- 11.10.89 Luxembourg - Portugal
- 11.10.89 Suisse - Belgique
- 25.10.89 Tchécoslovaquie - Suisse
- 25.10.88 Belgique - Luxembourg
- 15.11.89 Portugal - Tchécoslovaquie
- 15.11.89 Suisse - Luxembourg (si)



On espère l'affluence des grands jours au Wankdorf. (ASL-a)

La sécurité au Wankdorf

Les mêmes mesures de contrôle de sécurité que lors de la finale de la Coupe des Coupes et la finale de la Coupe suisse seront prises demain mercredi au stade du Wankdorf, dans le cadre de la rencontre Suisse -

Tchécoslovaquie. L'Association suisse de football prie instamment les spectateurs de ne pas prendre avec eux d'objets pouvant servir de projectiles ou pouvant provoquer des blessures. (si)

Le titre aux Lucernois

Le championnat des espoirs

	J	G	N	P	Buts	Pt
● SION - LOCARNO 11-0 (3-0)	29	17	9	3	397-37	43
● GRASSHOPPER - BELLINZONE 0-0	29	15	6	8	83-32	36
● LUGANO - LAUSANNE 4-3 (3-1)	29	14	8	7	72-52	36
● FC ZÜRICH - WETTINGEN 1-1 (0-1)	29	13	9	7	71-54	35
● SERVETTE - XAMAX 1-0 (0-0)	29	13	9	7	52-39	35
● BÂLE - LUCERNE 1-6 (0-3)	29	15	3	11	46-41	33
● AARAU - SCHAFFHOUSE 5-0 (2-0)	29	10	10	9	61-52	30
● YOUNG BOYS - SAINT-GALL 4-2 (2-2)	29	12	6	11	72-65	30
	29	9	9	11	39-56	27
	29	9	7	13	54-68	25
	28	7	10	11	48-57	24
	29	8	6	15	40-65	22
	29	7	7	15	30-60	21
	29	5	9	15	41-61	19
	28	0	8	20	20-89	8

La Chaux-de-Fonds	Circulez, y a bien à voir	19
Le Locle	Avenir de l'ETLL	21
Neuchâtel	Urgence à Colombier	22
Jura bernois	«Couverture» onéreuse	27
Jura	Baisse des nuitées	28

REGARD

Le beau cadeau de Noël

L'enveloppe financière qui permettrait à la ville de La Chaux-de-Fonds de faire ce qu'elle voudrait faire pendant la législature en cours 1988-1992 est diablement épaisse. Le Conseil général devra couper dans ce premier et long scénario établi par le Conseil communal et rendu public hier matin.

La procédure sort de l'ordinaire. D'habitude, l'exécutif prépare une portion réaliste d'investissements. Pour la première fois il a tiré un document d'intentions (80 pages) en sachant pertinemment que la ville ne peut pas supporter l'effort des dépenses recensées.

Le législatif prendra connaissance de cet inventaire exhaustif au cours de la séance du 20 juin et il renverra sans doute le paquet à une commission qui planchera dessus plusieurs mois, pour biffer ce qui peut l'être. En principe, les choix seront faits en décembre.

Ces choix ne seront pas faciles. Cette planification financière est truffée de gros morceaux qui ne sont pas au menu d'une ville à chaque législature: l'adduction d'eau centenaire à compléter, le troisième four de Cridor, le désormais fameux dépôt des TC, l'atelier révisé de la voirie dont les TP se lamentent depuis longtemps, l'agrandissement en cours de l'hôpital, le toit de la salle de musique, etc.

Il faudra pourtant bien dégager des priorités. Pour sa part, le Conseil communal en souligne quelques-unes. Hôpital: pas pensable de revenir en arrière. Musica-Théâtre: il faut absolument refaire le complexe. Dans d'autres cas, dit-il, on pourra peut-être doser et dépenser par étapes: pour les ateliers de la voirie, la réfection des immeubles communaux, entre autres.

Mais il faudra encore tailler. A la fin de la précédente législature, on a prêté que celle-ci serait culturelle. Certes, aucun des gros travaux dans ce domaine (Musée des beaux-arts, Temple-Allemand) n'a été retranché de la planification idéale du Conseil communal. Il est à craindre pourtant que ce soit là que la future commission ne se sente contrainte de dénicher les dépenses les moins indispensables.

Associés aux choix cornéliens de la ville, les élus locaux devront les assumer. Beau cadeau de Noël.

Robert NUSSBAUM

Scénario pour quatre ans d'investissements

L'inventaire de tout ce qu'il faudrait faire à La Chaux-de-fonds

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds livre la première mouture de la planification financière 1988-1992. Un cahier des investissements pour la législature en cours qui vaut 165 millions de francs, mais dans lequel il faudra bien arracher quelques pages. Ce choix difficile sera opéré d'ici la fin de l'année avec le Conseil général. Hier matin, l'exécutif chaux-de-fonnier tirait pour la presse les lignes idéales de ce qu'il faudrait faire.

La planification financière 1988-1992 s'inscrit dans une bonne conjoncture. «On peut s'attendre à ce que la croissance reste bonne ces deux prochaines années», dit le Conseil communal dans ses considérations générales.

Quelques sujets de réflexion sont mis en exergue: l'extension des zones industrielles, l'importance de l'aérodrome des Eplatures, l'impact de la construction du tunnel sous La Vue, le marché du logement, au plan cantonal la péréquation financière et la décentralisation des services de l'Etat, ainsi que, contemporain du terme de la planification, l'avènement du grand marché européen. La ville ne compte pas déceper le nombre de ses habitants mais espère une légère progression démographique.

Exceptions faites des investissements pour les sociétés auxquelles la ville participe comme partenaires (les TC et Cridor par exemple), la planification financière pèse lourd: 143 millions de francs, après déductions des subventions. Selon ce scénario - l'enveloppe sera nécessairement réduite, répétons-le - l'accroisse-

ment de charges en ce qui concerne les intérêts et les amortissements atteindrait 6,2 millions de francs, compte tenu d'un autofinancement couvrant les investissements à raison de 25% environ et d'emprunts calculés à un taux d'intérêt «relativement optimiste» de 5,5%. «A l'évidence, conclut le Conseil communal, le programme des investissements en l'état actuel dépasse nettement les capacités financières de la ville».

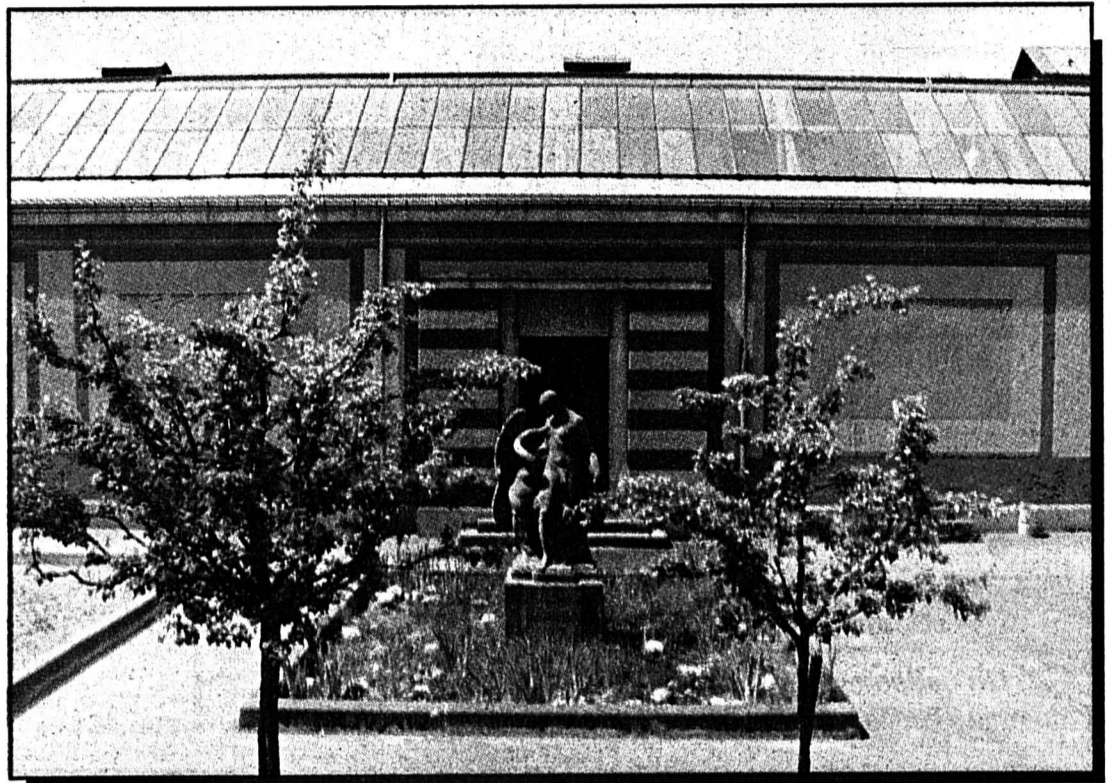
Au niveau des infrastructures, l'exécutif entend cependant porter principalement son effort sur l'achèvement de la construction des bâtiments hospitaliers complémentaires, la remise en état du complexe Musica-Théâtre, la réfection et l'extension du Musée des beaux-arts, l'installation d'équipements complémentaires pour l'élimination des déchets, de même que pour la mise en place d'une adduction d'eau destinée à assurer le rôle d'alimentation d'appoint et de secours.

Ci-après, en bref, quelques-uns des grands travaux envisagés par la ville:

Collèges. Transformation du collège de la Charrière (3 millions dont 1,2 de subventions, entre 1991 et 1992), réfection de celui de Président-Wilson (2,8 millions, 1990).

Bâtiments locatifs. Enveloppe de rénovations de quelque 8 millions répartis sur les quatre ans (1989 à 1992).

Hôpital. Crédits extraordinaires à cheval entre 1989, 90 et 91 de 37,2 millions de francs dont les charges et l'amortissement de la



Réfection et extension du Musée des beaux-arts: un des grands travaux projetés par la ville d'ici 1992. (Photo Impar-Gerber).

dette seront repartis entre les communes du canton selon la péréquation hospitalière (ces 37 millions comptés dans le total de 143 millions sont donc à pondérer).

CPJN. Matériel d'informatique technique et de dessin assisté par ordinateur: 1,3 million, dont un bon million de subventions.

Culture. Réfection du Temple Allemand (89, 90 et 91, 1 million), aménagement des «anciens Moulins» à la demande du groupe Ka (1989, 400.000

francs), réfection et extension du Musée des beaux-arts (7 millions entre 1990 et 1992), Musica-Théâtre (3,2 millions environ sur les quatre ans).

Sports. Réfection des installations de la piscine des Mélézes (1,2 million entre 1990 et 91) et des tribunes du stade de La Charrière (près de 1,8 million entre 89 et 92).

Centre d'entretien de la voirie. Un avant-projet estime la construction à 20 millions de francs. Au programme de la lé-

gislation sont inscrits 8,2 millions entre 1990 et 92.

Adduction de secours. Les eaux des Moyats seront insuffisantes d'ici 5 à 10 ans. Enveloppe de 7,4 à 10 millions de francs d'ici 1996 pour y remédier. Pour la législature: entre 3,7 millions et 5 millions.

Cridor. Installation d'un troisième four. Part de la ville estimée à 16,7 millions, dont 11 entre 1990 et 1992.

R.N.

Bonnes vacances

Le temps des vacances approche. Si vous désirez que votre journal favori vous parvienne sur votre lieu de villégiature, c'est le moment de songer à faire votre changement provisoire d'adresse.

Afin de vous faciliter la tâche, vous trouverez ci-joint un bulletin de versement, ainsi que toutes les indications utiles dans la partie publicitaire de cette édition, en page 7.

Drague géante pour abysses lacustres

Le plus gros bateau du lac de Neuchâtel est amarré à Saint-Aubin

L'entreprise Eugène Bühler et fils S.A. exploite depuis le début de l'année une drague géante, l'Odyssee, amarrée au large de Saint-Aubin. D'une longueur de 45 m sur 15 de large et d'un poids de 300 tonnes, il s'agit du plus gros bâtiment immatriculé sur le lac de Neuchâtel.

Commandée par l'entreprise Bühler pour faire face notamment aux très importantes demandes de matériaux nécessités

par la construction de la N5, l'Odyssee a été construite durant l'année 1988. La construction du bateau proprement dit a été réalisée par la maison Lais de Bâle, tandis que la grue giratoire, qui le surmonte est l'oeuvre de l'entreprise PS de Mannheim en RFA.

La grue pèse 40 tonnes et 40 autres forment le contrepoint de l'engin, sous la forme de blocs de béton. La benne d'extraction seule pèse 18 tonnes et peut des-

endre jusqu'à 80 m de profondeur où ses puissants vérins hydrauliques lui permettent d'arracher au lac huit mètres cubes de graviers, remontant ainsi à pleine charge quelque 18 tonnes de matériaux, ce en l'espace d'une minute et 50 secondes. A titre de comparaison, le grappin remonte à chaque fois de quoi charger entièrement un camion de 3 essieux!

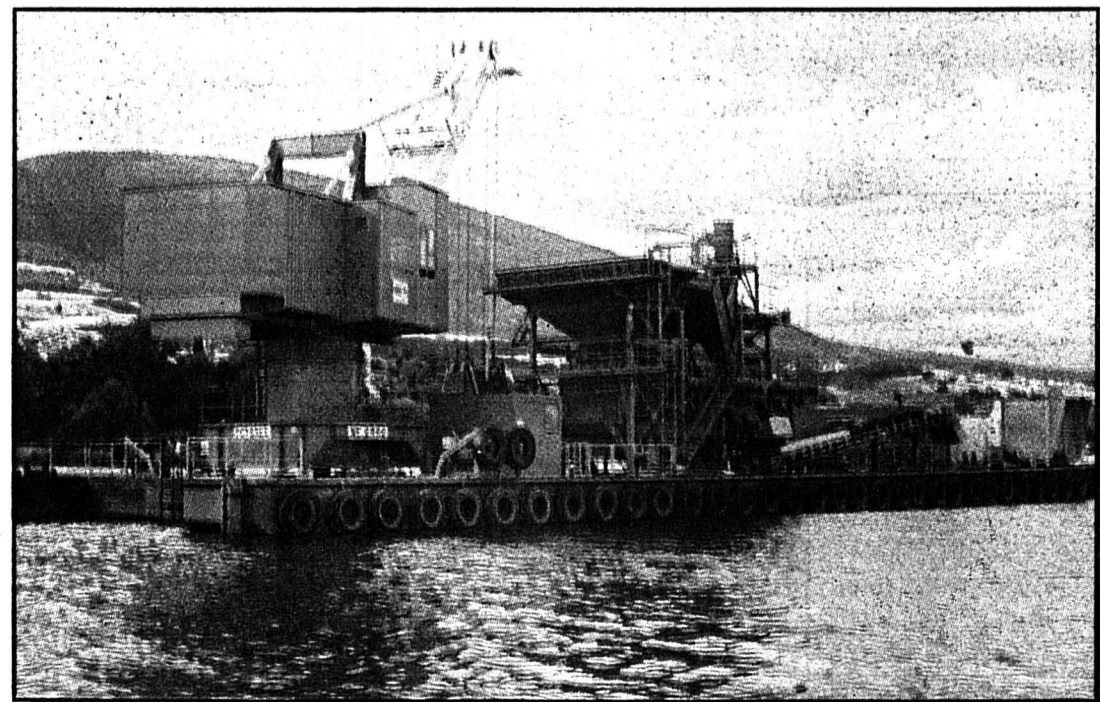
Le reste de la structure sur pontons comprend une centrale

automatique de lavage et de triage des matériaux, qui traversent différents cribles permettant leur calibrage. Le but essentiel de cette phase sur tapis roulant est l'essorage des graviers, afin d'éliminer le maximum d'eau possible, et de gagner ainsi du poids, permettant une optimisation des transports.

Cette centrale est surmontée d'un silo de 25 m², où le grutier peut déverser de la réserve. Un tapis roulant orientable dirige les matériaux une fois lavés directement sur les bateaux, qui font deux navettes par jour depuis Marin, où ils sont déchargés.

L'entreprise possède une flotte de 14 bateaux, dont les 5 plus gros peuvent emmener jusqu'à 200 mètres cubes, les autres ayant une capacité de 100 à 150 mètres cubes. Ces bâtiments couvrent les 22 kilomètres qui séparent Saint-Aubin de Marin en deux heures environ et il faut compter une demi-heure pour leur chargement.

L'Odyssee est ancrée à 300 mètres du bord et travaille sur une concession de 185 m de long sur 150 m de large. Des treuils électriques la reliant à ses 6 ancres de trois tonnes accrochés à 400 mètres de câble lui permettent de se mouvoir sur 200 m longitudinalement et de 50 m latéralement, sans avoir à déplacer les ancres. (ste)



L'Odyssee, un «monstre» de 300 tonnes.

(Photo ste)

Faut pas! Non, il ne faut pas, à la veille d'une importante entrevue, gamberger et préparer dans ta petite tête ce que tu vas dire, sur quel ton tu le diras, ce que tu répondras si on te demande ceci ou cela. Car, si la conversation se déroule autrement que tu l'as prévu, tu seras pris au dépourvu et n'obtiendras pas ce que tu souhaites. Peut-être une augmentation de salaire, ou un nouveau boulot, ou je ne sais trop quelle réalisation d'un rêve que j'ignore...

Ça arrive tout le temps, ce genre de choses là et il vaut mieux ne pas s'y laisser prendre. Pas trop y penser à l'avance, pas trop se pressurer les méninges, pas craindre, mais pas trop espérer non plus.

Sans cela il risque bien de t'arriver la même chose qu'à un jeune collaborateur que je souhaitais engager au début de ma carrière dans une rédaction vaudoise. Il me fallait le présenter au grand directeur, dont

billet

dépendait la décision finale. Suite à un accident survenu dans son enfance, le candidat avait une paupière tombante qui lui recouvrait presque tout l'œil gauche. Il s'était préparé à fond à cette entrevue, il savait où il allait, m'avait-il dit.

Face au patron suprême, qui le regardait fixement, il débata son affaire: j'ai fait ci, j'ai été à tel collège, j'ai obtenu tels diplômes, j'aime écrire, je suis curieux de tout, je suis prêt à vous donner satisfaction, et... et... et.

Soudain le grand manitou se pencha vers lui et lui lança: «Qu'est-ce que vous avez à l'œil?» L'autre s'aplatit, bégaya, tomba presque de sa chaise... et n'eut pas la place. Tu vois bien qu'il ne faut pas...

J.E.

PHAS



OFFRE SPÉCIALE

Profitez d'une semaine de soins du corps grâce au set d'essai (4 produits) **Fr. 20.-** au lieu de **Fr. 25.-** (jusqu'à épuisement du stock)

Les 7 et 8 juin

soins du visage gratuits, présentation des produits et conseils par une esthéticienne PHAS

Un cadeau vous sera offert pour tout achat de produits PHAS à partir de **Fr. 30.-**

pharmacie **pillonel** balancier 7 et serre 61
2300 la chaux-de-fonds
tél. 039-23 46 46/47
Laboratoire homéopathique

autos-motos-vélos

Fiesta **DÈS 12850.-**



Petite par son prix et sa consommation. Géante par son équipement et son espace. 4 moteurs. 3 ou 5 portes. ABS en option.



BON SANG NE SAURAIT MENTIR...

LE BON CHOIX
120007

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tel. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tel. 039 31 24 31

Pentom Léopold-Robert 76
☎ 039/23 80 12
La Chaux-de-Fonds
VOTRE PRESSING
Livraisons 24 h sur 24
PULL VESTE JUPE PANTALON
Fr. 5.40 la pièce
Costumes - Robes - Manteaux **Fr. 10.80**
012523

POUR VOUS INDÉPENDANT

Devis, factures, lettres, etc.
Dactylo travaillant à domicile vous offre ses services à des prix intéressants:
☎ 039/28 70 10

mini-annonces

immobilier

Cherche à acheter, éventuellement à louer à La Chaux-de-Fonds **DÉPÔT OU HANGAR** pour le matériel de construction. Accessible par véhicule, minimum 70 m².
☎ 038/24 21 52 461278

A louer pour mi-août **GRAND APPARTEMENT 3½ PIÈCES** au centre. Loyer environ Fr. 700.-. ☎ 039/23 57 66 461255

A louer **APPARTEMENT 7 PIÈCES**, rue du Midi 1 au Locle (1er étage). Fr. 790.- + charges. Libre tout de suite.
☎ 039/26 60 61 461273

A louer à Saint-Imier **APPARTEMENT DE 5½ PIÈCES**, salon, 3 chambres à coucher, cuisine agencée + salle à manger + salle de bains. W.-C. + W.-C. séparés, balcon, cave, part à la buanderie et jardin. Libre 1er juillet 1989. Prix Fr. 945.- + charges. ☎ 038/24 21 52 461277

Cherche **GARAGE**, rue du Locle, Bouleaux, Forges, quartier Ouest.
☎ 039/26 01 71 461286

Urgent. Jeune couple cherche **APPARTEMENT** (1-2 chambres) ou **STUDIO** à La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 36 63 461283

marché de l'occasion

A vendre **MOUNTAIN BIKE** Ferraroli. Neuf Fr. 1200.-, cédé Fr. 700.-.
☎ 039/41 35 67 460008

A vendre **VÉLO HOMME**, sous garantie, roues 28, 12 vitesses, cause double emploi. Fr. 250.-. Vélo garçon, roues 20, bon état, Fr. 120.-. ☎ 039/26 98 17 461281

A vendre **YAMAHA XJ 650 TURBO**, 17500 km, 1986, expertisée. Fr. 4200.-.
☎ 039/26 01 71 461285

A vendre **MOTEUR BATEAU VOLVO 3,5 CV**, révisé, Fr. 250.-. ☎ 039/26 60 61 461272

à vendre

UN TAPIS, 1 salle à manger, 1 salon + table, 1 lave-vaisselle. Le tout pour Fr. 1700.-. F. Surmély, 1er-Mars 10a, 1er étage, La Chaux-de-Fonds. 461274

MEUBLES ANCIENS: 1 console, 1 paire de chaises vénitienes, 1 lit Bidermayer, etc. ☎ 039/28 70 25 461282

divers

MAJORQUE-MARSEILLE, traversée à la voile en 10 jours. Départ 20 août.
☎ 038/31 73 81 300707

nos amis les bêtes

A vendre **CHATONS PERSANS**, pedigree, vaccinés, vermifugés.
☎ 039/44 18 94 461227

chambres à louer

CHAMBRE MEUBLÉE/W.-C., à louer au centre du Locle. Fr. 150.- par mois.
☎ 039/23 57 66 461254

demandes d'emploi

JEUNE FILLE motivée, habile, cherche emploi. Trois ans d'expérience en sérigraphie, tamponnerie, marquage chaud. Accepte autre travail fin et minutieux.
☎ France: 0033/81 87 76 67 461242

TECHNICIEN SUPÉRIEUR en fabrication mécanique, frontalier travaillant en Suisse depuis 14 ans, avec permis, expérience en fabrication et calcul, cherche poste à responsabilités. Ecrire sous chiffres 28-470329 à Publicitas, 2400 Le Locle.

HOMME, 45 ans, avec expérience dans tous les domaines, cherche travail à 50-70%. Ecrire à case postale 745, 2301 La Chaux-de-Fonds. 461250

offres d'emploi

Cherche au Locle **FEMME DE MÉNAGE** quelques heures par semaine pour nettoyage et repassage. ☎ 039/31 79 38 470331

Je cherche **JEUNE GRAND-MAMAN** pour venir chez moi 3 demi-journées par semaine pour s'occuper d'un bébé, dès le mois d'août. ☎ 039/23 57 66 461253

Tarif 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

Publicité intensive, publicité par annonces

Publicité intensive, publicité par annonces

finance

Votre banque aussi pour le prêt personnel

11,5% tout compris

Coût d'un prêt personnel auprès de la BCC

Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
10'000.-	885.20	466.60	327.-	257.20
20'000.-	1770.50	933.20	654.10	514.50
30'000.-	2655.70	1399.70	981.10	771.70

Demande de prêt

pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____
Nom/Prénom: _____
Date de naissance: _____ Nationalité: _____
Profession: _____ Permis de séjour: A B C
Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____
Rue: _____
NPA/Lieu: _____ Tél.: _____
Même adresse depuis: _____ Même emploi depuis: _____
Loyer mens. Fr. _____ Total des revenus Fr. _____
Date: _____ Signature: _____

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert,
tél. 039 23 91 23
Egalement à: Neuchâtel - Delémont - Porrentruy

CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes, chaque jeudi de 16 à 19 heures. 012448

Utilatous

Transports, débarras, déménagements 012405
Ph. Schnaebeli ☎ 039/28 37 86

Jean-Bernard Robert

Carrelage et petite maçonnerie, Les Brenets,

remercie sa fidèle clientèle et l'informe qu'il a cessé son activité fin mai.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Suisse, dans la cinquantaine, établi depuis plusieurs années à l'étranger, désirent revenir au pays et ayant toujours travaillé sur son métier, cherche pour date à convenir une place comme

mécanicien-metteur en train

Faire offre sous chiffres 28-121535 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Le Docteur **Silvio Fanti**

dédicacera son ouvrage réédité **L'HOMME EN MICROPSYCHANALYSE** et l'ensemble de son œuvre **Samedi 10 juin, dès 17 heures. LIBRAIRIE SOLEIL D'ENCRE**, 12, rue du Pasquier, 2114 Fleurier, tél. 038 61 13 24. Réservez dès maintenant votre livre.

Teilzeit nach Mass für eine

engagierte, initiative Frau

Sie verbinden **Familie und Beruf** bei einer erfolgreichen Aussendiensttätigkeit mit sportlicher Note, die Spass macht. Auf diese anspruchsvolle, herausfordernde Aufgabe unter dem Patronat der

Stiftung Schweizer Sporthilfe

bereitet Sie bei uns eine sorgfältig aufgebauete Schulung vor. Sie treffen interessante Menschen, teilen Ihre Zeit frei ein (ca. 4-5 Stunden pro Tag) und fahren nicht weit. Neben einer heiteren, zuverlässigen Persönlichkeit und Kontaktfreudigkeit brauchen Sie Telefon und einen PW (Autospenden werden vergütet). Auch wenn Sie in letzter Zeit nicht berufstätig waren, freuen wir uns auf Ihren Anruf für ein erstes, unverbindliches Gespräch. ☎ 022/43 55 30 **Sport Schweiz AG, Genf** 005069

demandes d'emploi

Jeune fille possédant diplôme de l'Ecole de commerce et terminant sa formation de

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

cherche emploi pour mi-août ou date à convenir. Langues: Cobol, Pascal, Clipper (DBase), Basic. Faire offre sous chiffres 28-461247 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Le village roumain adopté

La ville vient de recevoir des nouvelles du parrainage d'un village roumain proposé par tous les partis représentés au Conseil général, dans le cadre du vaste mouvement de protestation contre le projet fou de démolition massif du dictateur Nicolae Ceausescu (8000 villages menacés).

La coordination suisse de l'opération «villages roumains» a attribué à La Chaux-de-Fonds la défense de celui de Harghita Bai. Les informations sont pour l'instant sommaires: il se trouve grosso modo au centre du pays, sur une route en cul-de-sac à 20 km à l'est de la ville de Miercurea Ciuc et sur les flancs du pic Harghita. (Imp)

Collision au stop

M. F. M., de Porrentruy, circulait hier à 7 h 30 rue du Collège, au volant d'un autocar. A hauteur de la rue de la Balance, il est entré en collision avec la voiture de Mme T. W., de la ville, alors qu'il venait de repartir du stop de la rue précitée.

CELA VA SE PASSER

Warora invite

Souvenez-vous: il y a quelques temps L'Impartial lançait un appel en faveur de la construction d'une école à Warora, en Inde. L'action a rencontré le soutien de nos lecteurs. Pour recevoir des informations sur le projet qui a démarré, les donateurs sont invités au CAR, Serre 12, mercredi à 20 h 30. (Imp)

NAISSANCE

Emmanuelle et Marco MAGNOLO-GIRARDET sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

CHLOÉ

née le 4 juin 1989

Clinique LANIXA S.A.

Jacob-Brandt 2 La Chaux-de-Fonds

avis urgents

Pour des raisons techniques le déménagement du magasin

Optique - Horlogerie

von **gunten**

prévu le lundi 5 juin est reporté à une date ultérieure.

Nous recherchons pour un emploi très intéressant:

charpentier ou aide

OK PERSONNEL SERVICE ☎ 039/23.05.00

Publicité intensive, publicité par annonces

Circulez, y a bien à voir

La semaine des examens de cyclistes

Attention automobilistes et autres chauffeurs de véhicules à moteur. Sur un parcours fléché en orange, quelque 400 élèves de la ville et ceux de La Brévine et des Ponts-de-Martel s'essayent à la circulation urbaine sur deux roues. Exercice annuel et traditionnel pour tester leur aptitude à affronter les règles en vigueur.

Depuis hier jusqu'à vendredi, les écoliers de 1ère secondaire enfourchent donc leur vélo pour les examens de cyclistes. En classe, ils ont déjà rempli un long questionnaire sur les règles de circulation. Cette semaine, à la patinoire, lieu de ralliement et de départ, ils ont droit à une partie théorique, accompagnée d'une vidéo sur le parcours à effectuer; les pièges et astuces leur sont dûment signalés avant de les lancer sur la chaussée et il reste des étourdis qui ratent des stops ou oublient le sens interdit. Auparavant, un gymkhana à l'intérieur a permis de mesurer leur assurance et leur équilibre à bicyclette.

Tous ces apprentis de la route suivent un parcours balisé de signaux oranges et, de la Patinoire atteignent le Boulevard de la Li-

berté, par un sens interdit à franchir à pied, franchissent le Grand Pont en effectuant une pré-sélection, passent à la rue de la Serre, s'engagent à nouveau sur l'Avenue Léopold-Robert, reviennent au Grand Pont et regagnent la Patinoire par un chemin en zig-zag. Un tracé établi depuis quelques années, facilement repérable donc ce qui n'exclut nullement les fautes.

En divers points, abritées dans des cabines, des observatrices notent le comportement des élèves cyclistes. Les résultats sont établis avec un système de points. Ceux qui font beaucoup de fautes sont reconvoqués pour formation complémentaire par les agents attachés à la circulation routière; leurs parents sont avertis des lacunes de leurs rejetons et du danger à les lâcher sur la chaussée au guidon de leur deux roues.

Quant aux autres, vainqueurs avec plus ou moins de succès des différentes épreuves, ils sont implicitement déclarés aptes à circuler. Atout supplémentaire, deux élèves seront sélectionnés pour la Coupe scolaire suisse et pourront aspirer au titre de



L'épreuve du gymkhana pour tester l'aisance des écoliers sur deux roues.

(Photo Impar-Gerber)

champion - ou championne - national. La prochaine édition de ces joutes aura lieu à La

Chaux-de-fonds, les 16 et 17 juin. (voir ci-dessous). En attendant, compréhension

et attention sont demandées aux automobilistes côtoyant ces jeunes cyclistes. (ib)

Priorité à la prévention

Remise d'un chèque du TCS

Rassembleur des automobilistes, le Touring-Club Suisse englobe la prévention dans ses préoccupations; en particulier la section du Jura neuchâtelois a créé un fonds spécial il y a cinq ans, dont l'argent est affecté essentiellement à l'éducation routière des enfants. Les participants à la prochaine

Coupe scolaire suisse de la circulation routière bénéficieront d'un chèque de 3 mille francs remis hier par M. Delson Diacon du TCS.

Dans le cadre de sa section locale, le TCS a décidé de faire plus pour soutenir l'éducation et la prévention en matière rou-

tière. C'est ainsi qu'il a contribué à l'équipement du jardin de circulation, acheté des bicyclettes et distribué quelques milliers de francs entre les polices locales du Locle et de La Chaux-de-Fonds et la police cantonale.

L'organisation de la Coupe scolaire suisse à La Chaux-de-Fonds les 16 et 17 juin prochains a été la bonne occasion saisie pour un nouveau don de 3 mille francs. Le directeur de la police, Jean-Martin Monsch et le chef de la police locale, Gilbert Sonderegger ont dit leur plaisir et leur reconnaissance à ce geste qui aidera à recevoir agréablement les 234 jeunes participants à cette Coupe nationale. Organisée par le Bureau de prévention des accidents, elle est l'aboutissement des examens cyclistes détaillés ci-contre, conduits dans toute la Suisse et confrontés des candidats parmi les meilleurs.

L'accueil, l'hébergement et l'organisation impliquées incombent à la police locale. Le chèque reçu apporte une contribution financière appréciable et appréciée. (ib)



M. Delson Diacon, du TCS du Jura neuchâtelois, remet à MM. J.-M. Monsch et G. Sonderegger le chèque qui contribuera au bon accueil des jeunes finalistes de la Coupe scolaire suisse. (Photo Impar-Gerber)

Les nouvelles couleurs de l'orgue

Pierre-Laurent Haesler en concert au Grand-Temple

C'est à Pierre-Laurent Haesler, organiste titulaire, que revient l'honneur d'un concert captivant, dimanche soir au Grand-Temple, organisé au profit de la rénovation du lieu.

A une basse très lointaine, vient s'ajouter un son suraigu. De sa désagrégation renaîtront d'autres éléments mélodiques très purs. Un chant d'oiseau s'esquisse, des accords sonnent comme des cloches immobiles, les cuivres de l'instrument font le tour du Temple. C'est l'enchantement. Les trois préludes de J. P. Legay, organiste à Notre-Dame de Paris, composés en 1975, apparaissent d'une étonnante plénitude de sens. Une première à La Chaux-de-Fonds!

Autres grandes pages de la littérature contemporaine pour orgue, d'une souveraine originalité, «L'aria» de Jehan Alain, dernière oeuvre du compositeur, d'une profonde sérénité, écrite

quelques mois avant sa mort, en 1939.

Pierre-Laurent Haesler est en possession d'un solide métier lui permettant d'aborder sans crainte le répertoire le plus varié. Le jeune artiste se montra très à l'aise dans l'interprétation de ces partitions modernes, son jeu y est épanoui, ses orchestrations finement nuancées.

Le programme était composé de façon à montrer comment les différents maîtres de l'orgue se sont succédés. D'un côté les précurseurs, Jean-S. Bach, Toccata et fugue BWV 538, et Walther, contemporain de Bach, dans une transcription d'un concerto de Vivaldi. L'orgue romantique était illustré par le Choral en si mineur No 2 de César Franck, où l'organiste rechercha une registration personnalisée. L'oeuvre y trouva sa puissance et son émotion fut communicative. D. de C.

Affirmer sa différence

Assemblée de l'Association de la Braderie

«La Braderie est une fête unique, elle doit le rester en soulignant sa différence. Les manifestations qui fleurissent aujourd'hui en ville doivent se trouver une identité propre», cette remarque d'Eric Santschy, président central de la Braderie et Fête de la montre, n'est pas passée inaperçue hier soir lors de l'assemblée générale de l'association.

A quelques mois du coup d'envoi de la 31e Braderie, les 1, 2 et 3 septembre prochains, cette réunion traditionnelle a permis de faire le point de la situation sur une manifestation populaire qui demeure la plus importante de l'Arc jurassien. Au bilan financier tout d'abord, on soulignera que l'exercice 1988, année de «repos», s'est avéré positif, le bilan de l'association culminant à près de 300.000 francs ce jour.

Dans son rapport, le président Santschy a évoqué l'enthousiasme intact des organisa-

teurs qui s'étaient promis, l'an passé, d'offrir une Braderie «nouvelle» à la population. Mission accomplie puisque ce ne sont pas moins de quatre spectacles qui animeront cette 31e édition de la fête.

Vendredi à 20 heures aura lieu une parade des fanfares de la ville, d'ensembles folkloriques et de deux fanfares hollandaises sur la place de la gare, du jamais vu par son ampleur, alors que le concert de gala se déroulera samedi, à 17 heures, à la Salle de musique. Samedi, à 21 h 30, le premier corso illuminé en six tableaux se déroulera devant la Chambre suisse de l'horlogerie: un show son et lumières inédit.

Le grand corso fleuri du dimanche, «sorti» de la braderie commerciale, permettra enfin à chacun de jouir de la totalité du spectacle, quel que soit le choix de sa place, grâce à une entrée simultanée de tous les groupes sur le parcours dans son entier! Ce corso comprendra aussi le

mini-cortège préparé par Chézar-Saint-Martin, invité d'honneur cette année.

Enfin, il est à souligner que tous les emplacements pour les bradeurs, plus de 300 stands,

sont d'ores et déjà loués et que l'on a dû refuser du monde... Si le beau temps est de la partie en septembre, on devrait se souvenir longtemps de cette Braderie. M.S.



Une phase tonitruante du cortège de la 30e en 1987. (a-Gerber)

En vue de la remise de notre magasin électroménager à l'entreprise MORAND ELECTRO-SERVICE

LIQUIDATION TOTALE RABAIS DE 20 à 50%

autorisée par la Préfecture des Montagnes du 25 mai au 30 juin 1989

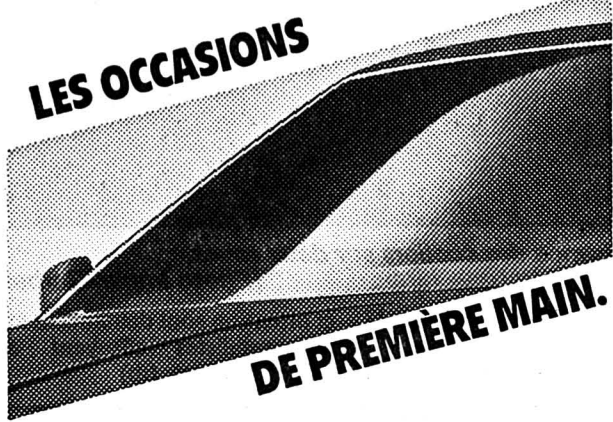
Votre service



- mixers
- machines à café
- robots ménagers
- friteuses
- radiateurs
- sèche-cheveux
- lave-linge
- cuisinières
- sèche-linge
- fours micro-ondes
- congélateurs
- frigos
- accessoires
- etc.

14003

LES OCCASIONS



DE PREMIÈRE MAIN.

ALFA 75 AMERICA 3.0 V6	31 000 km	11-1987
ALFA 75 MILANO 2.5 V6	29 000 km	05-1986
ALFA 75 1.8 KIT	66 000 km	11-1985
ALFETTA		
QUADRIFOGLIO 2.0i	45 000 km	04-1984
FIAT TIPO 1600 D.G.T.	5 500 km	02-1989
FORD ESCORT XR3i ABS	29 000 km	11-1987
BMW 520i AUTOMATIC	73 000 km	1983

VOITURES - EXPERTISÉES - GARANTIES



Alfa passionne la route

Garage + Carrosserie RUSTICO

France 59 - Le Locle - ☎ 039/31 10 90

immobilier

Vallée de La Brévine

ancienne petite ferme historique

3000 m² de terrain. Fr. 300 000.-
Case postale 341, 2400 Le Locle

14088

divers

Rénovation d'appartements

Carrelages - Démolition

Prix raisonnables - Délais rapides

Daniel LIENERT

2414 Le Cerneux-Péquignot
☎ 039/36 12 71

014186

A vendre

Fiat Ritmo 105 TC

65 000 km.
1985 + options. Prix à discuter.
☎ 039/26 76 95

461284



Le point de rencontre.

Restaurant du Communal

(Piscine - Patinoire)

Le Locle ☎ 039/31 41 41
cherche tout de suite

jeune sommelière

14091

Sekretärin

Wollten Sie nicht schon immer ihr Deutsch verbessern?

Wir offerieren diese Möglichkeit in unserer Abteilung Verkauf Werbearbeit. In unserem kleinen Team sind Sie verantwortlich für die Korrespondenz in deutsch und französisch und somit ein wichtiger Teil unserer lebhaften Verkaufsabteilung.

Sind sie beweglich und belastbar? Dann rufen Sie uns an, um alles Weitere zu besprechen. Tel. 01/810 29 79, Herrn B. von Rickenbach, verlangen.

A BIENTÔT

038377

von rickenbach + co



flughofstrasse 58
postfach
ch-8152 glattbrugg zürich
telefon 01-810 29 79

offres d'emploi

THERMA CUISINES PROFESSIONNELLES SA, LAUSANNE

Nous sommes à la recherche d'un(e)

dessinateur(trice)

de talent, aimant la «plancher», les estimatifs, les contacts avec le monde de la cuisine professionnelle et du bâtiment.

Maîtrise de l'allemand et souplesse d'intégration.

Place stable dans une jeune équipe dynamique qui contrôle les projets de toute la Suisse romande.

Bonnes conditions d'entreprise moderne.

Contact: M. de Viron, ☎ 021/27 64 64

019174



Therma Cuisines professionnelles
Av. d'Ouchy 64 - 1006 Lausanne - ☎ (021) 27 64 64

divers

C.-A. Girard

ENTREPRISE DE PEINTURE

2400 LE LOCLE
Avenir 23
Tél. 039 / 31 86 75



URGENT
cherche

peintre

avec CFC

(Sans permis s'abstenir)

140517



Le Centre pédagogique
«Les Perce-Neige»
de La Chaux-de-Fonds

met au concours pour l'année scolaire 1989-1990 un poste d'

éducateur(trice)

capable d'assumer la responsabilité d'enfants handicapés mentaux profonds.

La préférence sera donnée à une personne diplômée ou pouvant justifier d'une expérience dans ce domaine.

Entrée en fonctions: 21 août 1989.

Conditions de travail selon convention ANTES-ANMEA.

Les offres de service écrites avec curriculum vitae sont à adresser à la direction du Centre, Temple-Allemand 117, 2300 La Chaux-de-Fonds.

121565

innovation

SYLVAIN HOURIET
demeurant aux Brenets
a gagné la chaîne Hi-Fi
d'une valeur de Fr. 890.-
au tirage au sort
lors de notre exposition
de meubles à la salle FTMH.

Encore BRAVO.

Le gérant:
M. Delacroix

LE LOCLE
039/31 66 55

12600

Peugeot 405 MI 16, 150 cv: 16 SOUPAPES



Plaisir de la conduite sport, réserves de puissance sécurisantes, équipement complet: la Peugeot 405 MI 16 réalise les rêves automobiles les plus fous. 1905 cm³, 16 soupapes, injection d'essence Bosch-Motronic et 150 chevaux, c'est la souplesse par excellence. 0 à 100 km/h en 9 secondes, vitesse de pointe dépassant largement les 200 km/h. Suspension spéciale sport indépendante sur les 4 roues, pneus taille basse sur jantes alu, c'est la maîtrise parfaite de la route. Système ABR en option. Laissez-vous charmer par son tempérament. Nous vous attendons pour un essai routier de la MI 16. Peugeot 405 MI 16, 150 cv, Fr. 29 140.-. Financement et leasing avantageux par Peugeot Talbot Crédit.

PEUGEOT 405 MI 16
UN TALENT FOU.

GARAGE DE LA PRAIRIE

Roger Robert - ☎ 039/37 16 22

Les Ponts-de-Martel

203

PEUGEOT TALBOT



gastronomie

RESTAURANT DU DOUBS LES BRENETS

Portion de truites Fr. 15.-
Feuilleté forestière Fr. 10.50
Fondue chinoise à gogo Fr. 20.-
Cuisses de grenouilles, la dz Fr. 7.50
Se recommande: Famille Jacot
☎ 039/32 10 91
Fermé le dimanche soir et le lundi
Visa, Eurocard, Diners Club, American
Chèques français

14061

Un bon choix: L'Ours aux Bois

Pour réserver:
☎ 039/61 14 45

bernoise vie

Compagnie d'assurance sur la vie

Gilbert Chevalier

Inspecteur pour le district du Locle, résout tous vos problèmes d'assurances.

Toutes branches
+ Prêts hypothécaires
Rentes viagères
Placements
Analyse des portefeuilles d'assurances pour le privé et l'industrie.

Le Corbusier 6 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 31 55

14185

Ramassage du vieux papier

Le Ski-club du Locle organise, en collaboration avec la commune du Locle, une tournée de ramassage de papier le samedi 10 juin 1989 dès 7 heures.

Nous remercions la population de bien vouloir sortir son papier.
SKI - CLUB

140511

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



La petite annonce. Idéale pour tisser des liens d'amitié.

☎ 039/31 48 70



Filets de palée, sauce neuchâteloise Fr. 16.50

Morilles fraîches

Râble de lapereau à la crème au romarin 2 pers. Fr. 64.-

Se recommande: Albert Wagner, cuisinier Fermeture hebdomadaire le lundi

277

Carré blanc

Un câble Coditel sectionné

Mauvaise surprise pour les téléspectateurs - sans doute nombreux vu le temps - logeant dans les environs de la piscine, dans les quartiers des Cardamines, Primevères, etc. Dimanche vers 17 h, écran vide! Fini, Walt Disney, fini Sherlock Holmes. Encore une grève? Que non. Simplement, le câble Coditel a été sectionné entre Envers 1 et Collège 11, expliquait hier le directeur.

Il s'agissait d'un câble provisoire installé sur un immeuble, qui a été coupé à la sortie de la gaine, chose relativement facile car il n'avait pas encore de protection. Un genre d'incident rarissime: pour autant qu'on s'en souvienne, c'est même la première fois que cela arrive. Raison pour laquelle chez Coditel, on pense qu'il s'agit d'un accident, non d'un acte de piraterie! Ce qui n'empêche que la réparation a été conséquente: il a fallu remplacer plusieurs dizaines de mètres de câble. (cld)

CELA VA SE PASSER

Première à la Fondation Sandoz

Mercredi 7 juin à 20 h 30 au Forum de la Fondation Sandoz, Lion d'Or 8, aura lieu la première publique du film «Si loin, si proche» conçu, réalisé et tourné par une équipe de la fondation lors d'un camp d'été. L'équipe de tournage sera présente lors de cette projection. L'entrée à cette soirée est libre. (p)

Ramassage de vieux papier

Samedi 10 juin, en collaboration avec la commune du Locle le Ski-Club organise un ramassage de vieux papier. Le produit de la vente de cette récolte permettra à cette société de mettre quelques sous en caisse. Ce sera par ailleurs aussi l'occasion pour les habitants de se débarrasser de leur vieux papier, qu'il conviendra de ficeler et déposer devant son domicile, dès 7h. (p)

FRANCE FRONTIÈRE

Chasse: les 12.000 nemrods du Doubs redoutent sa fermeture

Les chasseurs du Doubs craignent pour le devenir de leur loisir favori. Lors de leur récente assemblée générale, les 12.000 porteurs de fusils ont exprimé publiquement leur crainte que «le droit de chasser soit un jour aboli».

Ils accusent les campagnes de dénigrement organisées par une France qui, est vrai ne leur est pas spécialement favorable, un sondage fraîchement réalisé estimant à 80% au moins le nombre d'opposants. Evidemment, l'idée que la chasse puisse être interdite ou seulement limitée fait frémir les nemrods du Doubs qui entendent bien défendre leur passion jusqu'à la dernière cartouche. En cette année de la célébration du bicentenaire de la Révolution, ils rappellent que la chasse, autrefois privilège des nobles est depuis 1789 une conquête arrachée à la royauté. «Je ne suis pas et je ne veux pas devenir un président de fermeture», déclare Daniel Clerget, président des chasseurs du Doubs qui réfute en bloc les at-

taques portées à l'encontre de ses amis: «Nous ne sommes pas à l'origine de la disparition du gibier. La faune malmenée, les espèces protégées abattues ne sont pas de notre fait», se rebelle-t-il en interrogeant: «Que nous reproche-t-on? Le coup de fusil, la cruauté toute chaude... Si nous tuons, c'est pour l'équilibre de la nature...» Ce responsable cynégétique n'hésite pas à s'arroger la qualité «d'écologiste».

Il en veut pour preuve par exemple le repeuplement en gibier. «Homme de la terre, la nature est notre culture», martèle ce dirigeant, qui ne supporte pas que les chasseurs soient présentés comme des «gens de mauvaise compagnie». La chasse peut selon lui être sauvée, mais pour cela, il faut reconquérir l'opinion publique. Un fonds national de défense de la chasse vient d'être créé à cet effet. Une campagne de communication par voie de presse a été lancée afin que «les indécis nous rejoignent plutôt que ceux qui veulent notre mort». (pr.a)

Miser sur l'avenir de l'ETLL

Le Conseil général joue la carte de la confiance

Le bâtiment de l'Ecole technique du Locle (ETLL) ne menace pas de s'effondrer et la population, comme ses utilisateurs, soit principalement les élèves et les enseignants peuvent être rassurés à ce sujet. Toutefois, il mérite qu'on s'en occupe sérieusement, car il est lui aussi victime des sautes d'humeur de la nappe phréatique. Le Conseil général en a discuté lors de sa dernière séance.

Les experts appelés au chevet du malade constatent simplement qu'il faut lentement se hâter. Le bâtiment de l'ETLL, Technicum 26, devra être consolidé et modernisé d'ici dix ans.

En fait, plusieurs alternatives s'offraient à la commission de l'école. Raser et reconstruire, reconstruire ailleurs ou conserver le bâtiment existant avec une so-

lde cure de rajeunissement et d'assainissement. C'est cette solution que la commission de l'ETLL a retenue, mi-janvier dernier. Pour ce faire le Conseil communal proposait à l'exécutif - réuni vendredi dernier - un plan d'action par étapes. La première constituant l'étude d'un avant-projet d'aménagement chiffrée en guise de demande de crédit à 110.000 francs.

VOIX RADICALE DISCORDANTE

Droit de parole a estimé que le rapport répondait partiellement aux inquiétudes de la population, alors que la gauche (socialistes et populistes) s'est ralliée aux conclusions du rapport, jugeant que les rénovations envisagées sont indispensables afin de moderniser cette école, d'accroître

son attractivité et de l'adapter à l'enseignement des technologies actuelles.

Les libéraux-ppn abondèrent également dans ce sens en estimant par la voix de P. Castella que «l'avenir de la vocation de notre région réside dans le secteur secondaire, grâce à des gens qualifiés et actifs dans ces nouveaux secteurs de pointe».

L'intervenant releva aussi qu'à des infrastructures vieillottes ne pouvait répondre qu'une formation peu efficace.

Seuls les radicaux, par E. Vogel, apportèrent une voix discordante à ce concert. D'accord, l'ETLL doit être améliorée, mais «la procédure envisagée est trop lourde et l'avant-projet est trop élevé», estima leur porte-parole qui se demanda si, dans

ce cadre-là, soit en milieu scolaire, il n'aurait pas été judicieux d'associer l'une ou l'autre des deux écoles polytechniques fédérales. Sur un autre registre un autre radical, E. Perruccio, a relevé que le cahier des charges de l'étude englobe également la mise à disposition de places de parc.

CRÉDIT FINAL: 11 MILLIONS

Dans sa réponse, le président de commune J.-P. Tritten a, une nouvelle fois, détaillé le rapport d'avis ainsi que les intentions de la commission de l'ETLL. Normal de disposer d'un matériel et d'une infrastructure adéquats pour un enseignement valable a-t-il répété.

Celui-ci devra et sera encore davantage performant et attrac-

tif, alors que cette première demande de crédit de 110'000 francs est en parfaite correspondance avec les normes SIA et que l'avant-projet tiendra compte de l'étude et analyse des surfaces et volumes actuels avec la construction des locaux manquants sous la forme d'une annexe. M. Tritten n'a pas caché que le crédit final, après étude, se montera à quelque 11 millions.

Après que M. Débieux, conseiller communal, eut expliqué que ce mandat ne pouvait être confié à l'architecte de la ville déjà fort occupé par d'autres problèmes d'urbanisme, architectureaux et de sanctions, le Conseil général a finalement dit unanimement oui à ce rapport.

(jcp)

Italiens dans l'allégresse

Ils ont célébré République et fidélité au travail

Il y avait une atmosphère de fête, samedi dernier à Paroiscentre, au Locle, où quelque deux cents émigrés italiens se sont rassemblés pour fêter le 43e anniversaire de la République italienne et tout à la fois la très longue fidélité de six d'entre eux à leur pays d'adoption.

Organisée par le «Comitato cittadino», sous la présidence de Giulio Brutto, cette chaleureuse cérémonie était rehaussée de la présence de M. Speziale, agent consulaire d'Italie pour les Montagnes neuchâteloises et de celle de MM. Jean-Pierre Renk, préfet des Montagnes neuchâteloises, Jean-Pierre Tritten, président de la Ville du Locle et Charly Débieux, son collègue du Conseil communal.

Un seul message, celui de M. Speziale, qui s'est d'abord félici-

té des bonnes relations entretenues entre les autorités helvétiques, à tous leurs échelons et la communauté des émigrés italiens. A ceux-ci, il devait apporter le salut de la patrie, rappeler la naissance de la République au lendemain de la guerre et souligner son prodigieux redressement économique. Il a ensuite évoqué la réalisation d'une série importante d'initiatives nées de débats et consultations au sein des collectivités italiennes à l'étranger et de leurs organisations. Il a mis un accent particulier sur les résultats de la deuxième conférence nationale de l'émigration, tenue à Rome le 28 novembre 1988. Il s'agit notamment de l'étape franchie en vue de l'institution d'un Conseil général des Italiens à l'étranger, d'une loi-cadre sur l'Etat et les

régions, de la réforme de la politique scolaire, de nouvelles ordonnances sur la citoyenneté, sur le vote à l'étranger et du règlement d'application de la loi sur l'état civil.

Pour la défense de ses institutions et de son rayonnement, il est indispensable que l'importante communauté italienne à l'étranger constitue une force et un interlocuteur valables vis-à-vis du gouvernement italien.

En terminant son bref message, M. Speziale a témoigné sa reconnaissance aux comités des diverses organisations et associations des émigrés italiens dans les Montagnes neuchâteloises et les a remerciés pour la précieuse collaboration qu'ils apportent à l'agence consulaire dont il a la responsabilité. Puis, au nom du président de la République italienne, il a décerné l'Etoile du mérite du travail à six émigrés italiens pour trente années de présence en Suisse ou vingt-cinq années dans la même entreprise. Il s'agit de Mme Maria-Pia Gaspari, de MM. Tonino Amadori, Giuseppe de Biasi, Giorgio Osler, Antonio Personeni et Giovanni Pintaudi.

Tous ont été vivement applaudis et c'est dans la plus chaleureuse atmosphère que la fête s'est poursuivie, avec le service d'une collation particulièrement abondante et généreusement arrosée. (sp)



Entourant M. Speziale et son collaborateur de l'agence consulaire, M. Fiorzetti au centre de la photo: MM. Tonino Amadori, Giuseppe de Biasi, Mme Maria-Pia Gaspari, MM. Giorgio Osler, Antonio Personeni et Giovanni Pintaudi.

Jumelages: le cas Kaolack

La ville du Locle est jumelée avec les villes de Gérardmer (France), Kaolack (Sénégal) et Sidmouth (Angleterre). Pour réactiver les échanges avec ces villes, une association de jumelage s'est créée il y a un peu plus de deux ans et réunit plus de cent adhérents. Cette association a tenu dernièrement son assemblée générale.

On y a rappelé les activités organisées au cours des douze derniers mois. Evénement principal: la célébration du 25me anniversaire du jumelage avec Gérardmer. Les cérémonies organisées pour l'occasion ont accru les contacts entre les sociétés culturelles et sportives des deux villes.

Le jumelage avec la ville de Sidmouth répond aussi à une nécessité, témoins les rencontres et échanges scolaires qui ont eu lieu. Plusieurs sociétés locales sont déjà rendues sur les bords de la Manche.

Par contre, on constate la quasi disparition des échanges avec Kaolack. Pourtant le vice-président de son Conseil municipal, alors en visite au Locle, avait exprimé il y a moins d'une

année le désir que les relations s'intensifient entre les deux villes.

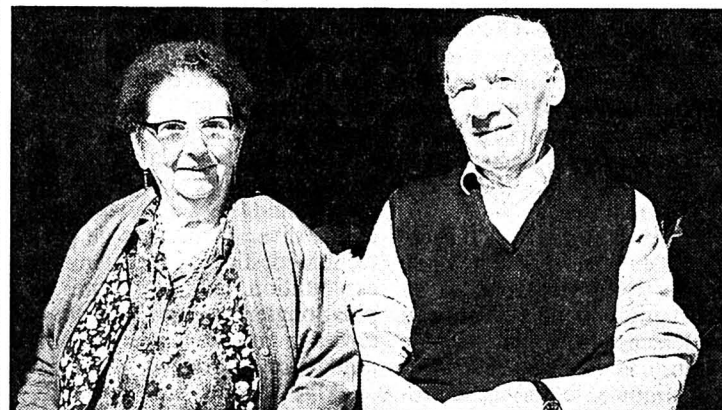
Faudra-t-il relancer une fois encore Kaolack, ou comme certains membres le souhaitent, envisager un jumelage avec une autre commune du tiers monde? Trouver un autre partenaire ne serait pas difficile car mille villes d'Afrique et d'Amérique latine sont candidates à un jumelage avec une commune de Suisse.

Les autorités locloises et l'association de jumelage auront certainement l'occasion d'étudier ce problème. En son temps, Le Locle avait été un modèle en matière de jumelage-coopération.

A rappeler encore que, manifestant son attachement à la Fédération mondiale des villes jumelées, l'association de jumelage a récemment célébré la journée mondiale des cités unies. Pour les mois à venir, plusieurs activités sont prévues, visant à augmenter les échanges et à mieux faire participer la population.

R. Cy

Noces de diamant



Mme et M. Huguenin.

(Photo privée)

Il y a soixante ans, aujourd'hui, le pasteur Vivien bénissait en l'église de Corcelles l'union de M. Alfred Huguenin, de Petit-Martel et de Mlle Angèle Sieber, de Sagne-Eglise.

Orphelin à l'âge de 8 ans et dernier d'une famille de 5 enfants, Alfred Huguenin, né le 23 avril 1900, a travaillé à l'extraction de la tourbe jusqu'en 1925 et c'est alors qu'il a été choisi, sur 120 candidats, pour compléter les rangs de la police locale de la ville du Locle. Successivement sous les ordres de MM. Pétremand, Bétrix et Zürcher et au terme de 36 années de service, avec le grade de caporal, il a pris une retraite bien méritée, en 1962.

Auparavant, il avait également servi dans le corps des sapeurs-pompiers, dans les premiers-secours notamment. Parallèlement à son activité professionnelle, il a chanté durant 3 ans avec l'Echo de la Montagne, aux Ponts-de-Martel, puis à l'Echo de l'Union, au Locle, auquel il témoigne sa fidélité depuis une trentaine d'années. Aimant les travaux de la terre de ses origines, Alfred Huguenin, en compagnie de son épouse, a entretenu de vastes surfaces jardinées, aux Trembles d'abord,

puis à La Combe-Monterban, ainsi qu'aux environs de sa demeure.

Quant à Mme Angèle Huguenin, dernière d'une famille de 12 enfants, elle a tout naturellement été la précieuse auxiliaire ménagère de sa maman. Mais les durs travaux ne l'ont pas empêchée de suivre l'enseignement du violon, avec l'occasion, plus tard, de jouer avec La Symphonie de La Sagne, puis avec celle du Locle.

De nombreux mariages et fêtes de famille ont été agrémentés de ses productions et elle se souvient d'avoir manœuvré la soufflerie mécanique de l'orgue de l'église de La Sagne. Au début de leur vie commune et durant 4 ans, M. et Mme Huguenin ont habité au No 17 de la rue Bournot, puis au No 26 de la rue de l'Avenir durant 35 années.

Aujourd'hui, ils vivent paisiblement au Centre Mireval c'est en famille, le 18 juin, qu'ils fêteront le 60e anniversaire de leur mariage.

«L'Impartial», auquel ils sont abonnés fidèlement et jadis à «La Feuille d'Avis des Montagnes», présente ses vœux les meilleurs et ses félicitations à M. et Mme Alfred Huguenin. (sp)

PUBLI-REPORTAGE

Kiosque de la place du 1er-Août

Le Locle - Vis-à-vis de la Banque Cantonale Neuchâteloise



Succédant à Mmes Girard et Borel, M. et Mme Roland Schnetzer ont repris l'exploitation du Kiosque de la place du 1er-Août, au centre de la ville. Fidèles à la vocation qui est celle d'une petite et sympathique entreprise commerciale, M. et Mme Schnetzer assurent la permanence en famille, tous les jours de 6 h à 18 h 30, le samedi jusqu'à 16 h et le dimanche de 8 h à 12 h. Un très vaste éventail de journaux est à la disposition des clients, notamment tous les quotidiens et revues hebdomadaires ou mensuelles. On y trouve également un grand choix de tabacs et cigarettes, de chocolats et confiseries, de glaces ainsi que des boissons sans alcool. Tous les jeux sont également pratiqués, qu'il s'agisse de la Loterie romande, de la Loterie à numéros ou du Sport-Toto.

Pollution de l'air: la cote d'alerte

Conseil général de Neuchâtel: bons comptes et air malsain

Le Conseil général de Neuchâtel a assez longuement examiné les comptes pour les approuver sans opposition. Le conseiller communal Blaise Dupont a d'autre part donné connaissance des résultats préoccupants d'une campagne de mesure de la pollution de l'air en ville: la valeur limite pour le dioxyde d'azote a été dépassée quatre jours de suite.

L'un des rapports d'information soumis hier soir au législatif traitait de la pollution de l'air. Tous les groupes ont salué la volonté de l'exécutif de prendre des mesures pour la limiter.

La gauche a répondu par

anticipation à l'interpellation du groupe radical - qui sera traitée lors d'une prochaine séance - s'opposant à la fermeture à la circulation de la rue du Seyon avant l'ouverture des tunnels de la N5 (voir L'Impartial d'hier). Socialistes et populistes ont apporté leur soutien à cette mesure dès l'ouverture du parking de la place Pury, prévue pour cet automne. M. Dupont, lui aussi, empoigne le sujet: «Nous aimerions attendre l'ouverture des tunnels: ce serait plus simple pour tout le monde». Mais les résultats de la dernière campagne de mesures effectuée par le service cantonal de l'environ-

nement sont inquiétants. Au pied du funiculaire Ecluse-Plan - et c'est juste au bout de la rue du Seyon - la concentration de dioxyde d'azote (NO₂) a été en moyenne de 64 microgrammes/m³, alors que la norme fédérale en admet 40. Et le plafond des 80 microgrammes - celui qui ne devrait pas être dépassé plus d'une fois par an - a été crevé quatre fois de suite en un mois; du 28 au 31 mars, les concentrations ont atteint de 90 à 101 microgrammes.

Pour le conseiller communal, «il n'y a pas de solution sans consensus sur certaines mesures qui ne seront pas forcément po-

pulaires». La levée de boucliers du Seyon en est un exemple. La décision, a souligné M. Dupont, n'est pas prise et les commerçants de la rue seront informés aujourd'hui. Mais «il est indispensable d'étudier les moyens de réduire le trafic dans cette zone».

COMPTES ET INFLATION

A propos des comptes qui ont bouclé avec une amélioration de huit millions par rapport au budget, le socialiste Mario Castioni a exprimé «quelques regrets» au sujet entre autres des impôts qu'on aurait pu alléger

pour les plus défavorisés et des salaires communaux qui auraient pu et dû être adaptés.

Pour le radical Rudolf Baumann, les dépassements «chroniques» du budget des affaires culturelles doivent cesser. Il s'inquiète, avec le libéral Jean-Marc Nydegger, de l'influence de la hausse actuelle des taux d'intérêt.

La reprise de l'inflation préoccupe aussi le directeur des finances Claude Bugnon, qui espère que les taux d'intérêt ont atteint leur sommet. M. Bugnon relativise d'autre part l'endettement de la commune: elle a un patrimoine qui couvre sa dette.

Au vote, ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

HÔPITAUX: DES MESURES BIENTÔT

Le conseiller communal Jean-Pierre Authier a répondu au popiste Jacques Dind qui évoquait la pétition du personnel hospitalier demandant notamment 300 fr. d'augmentation immédiate. Un groupe de travail cantonal est au travail et des mesures d'urgence pourraient être prises «peut-être bien dans un délai très court» par le Conseil d'Etat. Elles ne seront pas seulement salariales, et ce ne sera pas non plus 300 fr. pour tous. JPA

Colombier veut son anneau

Réunion d'urgence du Conseil général

Réunion d'urgence pour le Conseil général de Colombier. Rapport à l'appui, le Conseil communal souhaite que l'anneau d'athlétisme s'installe sur la commune. En acceptant le risque de devoir payer le déplacement de la station de pompage. Décision finale mercredi soir.

Le Service cantonal de la protection de l'environnement a donné sa sanction préalable à la construction de l'anneau d'athlétisme de la Plaine d'Areuse, le 10 mai 1989. Mais en préambule, le Service cantonal précise que l'exploitation du terrain de sport en zone de protection du puits de Colombier

présente une menace importante pour l'approvisionnement en eau de boisson de la commune.

L'utilisation en quantité massive d'engrais azotés conduit à terme à un enrichissement en nitrates de l'eau de la nappe, la rendant ainsi impropre à la consommation. Le Service préconise diverses mesures de protection «destinées à maintenir en exploitation le puits actuel le plus longtemps possible», mais envisage un déplacement du puits à long terme.

«Une surveillance constante, par des prélèvements mensuels, de l'évolution de la qualité de l'eau du puits actuel devra déter-

miner le moment du déplacement de celui-ci.»

L'ANNEAU TOURNE EN ROND

Le Syndicat, la commune de Colombier et la ville de Boudry se sont engagés à financer par 1/3 chacun les frais de l'étude hydrogéologique de la nouvelle implantation. Mais le Syndicat intercommunal a refusé de payer la nouvelle installation, comme le demandait Colombier. L'anneau tourne en rond...

DÉCISION MERCREDI

Les athlètes ont des fourmis, les communes réclament le départ... Le pistolet est entre les mains des conseillers généraux de Colombier: le coup partira mercredi soir. Convocation d'urgence du législatif à 18 h 30, rue Haute 20. Le Conseil communal sollicite un accord de principe.

La construction d'une nouvelle installation coûterait 1,1 à 1,6 million, dont à déduire quelque 20 % pour la station, subventionnés par le Fonds cantonal des eaux. Cette réalisation aurait l'avantage d'augmenter le débit de 1200 à 4000 litres d'eau par minute. Des pourparlers sont en cours avec Cortaillod, et

Boudry - plus intéressée - pour une réalisation intercommunale. Si la station de Colombier doit être déplacée, elle le sera vraisemblablement sur le territoire de Boudry.

COLOMBIER PRÊT À PAYER

Dans son rapport, le Conseil communal nie que la station devrait de toute façon être déplacée. La qualité de la nappe s'est dégradée depuis 1986 (probablement à cause d'une pratique agricole mal adaptée), mais le traitement permet d'obtenir une qualité satisfaisante dans le réseau. Son rapport de mars 1987 prévoyait seulement pour 1994-95 l'étude puis l'extension de la station de pompage. Le Conseil communal propose la réalisation immédiate de l'étude hydrogéologique (environ 100.000 francs, moins subventions, à partager avec le Syndicat et Boudry). Il conclut: «Nous souhaitons que l'anneau d'athlétisme se réalise prochainement et nous pouvons admettre le principe du déplacement de la station de pompage à nos frais».

AO

PARTI PRIS

Que le beurre...

En attendant que les athlètes s'entraînent, un bruit courrait... Déjà, certaines communes posaient les pieds sur les starting blocs et annonçaient qu'elles, elles en voudraient bien de cet anneau...

Mercredi soir, Colombier devra choisir entre le beurre et l'argent du beurre. Entre un an-

neau et un million à mettre à l'eau (souterraine), ou pas d'anneau.

Et si aujourd'hui le Conseil communal assure que la station actuelle ne nécessite aucune modification, il signale quand même que le déplacement permettrait une augmentation du débit, et qu'une extension était déjà prévue pour dans cinq ans...

Anouk ORTLIEB

Tarifs à revoir à Saint-Blaise

Le service des eaux coule depuis 1986

Le Conseil communal de Saint-Blaise propose de remettre à flot son service des eaux déficitaire depuis 1986. Jeudi 15 juin, les conseillers généraux devront se prononcer sur une augmentation sensible du tarif qui devrait passer de 45 à 70 centimes le mètre cube.

La perte cumulée des trois derniers exercices du service des eaux s'élevait à plus de 130.000 fr. au 31 décembre dernier. Les déficits successifs et progressifs sont essentiellement dus à l'augmentation des frais d'entretien du réseau et des pompages. L'exécutif ne voit pas comment la situation pourrait s'améliorer, cela d'autant plus que la demande ne cesse de croître et qu'il faudra envisager l'agrandissement d'un réservoir et l'augmen-

tation de la capacité de pompage dans le Ruau. De lourds investissements sont donc à prévoir.

Le tarif de l'eau en vigueur actuellement a été fixé en 1984. Il est de 45 centimes le mètre cube, mais au minimum de 45 fr. par semestre et par compteur. Les propositions de l'exécutif sont les suivantes: relever le prix du mètre cube à 70 centimes, fixer le minimum semestriel à 12 fr 50 et introduire une location semestrielle du compteur de 12 fr 50. Par ailleurs, les quinze abonnements au forfait qui subsistent encore dans la commune seraient augmentés de 55,5%.

Selon des calculs basés sur la consommation d'eau en 1988, le nouveau tarif rapporterait à la commune 283.000 fr. alors qu'elle avait fait un déficit de 56.000 fr. l'an dernier, en encaissant 171.000 francs.

Lors de sa prochaine séance, le Conseil général devra également se prononcer sur deux importantes demandes de crédit. Tout d'abord, 430.000 fr. devraient être affectés à des travaux d'étanchéité et à l'aménagement d'une bibliothèque, salle de lecture et d'accueil, au centre scolaire de Vigner. Une demande de subvention sera présentée pour la création de la bibliothèque dont l'ESRN assurera les 5% d'intérêts et 2%

d'amortissement du capital investi.

La zone industrielle des Pâquiers exige un assainissement important dont le coût a été estimé à 830.000 francs. Corollaire à cette demande de crédit, une autorisation d'emprunter

700.000 fr. sera introduite par le Conseil communal qui s'est approché de la commune voisine, Marin-Epagnier, pour coordonner les travaux que les deux communes ont à entreprendre dans ce même secteur.

A.T.

Le prix de l'eau

Comparaisons entre communes

En introduisant une demande de modification du tarif de l'eau, le Conseil communal de Saint-Blaise a démontré que ses propositions n'étaient pas excessives. Il s'est approché d'autres communes du Littoral neuchâtelois pour avoir des comparaisons. Il est fort intéressant de constater la disparité des modes d'encassement.

Hauterive: l'eau coûte 1 fr 05 le m³, mais au minimum 12 fr 50 par semestre. La location des compteurs varie entre 10 et 38 fr pour six mois. Le Landron: le m³ est à un franc. Cresrier: 50 centimes le m³ (50 fr. au minimum pour six mois), plus la location des compteurs dont le prix n'a pas été indiqué. Bevaix: l'eau est à 80 centimes le m³, à quoi s'ajoutent la location des compteurs (de

13 fr 50 à 50 fr. pour six mois) et une taxe de base de trois pour mille de la valeur assurance incendie de l'immeuble. Marin: le m³ est à 1 fr, il s'ajoute à un minimum de 35 fr à 1750 fr. par semestre (selon catégorie) et à la location des compteurs (entre 5 et 50 fr. pour six mois). Cortaillod: 70 centimes le m³, plus 12 fr 50 de location des compteurs par semestre. Boudry: le m³ est à 65 centimes (au minimum 30 fr. par semestre), à cela s'ajoute une prime mensuelle de débit correspondant à la location des compteurs, allant de la gratuité à 2.400 fr., selon un calcul compliqué. Peseux: 80 centimes le m³, plus location des compteurs (12 à 30 fr. par semestre).

(at)

Un week-end de fête

Les Subiéreux nombreux dans la rue

Peseux a vécu vendredi et samedi la 4^e édition de sa fête populaire bisannuelle. La froidure n'a pas empêché les gens de descendre nombreux dans la rue et de faire la fête aux sons des orchestres de jazz et de rock qui se sont relayés vendredi et samedi pour la plus grande joie d'un public qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux musiciens. Le pianiste Al Corley était dans le coup les deux soirs et la défection inopinée de son batteur ne l'a pas empêché de soulever l'enthousiasme général par des pres-

tations extraordinaires. Que d'ambiance autour du podium de la rue du Château, théâtre également d'un concours de chanson-crochet, qui a vu petits et grands défiler samedi dès 10 h et jusqu'en fin d'après-midi. Le fantaisiste et ventrilique Jean-Mi, de Couvet, animait cette initiative de la société humoristique de Peseux, et de magnifiques prix ont récompensé les chanteurs d'occasion, accompagnés au synthétiseur lors de leur passage en vedette.

(ste)



Le marché des enfants

(Photo Comtesse)

COLOMBIER

Appel aux témoins

Le conducteur de l'Opel Record bleu métallisé qui, dans la nuit de vendredi à samedi, a endommagé une glissière de sécurité au carrefour de la Brena, voie ouest direction Lausanne, ainsi que les témoins, sont priés de contacter la police cantonale à Boudry, au no 038/ 42.10.21.



SUBARU
1.2 Justy 4WD

Nouveau: la génération 1989! Avec ECVT-Supermatic, le système de transmission continue, et traction intégrale enclenchable, 3 portes Fr. 17 090.- 5 portes Fr. 17 590.-

Faites maintenant un essai!

Auto-Centre Emil Frey SA

66, rue Fritz-Courvoisier, La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/28 66 77

Choix. Qualité. Expérience.

A louer au Locle à 5 minutes du centre, dans maison de 2 appartements
grand 3½ pièces
neuf, cuisine agencée, finition soignée.
Possibilité location garage,
☎ 039/311 788 470330

A vendre à Martel-Dernier
maison ancienne (fin XVIIIe)
(four à pain, splendide poutraison) à rénover.
Faire offres sous chiffres 28-465043 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A vendre au centre de Cernier
magnifique appartement de 3 pièces
avec garage. Dans petit immeuble avec ascenseur. ☎ 038/53 49 16 461252

A louer à Marin
spacieux locaux administratifs ou petite industrie tranquille ainsi que dépôts
à proximité immédiate de l'autoroute.
Pour visiter et traiter: Régie immobilière Muller et Christe S.A., Neuchâtel,
☎ 038/24 42 40 001075

A vendre au centre de La Chaux-de-Fonds dans un immeuble rénové
172 m² au rez LOCAUX POUR BUREAUX
183m² APPARTEMENT de 7 pièces au deuxième
323 m² APPARTEMENT duplex au troisième
97 m² APPARTEMENT de 4½ pièces à rénover Est de La Chaux-de-Fonds
230 m² APPARTEMENT duplex à louer environs de La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 97 60 661

A louer pour le 30 juin 1989
La Chaux-de-Fonds, rue de l'Etoile 3
studio
Cuisinette agencée, confort.
Loyer mensuel: Fr. 215.- + charges.
S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
☎ 038/22 34 15 661

Les Hauts-Geneveys
A vendre
villa individuelle 5½ pièces



Fonds propres: Fr. 57 000.-
Loyer: Fr. 1810.-
Autres réalisations à disposition. 14358

BERCI
CONSTRUCTIONS 1445 VUITEBOEUF
024 37 17 21

qb A vendre, dans les combles,
appartement avec cachet
4e étage, tout confort, poutres apparentes, galerie, accès direct avec ascenseur.
Pour tous renseignements, s'adresser à: Géranica & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77 012057

Surfaces industrielles polyvalentes
à louer ou à vendre à Saignelégier.
Ces surfaces se composent de trois unités de 288 m².
Tous renseignements au ☎ 032/91 92 62 ou au ☎ 032/51 24 31 0651179

Publicité intensive
publicité par annonces

Profitez de nos prix encore plus attractifs!

A SAINT-IMIER, rue de la Clef
NOUS VENDONS
les derniers appartements de:

- 2 pièces (50 m²) dès Fr. 115 000.-
- 3 pièces (64 m²) dès Fr. 158 000.-
- 4 pièces (87 m²) dès Fr. 219 000.-
- 5 pièces (101 m²) dès Fr. 246 000.-

Pour renseignements et visite:
Bureau de vente à Malleray: ☎ 032/92 28 82 004008

HABITATIONS POUR TOUS SA
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Meubles Du Vieux Battoir

Notre force: DES PRIX TRÈS BAS
Venez le constater!

Un exemple:

Meuble à chaussures en chêne massif 92 x 42 x 79 cm. **150.-**

Des centaines d'articles qui méritent le déplacement
Des prix qui vous surprendront!

MATHOD Entrée Orbe et Yverdon Tel. 024 / 37 15 47, 9h.-20h.	AIGLE Sortie autoroute Zone Industr. Tel. 025 / 26 17 06, 9h.-18h.30	COURTAMAN A 5 min. de Fribourg Sortie aut. Morat Tel. 037 / 34 15 00, 9h.-20h.	CHARRAT Route cantonale A côté du Moulin Tel. 026/48 10 71 9h.-18h.30
---	---	---	--

VISITEZ NOTRE NOUVEAU CENTRE DU TAPIS
A CHÂTILLENS / ORON
OUVERT TOUTS LES JOURS
Y COMPRIS LE DIMANCHE

Livraison gratuite dans toute la Suisse

Daniel Bellet
Capital + Confiance
14638

Pour vous adonner à votre hobby - Procrédit

Veuillez me verser Fr. _____

Je Rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

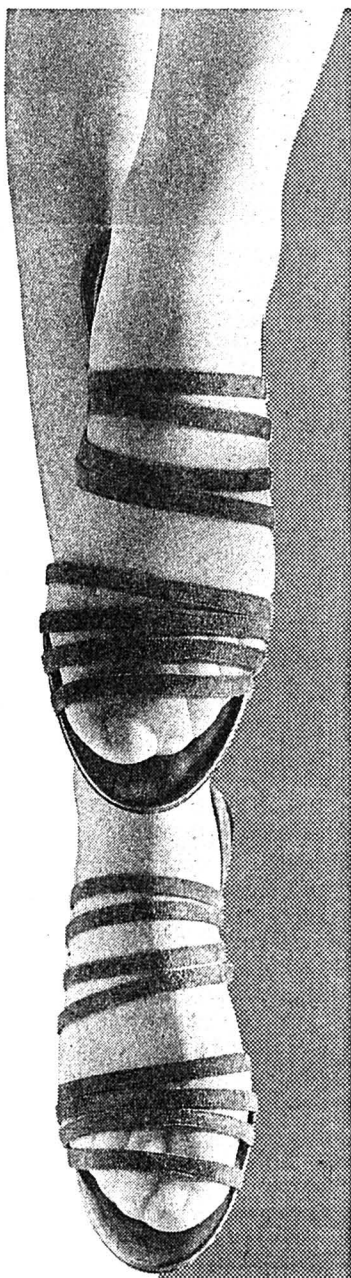
A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
ou téléphoner
039 - 23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

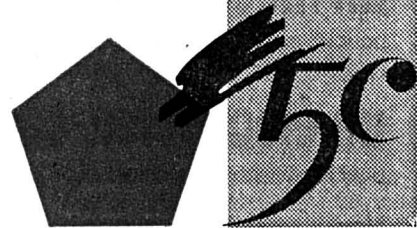
Xprocrédit 004325

Rapide Simple

2/im/23/Ma



GIORGIO FERRARI
PAOLA FERRARI
FREE LANCE
GIANNA MELIANI
KENZO
SANCHO
ROLANDO TANTI



BOUTIQUES

CHAUSSURES Av. Léopold-Robert 73
2300 La Chx-de-Fds Tél. 039 23 14 40

NEUCHATEL

MODE r. du Seyon 5c

LINGERIE r. des Moulins 36

CHAUSSURES r. des Moulins 33

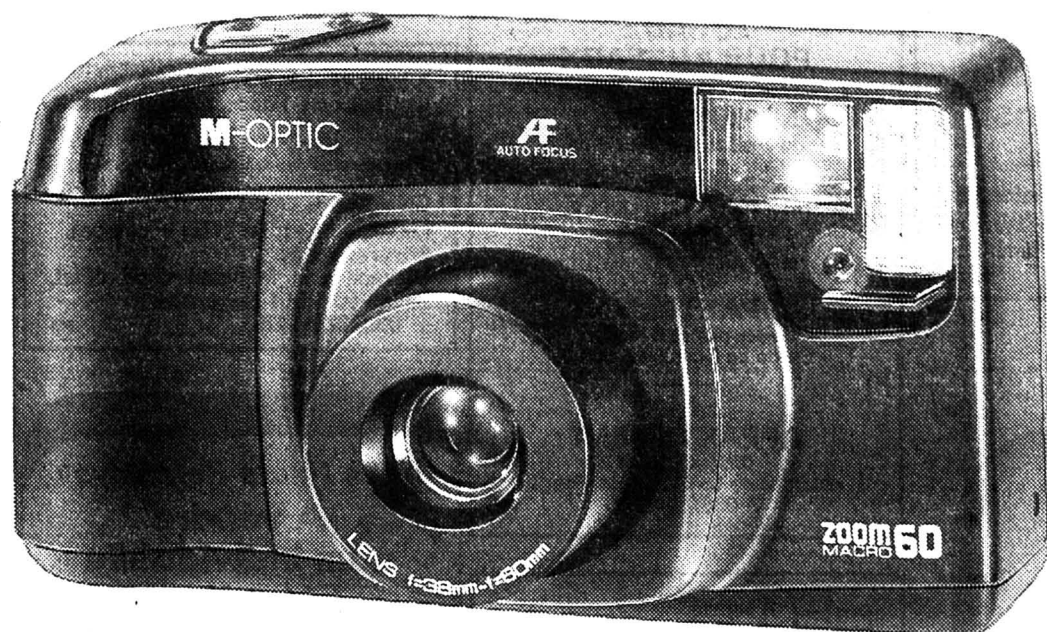
COIFFURE fbg de l'Hôpital 1

JACK POT r. du Seyon 21

TEKA Grand-Rue 1

PETITE CANAILLE r. des Chavannes 13

Nouveau et tout automatique.



M-Optic Zoom 60 macro

Appareil photo compact entièrement automatique, avec zoom motorisé et flash automatique. Autofocus, exposition automatique, de même que le réglage de la sensibilité du film; le transport et le rembobinage du film après la dernière prise de vue sont aussi automatiques. Comprend: pile, étui, courroie et film couleur.

Garantie 2 ans

300.-

Oui, à MIGROS

Dans les Marchés MIGROS La Chaux-de-Fonds et Le Locle

002708

offres d'emploi

Notre client, une entreprise dynamique de la place, est à la recherche d'

une employée de bureau

pour effectuer des saisies sur ordinateur.
Chantal Hodor se réjouit de vous rencontrer.
L'agence est ouverte tous les samedis matin de 9 à 12 heures.

584



Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds 039/23 04 04

Vite à vos casseroles



Pour différents postes, nous cherchons:

cuisiniers

- expérimentés;
- motivés;
- bons organisateurs.

Contactez au plus vite Jacqueline Joseph qui vous renseignera.

012610

23 63 83
idealjob

Conseils en personnel
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 18

BOULANGERIE BUTTY
cherche

vendeuse qualifiée

à mi-temps.

Se présenter avant 9 heures,
rue Neuve 5,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ 039/28 71 14

012141



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold Robert 58

cherche

régleur de machine opérateur CNC

ouvrières

habiles et soigneuses

vendeurs(euses)

Un entretien avec nous vous permettra de faire un choix judicieux.

012318



Nous cherchons pour date à convenir:

un monteur en vélo qualifié

Nous vous offrons:

- un poste stable;
- semaine de 5 jours;
- 4 semaines de vacances;
- toutes les prestations d'une grande entreprise.

S'adresser à:
JUMBO SA
Service du personnel
☎ 039/25 11 45

002200

Pour compléter notre équipe technique, nous cherchons

un mécanicien de précision

pour divers travaux de montage et de mise au point;

un électricien-câbleur

pour le câblage de machines et de commandes numériques.

Nous demandons:

- formation CFC ou équivalente;
- expérience industrielle souhaitée.

Nous offrons:

- un travail très varié dans la société;
- une ambiance de travail dynamique dans une petite équipe de spécialistes.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaires ou téléphoner interne 301.

Horaire libre. Entrée 1er juillet ou à convenir.

JALL SA
Rue L.-Chevrolet 5
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 76 76

012313



Département de l'Instruction publique

Par suite de départ, un poste de responsable technique

est à repourvoir à l'Institut de métallurgie structurale de l'Université de Neuchâtel.

Exigences:

- CFC dans le domaine de microtechnique, mécanique, physique ou équivalent;
- quelques années d'expérience dans un laboratoire analytique ou atelier mécano/électrique.

Domaines d'activité:

- responsabilité des instruments analytiques;
- participation à l'enseignement pratique.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 9 juin 1989. 000119



Département de l'Agriculture

Par suite de démission du titulaire, un poste de dessinateur(trice) en génie rural ou génie civil

est à repourvoir à l'Office cantonal des améliorations foncières, à Neuchâtel.

Tâches:

collaboration sur le terrain et au bureau aux travaux d'améliorations foncières.

Exigences:

- certificat fédéral de capacité;
- si possible quelques années d'expérience dans le domaine du génie rural ou génie civil;
- esprit d'initiative et de responsabilité.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Renseignements complémentaires: B. Benes, Office des améliorations foncières, rue du Château 19, 2001 Neuchâtel, ☎ 038/22 36 43/44/45.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 9 juin 1989. 000119

Au présent, les signes du futur.



Nous cherchons pour notre client:
ELECTRICIEN qualifié
INSTALLATEUR SANITAIRE
COUVREUR qualifié

Un emploi vous attend, prenez contact avec Mme Perret 713

(039) 27 11 55

regularis

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

TRAIMET SA

LA CHAUX-DE-FONDS

Désirez-vous devenir l'

ouvrier spécialisé

que nous recherchons pour notre département brûlage-fonderie?

C'est:

- intéressant et varié;
- indépendant;
- bien rémunéré.

Vous désirez:

- recevoir une formation interne et vous spécialiser;
- travailler dans une petite entreprise;
- travailler dans une équipe jeune.

Alors:

- téléphonez-nous ou présentez-vous à nos bureaux.

TRAIMET SA
bd des Eplatures 42
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 66 86

121544

Au service des enfants La protection civile à Dombresson

Du 29 mai au 2 juin, la protection civile, en accord avec la commune de Dombresson, a convoqué 51 personnes pour travailler à la réalisation d'une place de jeux sise sur l'abri se situant derrière le collège.

Un groupe de 12 personnes a été convoqué du lundi au mercredi, un autre du mercredi au vendredi, quant au troisième, il a oeuvré pendant toute la semaine.

Le canton encourage ces travaux d'utilité publique, et Dombresson, qui n'avait encore jamais organisé de cours de protection civile dans la commune, a su saisir la balle au bond. Et c'est ainsi qu'un toboggan, 2 balançoires, 2 «bim-bam», un bac à sable et une fontaine ont été installés.

De plus, l'accès aux jeux a été facilité par la pose de magnifiques pavés.

En outre, le poste sanitaire de l'abri a été rendu opérationnel, et un groupe a complété les

plans de la commune déjà existants. En cas de catastrophe, environ 50% des habitants pourraient prendre place dans des abris aérés.

C'est dans un esprit bon enfant que tous ces travaux ont été entrepris. Chacun a fourni l'effort demandé, et c'était un plaisir que de voir ces papas, et même ces grand-papas travailler pour leur descendance.

A la fin du cours, M. Jean-Paul Fallet, responsable des cours, et M. Willy Junod, au nom de la commune, ont remercié les hommes (et une femme!) pour les efforts fournis. M. Fallet a précisé qu'un cours identique serait probablement organisé en ce qui concerne l'emplacement de l'ancienne Marnière.

Cette semaine de protection civile s'est terminée par la traditionnelle verrée, et Delphine, petite fille de 14 mois, en a profité pour faire ses premiers pas dans la vie.

(bo)

Tournoi de foot de l'Eca 89

Des promesses en jeu à Cernier

Le traditionnel tournoi de football de l'Ecole d'agriculture de Cernier, se déroulera cette année, du 5 au 16 juin 1989, sous la présidence de Laurent Baillod.

On y trouvera sur le terrain, 14 équipes de 6 joueurs qui seront partagés en un groupe A et un groupe B. Pour pouvoir taquiner le ballon rond, il faut travailler au Val-de-Ruz ou y habiter.

Le groupe A sera composé des équipes suivantes: 1er Mars, Adelscott, Proton, Fout'on! kan au bar, Hôpital et comme nouvelle «71».

Au groupe B: HC Dombresson, Apprentis FHF., Krakaniac, Ramoneurs, CCAP, et comme nouvelles, les 7 Bornes, TAS, et Pinadolada.

Les matches se joueront aller et retour mais, pour le groupe

A, ils seront d'une durée de 15 minutes et 10 pour le groupe B.

Tous les soirs les matches débutent à 18 h 15. Vendredi 16 juin 1989 se déroulera la grande finale, avec la participation de toutes les équipes. On assistera aussi à un match humoristique.

Outre les matches au loto, le programme se présente comme suit: le 2 septembre, disco de la société de musique; 27 septembre, don du sang; 30 septembre, marché de la paroisse; 21 octobre, Jeunesse rurale, soirée dansante; 28 octobre, vente paroissiale; 4 novembre, assemblée cantonale des vétérans-musiciens; 16-17 et 18 novembre, Mini - expo 89; 9 décembre, soirée des gymnastes.

En 1990: 19 janvier, spectacle de la paroisse; 31 mars, soirée de la musique l'Ouvrière. (ha)

Tournoi de football à six

Le Hockey-Club de Dombresson à tout prévu

Les 10 et 11 juin prochains se déroulera le 7e tournoi de football à six organisé par le Hockey-Club de Dombresson sur l'emplacement de la patinoire. Contrairement aux années précédentes, il n'y aura que le groupe populaire qui sera représenté.

Le comité d'organisation de la manifestation se compose du président, Jean-Bernard Feuz; du caissier, Jean-Claude Bassin tandis que Jean-Claude Muller assurera le chronométrage et Patricia Philot agira sur le terrain.



Le tournoi sera divisé en trois groupes de sept équipes. Le groupe 1, soit les Zotres, les Toutouristes, les 71, F.C. Tramelot, les Hétéroclites et Atis Uher joueront le samedi matin. Le groupe 2, soit les Bostryches, les Vittels, F.C. Le Coty, Brasserie ABC, les Dérégés et Foulonkanobar et le groupe 3 soit,

les Heineken, Vita Nova, Proton Football connait pas, Pieume-Bar et les Sauterelles occuperont le terrain le samedi après-midi.

Les quatre premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les finales du dimanche.

Pour mémoire, il n'est pas inutile de rappeler que le premier tournoi de football à six du HC Dombresson avait été organisé les 11 et 12 juin 1983 à l'occasion du 10e anniversaire et que depuis cette date, il n'a pas subi d'interruption. Cependant par le passé, en plus des équipes dites populaires, des groupes humoristiques venaient animer les enjeux. Cette année cette dernière catégorie ne sera pas représentée faute de participants. Il en est de même pour la catégorie dames. Qu'on se le dise pour l'an prochain.

PRIX

Comme de coutume, chaque participant recevra un prix souvenir. Six challenges seront également distribués. Pour obtenir l'attribution définitive, les équipes devront remporter la



Bientôt à Dombresson, des joutes très disputées. (Photo Schneider)

victoire trois fois en cinq ans. Les équipes qualifiées pour le dimanche recevront un prix supplémentaire.

Les matches débuteront le samedi matin à partir de 9 h pour se terminer aux alentours de midi. Ils reprendront à 13 h jusqu'à 19 h environ. Le dimanche,

les premiers joueurs devront déjà être prêts à l'attaque à 8 h. L'après-midi, les matches reprendront à 13 h. Le début des finales se disputera à partir de 15 h 30. Les résultats seront proclamés aux alentours de 17 h.

Quel meilleur gagne! LME

Val-de-Travers

Séance de dédicaces à Fleurier

Silvio Fanti à l'Espace du Pasquier

La librairie Soleil d'Encre accueillera samedi dès 17 h en son Espace du Pasquier le psychanalyste covasson de renommée mondiale Silvio Fanti, à l'occasion de la réédition de son ouvrage majeur: «L'homme en micropsychanalyse».

Silvio Fanti, né en 1919 à Neuchâtel, demeure à Couvet. Médecin de l'Université de Zurich, docteur en psychiatrie de l'Université de Vienne et docteur en gynécologie-obstétrique de l'Université de Genève, il a acquis sa formation psychanalytique à New York et à Genève.

Fondateur en 1953 de la micropsychanalyse (qui serait à la psychanalyse ce que la microbiologie est à la biologie), il est président d'honneur de la Société internationale de micropsychanalyse. Appelé sur tous les continents, il conduit ses analyses en français, anglais, allemand et italien.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages inspirés par ses observations de praticien et ses notes de voyages, ses réflexions sur l'homme et sa finalité. Le savant a ainsi écrit: «J'ai peur, Docteur», «Le fou est normal», «Contre le mariage» (tous chez Flammarion), «L'homme en micropsychanalyse» (Denoël), «Dictionnaire pratique de la psychanalyse et de la micropsychanalyse», «Après avoir...», «Jusqu'ou aimer ses enfants», «Confidences d'une Japonaise frigide», (tous chez Buchet-Chastel).

Ses ouvrages sont traduits en anglais, italien, allemand, espagnol, néerlandais et japonais. Son oeuvre fait l'objet de travaux dans différentes universités, d'émissions à la radio et à la télévision, tant en Europe qu'en Amérique.

De la psychanalyse classique freudienne dont il a suivi l'école,

Silvio Fanti a imaginé et élaboré une science nouvelle: la micropsychanalyse qu'il fonde en 1953. Ce mode thérapeutique consiste en une approche microscopique des patients, réalisée au cours de séances quotidiennes pouvant durer plusieurs heures.

En cela aussi, il innove, face aux traditionnelles séances de 45 minutes prônées par la psychanalyse freudienne.

La micropsychanalyse, instaurée par Fanti à partir de Freud, est l'étude du psychisme dépassant l'inconscient et appréhendant l'homme jusque dans son contexte énergétique et son vide constitutif. L'originalité de la technique micropsychanalytique consiste en ceci: les séances durent en moyenne trois ou quatre heures et ont lieu pratiquement tous les jours. La micropsychanalyse recourt en plus à cinq appoints techniques:

l'étude des photographies personnelles et familiales de l'analysé, de sa correspondance, des plans des lieux où il a vécu, de son arbre généalogique, des enregistrements de certaines séances ou extraits de séances.

Cette approche des microdétails de la vie de l'individu est la base du travail en profondeur qui amènera l'analysé à prendre en compte des aspects de sa vie qu'il aura oubliés ou refoulés jusqu'à son inconscient, et qui, surgissant du passé, permettent d'éclairer certains aspects de sa personnalité.

Samedi, le savant sera présent à l'Espace du Pasquier et dédicacera l'ensemble de son oeuvre, ainsi que la réédition de «L'homme en micropsychanalyse». Un moment fort à ne pas manquer, et qui permettra de rencontrer une des sommités mondiales en la matière. (ste).

DÉCÈS

MARIN
M. Théodore Bosshart, 1931.
NEUCHÂTEL
M. Paul Huguenin-Elie, 1894.
PESEUX
M. Louis Python, 1924.

LES GENEV.-S/ COFFRANE
M. Lucien Triegen, 1915.
MARIN
M. Théodore Bosshart, 1931.

Deux jours en l'air

«Montgolfiades» aux Jeunes Rives

Samedi et dimanche prochains, dix-sept montgolfières seront mises à la disposition du public ardent de conquête aérienne, à Neuchâtel, sur les Jeunes Rives plus précisément. Cette invitation au voyage dans l'espace est assortie de jeux et gourmandises, le tout entièrement offert...

L'opération de séduction est lancée par une entreprise - dont les Neuchâtelois ont déjà bien souvent vu flotter les montgolfières - et qui avait proposé l'an passé les premières «Montgolfiades», mais dans des proportions nettement plus restreintes. En effet, le week-end prochain, les jeunes et les moins jeunes seront comblés. Pendant que les plus grands s'élanceront dans les airs en ballon captif, les petits

pourront s'offrir des tours en carrousel, participer à un lâcher de ballons, tirer à l'arbalète, à moins qu'ils ne préfèrent des tours en poneys.

Gratuits également seront les glaces, le pop corn et les barbes à papa dont les enfants ne manqueront pas de se délecter. Et le regard sera pareillement comblé du spectacle coloré des ballons dansant sous le soleil. Enfin, une surprise attend le public samedi, à 15 heures. Les organisateurs annoncent en effet qu'un record du monde culinaire, de saison, sera battu ce jour-là. Le mystère est total. Il faudra se déplacer pour savoir de quoi il s'agit. Une chose est certaine, c'est que «ça s'mange»...

(at)

Importants dégâts à Auvernier

M. A. S., de Neuchâtel, roulait en voiture de livraison entre Pesieux et Colombier hier à 15 h 45 quand, à hauteur du pont CFF d'Auvernier, son véhicule a tra-

versé la chaussée. Il est entré en collision avec l'auto de Mme A. E., habitant Colombier, occasionnant des dégâts conséquents.

CORCELLES

Recherche de conducteur

La personne qui a, entre samedi à 12 h et dimanche à 10 h, pris possession d'une voiture de livraison VW 26 Pick Up orange, stationnée sans plaques devant le dépôt de véhicules usagés, carrière du Bois-Rond, ainsi que les témoins voudront bien prendre contact avec la police cantonale de Pesieux, au no 038/31.43.16.

NEUCHÂTEL

Appel aux témoins

Dimanche à 18 h 40, une conductrice de Neuchâtel, Mme P. A., roulait rue Ste-Hélène en direction ouest. Lors d'un croisement avec la voiture d'un pilote du chef-lieu, M. A. P., à hauteur du no 38, une collision s'est produite. Les témoins de cet accrochage sont priés de contacter la police cantonale à Neuchâtel en appelant le 038 24.24.24.

Sous le signe des droits de l'homme

Délégués syndicaux réunis à Thielle

Un peu plus d'une centaine de délégués de l'Union régionale Neuchâtel (URN) de la Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA) ont répondu à la convocation qui les invitait à se réunir récemment à Thielle.

Placée sous le signe des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 - reproduits en page de garde du rapport annuel - l'assemblée a tout d'abord entendu le playdoyer de sa présidente, Mme Francine Humbert-Droz, en faveur de l'équité dans le travail et le salaire entre hommes et femmes. Elle a fait ensuite allusion aux nombreuses autres actions qui doivent être entreprises, notamment en ce qui concerne le travail de nuit. Dans la conjoncture qui remonte, a-t-elle déclaré, il n'est pas question de baisser les bras.

Le secrétaire de l'URN, M. Serge Mamie, a commenté le volumineux rapport de l'année 1988 (de 66 pages...) en rappelant les trois dynamiques du syndicat: gestion des groupes, recrutement dans le terrain et

gestion financière. Des tâches accaparantes si l'on sait que la FCTA comprend en Suisse quelque vingt-six mille membres répartis dans une quarantaine de groupes professionnels régis par 202 conventions collectives...

Abordant le chapitre du renchérissement qui avait été de 1,9% en 1988, M. Mamie a relevé que l'année 1989 atteignait déjà un taux de 2,3 à 2,4%. A quelques bonnes nouvelles pour les travailleurs, d'autres, très préoccupantes, ont été opposées sans pour autant entamer le dynamisme du secrétaire qui a conclu: «L'espoir fait vivre et je n'ai pas l'intention de mourir maintenant»...

Invitée à l'assemblée, Mme Rita Gassmann, secrétaire centrale de la FCTA et vice-présidente de l'Union syndicale suisse, a félicité l'URN dont la progression a été la plus élevée de toutes les Unions de Suisse. Elle a également fait allusion au travail des femmes dont le 90% gagne moins de 40.000 francs par an dans le pays. Mais elles

commencent à réclamer et défendre leurs droits dans les entreprises et la société, a remarqué avec satisfaction l'oratrice.

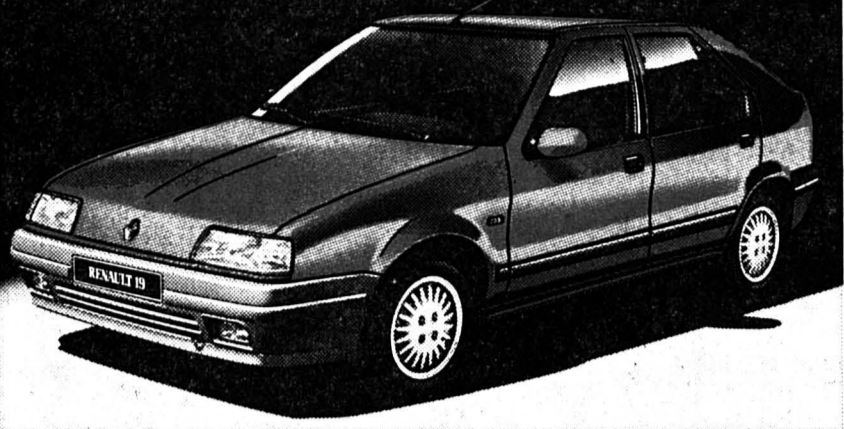
Mme Gassmann a exhorté par ailleurs ses auditeurs à la solidarité, à penser sans égoïsme. Rappelant que les syndicats ont toujours été les garants de la démocratie, elle a conclu que cela ne devait pas changer.

Autre oratrice de cette assemblée des délégués de l'URN, Mme Michèle Grobety, secrétaire de l'Union ouvrière et membre du secrétariat de la Ligue des locataires, a basé son bilan de la situation du marché immobilier sur deux questions: Y a-t-il des locataires heureux et est-ce une espèce en voie de disparition?

L'assemblée, à laquelle s'est joint le conseiller d'Etat Pierre Dubois, a encore honoré ses membres fidèles avant de goûter au vin offert par la commune de Thielle-Wavre, représentée par son président, M. Max Schafroth. Puis, le repas du soir pris en commun s'est poursuivi dans une ambiance musicale. A.T.

Littoral

**LA NOUVELLE RENAULT 19.
UNE FORTE PRÉSENCE.**



Elle vous attend, la nouvelle star! Avec sa puissance, sa générosité et son dynamisme! Motorisation: 1389 cm³ et 1721 cm³, de 44 kW/60 ch à 70 kW/95 ch. En option avec direction assistée, toit ouvrant électrique panoramique, et bien d'autres choses encore.

RENAULT
DES VOITURES A VIVRE

A partir de Fr. 15 790.-.
Garage Ruckstuhl SA – La Chaux-de-Fonds

Rue Fritz-Courvoisier 54 – ☎ 039/28 44 44

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, ☎ 039/31 12 30.

Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, Montandon SA, ☎ 039/37 11 23.

Saint-Imier: Garage du Midi SA, F. Grosclaude et Fils, ☎ 039/41 21 25. 002444

● divers



**Entreprise forestière
PAUL TSCHÄPPÄT**

La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 50 22

Nous effectuons vos coupes de bois et même l'achat sur pied. 012461



**Dick
Optique**

Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33



MYLÈNE

médium, voyance
astrologie, résoud
tous problèmes:
amour, aff., chance,
protection,
désenvoûtement.
Du 5 au 9 juin.
☎ 039/26 74 83. 60089

A vendre

MTX 125 R

mai 1987,
13000 km,
expertisée.
Fr. 2900.-,
à discuter
☎ 039/28 20 83
11 h 30 à 13 h et soir 461258

● offres d'emploi

printemps

Pour notre rayon ménage

nous cherchons:

une vendeuse

Entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel, ☎ 039/23 25 01. 012600

Nous cherchons pour un de nos clients une:

**employée
de bureau**

à temps partiel.

Connaissances de la comptabilité.

- Saisie sur ordinateur.
- Dactylographie.
- Bonne présentation.

Chantal Hodor attend votre appel au plus vite.

L'agence est ouverte tous les samedis matin de 9 heures à 12 heures 584



Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 04 04

Branche horlogère

Nous avons plusieurs situations à proposer à des

**horlogers
poseurs-empoîteurs
ouvrières
décalqueuses**

Contactez au plus vite M. Ourny



Conseils en personnel
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16 012610

Nous sommes à la recherche d'un(e)

fournituriste

Formation assurée par l'employeur.

Chantal Hodor attend votre appel avec impatience.

L'agence est ouverte tous les samedis matin de 9 à 12 heures. 584



Etre OK c'est super!

Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 04 04

Nous recherchons, pour un poste indépendant:

**un(e) employé(e)
de commerce**

pour s'acquitter des tâches suivantes:

- comptabilité;
- ordinateur;
- traitement de texte.

Si vous êtes dynamique, vous êtes la personne que nous recherchons.

Contactez Chantal Hodor qui se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'agence est ouverte tous les samedis matin de 9 à 12 heures. 584



Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 04 04

**Saisissez
le meilleur job**

Depuis 25 ans au service de l'emploi dans le canton.



1964-1989

ADIA
interim

Av. Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 91 33 436

M.-S. Corbo - D.-M. Barras

**Un amour
d'étourneau**

Droits réservés Presses de la Cité, Paris
et Cosmopress, Genève

Dans ce cas, il était certainement frustré faute de candidates à qui faire sa cour.

— Je vais le remettre dans sa volière, dis-je.

Je voulais l'attraper mais il m'échappa. Il décrit deux ou trois cercles dans la pièce pour revenir sur moi! Les serres en avant pareilles à des griffes, il fonçait tout droit sur mon visage. Je restai figée de stupeur: Arnie ne pouvait s'attaquer à moi!

— Arnold! criai-je en portant la main à mes yeux pour les protéger.

Au dernier moment, il vira brusquement. Il m'attrapa l'oreille, la serra un instant puis grimpa sur ma tête. Très déprimée, je me dirigeai vers la volière. Arnie alla s'installer sur son perchoir.

— Je ne le laisserai pas sortir tant qu'il ne sera pas débarrassé de ce qui le tourmente, dis-je. Et je ne veux pas que vous ouvriez cette porte sans ma permission. Compris?

J'étais encore bouleversée par la frayeur qu'il venait de me causer, j'avais évité l'accident de justesse et je ne pouvais courir le moindre risque avec les deux enfants dans la maison. La vision d'Arnie fonçant sur moi, toutes serres dehors, suffisait à me donner des cauchemars. Je le croyais capable de s'attaquer directement aux yeux. Les mandibules trop souples pour abimer la tête ou les doigts peuvent être désastreuses quand elles ont les yeux pour cible. Je ne pouvais plus lui faire confiance. Quoi qu'il m'en coûtât, j'étais obligée de le garder enfermé comme un criminel ou un animal de zoo.

— Vous avez peut-être raison, Margarete, dit Kyle. Il pourrait se blesser. Il ne sait même plus voler. Il a l'air d'un avion sans pilote.

— On dirait que quelque chose lui fait mal, enchérit Travié. Il vole comme s'il avait des échardes sous les ailes.

Je m'approchai d'Arnie pour l'examiner plus attentivement. Il avait le bec ouvert et haletait comme s'il manquait d'air. Il paraissait effrayé mais je ne voyais vraiment pas pourquoi. Il se gratta vigoureusement la tête avec une patte puis il souleva une aile et en nettoya énergiquement l'intérieur. «Comme s'il avait des échardes sous les ailes...» Mais oui, bien sûr... Pourquoi n'y avais-je pas pensé? Le comportement d'Arnie était parfaitement compréhensible. Pendant les jours qui suivirent je guettais de nouveaux symptômes.

Le changement était intervenu progressivement. Il avait commencé par la chute d'une petite plume ici et d'une autre là. Un matin, je trouvais une plume de la queue au fond de la volière, et une deuxième dans l'après-midi. Un jour, pendant qu'il faisait sa toilette, une plume d'aile tomba devant mes yeux. Il la prit avec son bec et la fixa d'un regard stupéfait comme s'il se demandait d'où elle venait. «Coui?» fit-il. Après quoi il en perdit tellement qu'il avait l'air

tout nu. Son corps ressemblait à un patchwork fait de plaques déplumées et de touffes hérissées de pennes. Tous les matins, la volière était tapissée d'une épaisse couche de plumes, signe précurseur de l'événement imminent — le passage de l'enfance à l'âge adulte.

Arnie avait un an. Il subissait sa première mue. Peut-être l'épreuve aurait-elle été plus facile s'il avait eu une maman-oiseau capable de lui expliquer ce phénomène naturel, de lui faciliter la transformation avec des gazouillements réconfortants. Mais Arnie était terrifié. Son premier plumage tombait, des nouvelles plumes se frayaient un chemin à travers sa peau et il n'avait aucune idée de ce qui lui arrivait. Les rémiges qui pointaient sous ses ailes devaient rendre son vol très pénible. Il avait le corps hérissé de flèches et la sensation était sûrement douloureuse. Pas étonnant qu'il ait cessé de parler et que son comportement se soit tellement modifié. Il s'était senti muer bien avant que je n'aie pris conscience de la métamorphose qui s'opérait.

Je comprenais son affolement.

(A suivre)

Une «couverture» onéreuse...

Tribunal de Courtelary: coups de feu contre la maison de G.-A. Houriet

Dans la nuit du 28 mai 1986, la maison de l'ancien chef des Sangliers, Guillaume-Albert Houriet, était la cible de quatre coups de feu, tirés par une arme de chasse dans les fenêtres et la véranda. Or selon son auteur, ce délit ne servait qu'à couvrir, en acte politique, deux autres coups de feu tirés à Cortébert, la même nuit, contre la voiture - vide - de son oncle. Une couverture qui aura coûté à G. 14.000 francs de dommages et intérêts...

Suite à cette nuit mouvementée de mai 86, G. (1957) était renvoyé hier devant le Tribunal pénal de Courtelary, présidé par Me Johann-Mario Gfeller. Il avait à y répondre des préventions de mise en danger de la vie d'autrui et de dommages qualifiés à la propriété d'autrui.

TRISTES CONSÉQUENCES DE L'AFFAIRE JURASSIENNE

S'excusant auprès de G.-A. Houriet - «Je n'avais rien contre

lui, en fait, que je ne connaissais même pas» - le prévenu affirme que son seul but, cette fameuse nuit, consistait à nuire matériellement à son oncle, contre lequel il était animé d'un esprit de vengeance profond. Or ces profondes dissensions familiales - on ne se parlait plus du tout depuis des années déjà - semblent bien prendre leur source dans la seule affaire jurassienne, pour aboutir finalement à une véritable haine...

Dès lors, s'en venant de Saignelégier, où il tenait alors un restaurant, dans l'intention première de rejoindre son amie à Sonceboz, comme il le faisait chaque mardi soir, G. change d'avis, poursuit son chemin dans le Vallon.

Ce 28 mai peu avant 2 h, il est décidé, semble-t-il, à se venger de son oncle, en attendant à sa propriété.

Et de préciser: «J'ai tiré sur sa voiture, car cela faisait des dégâts plus importants que sur la

façade de sa maison.» Mais, arme de chasse et munition dans le coffre de son véhicule - préparés pour le tir au pigeon auquel il s'adonnait chaque mercredi - il pousse jusqu'à Courtelary. Là, tirant quatre coups de feu contre la maison du chef des Sangliers, il juge masquer sa vengeance sous le couvert d'un acte politique.

PAS DE VIE MISE EN DANGER

Ainsi que le demandait l'avocat de la défense, Me Dominique Charmillot, le tribunal a libéré G. de la prévention de mise en danger de la vie d'autrui.

En jugeant que la munition utilisée, ajoutée à la distance de tir, ne pouvait créer un danger concret de mort, sauf conditions particulièrement exceptionnelles.

Les juges n'ont pas suivi le défendeur, par contre, en ce qui concerne la prévention de dommages qualifiés à la propriété,

estimant notamment que le sentiment de vengeance de G. n'était pas excusable. Ils ont cependant saisi l'opportunité qui leur était offerte par la législation d'atténuer la peine, en ordonnant de l'emprisonnement et non de la réclusion.

G. a ainsi été condamné à huit mois d'emprisonnement, assortis d'un sursis de trois ans. A sa charge, 4700 francs de frais judiciaires afférant à la deuxième prévention.

Quant à la partie civile du procès, elle avait été préalablement réglée par deux transactions, G. s'engageant à verser 14.000 francs de dommages et intérêts à G.-A. Houriet, et 4000 francs à titre de dommages et de torts moraux à son oncle. Ce dernier ayant réduit sa prétention, qui avait tout d'abord articulé le chiffre de 100.000 francs. Les deux parties avaient donc accepté de retirer leurs plaintes pénale et civile.

(de)

Compétition bien arrosée

Concours d'athlétisme à Renan

Sous une pluie incessante, le concours local d'athlétisme de Renan, s'est déroulé vendredi dernier sur le terrain de la halle. Aucun incident n'a perturbé cette manifestation pleine d'entrain si ce n'est que la douche était permanente et venait en droite ligne du ciel.

Les jeunes gymnastes ont pourtant gardé le sourire. Les parents et supporters ont été nombreux à suivre les joutes de ces 22 filles et 24 garçons. Sous les parapluies, ils transportaient de place en place survêtements et imperméables.

Le total des points est calculé sur le résultat des diverses disciplines alors que la course des 600 mètres fait l'objet d'un résultat séparé.

RÉSULTATS

Temps. - Catégorie garçons B: 1. Thierry Jakob, 2'20"25; 2. Jérôme Froidevaux, 2'30"40.

Catégorie garçons C: 1. Christian Guerry, 2'21"18; 2. Yann Bühler 2'25"86; 3. Raphaël Mathys 2'31"20.

Catégorie garçons D: 1. Jean-François Schärz, 2'33"82; 2. Sergio Gabbarini, 2'35"06; 2. Christophe Mathys 2'35"06.

Catégorie garçons E: 1. Pierre Dubach, 2'48"33; 2. Olivier Beroud, 3'00"97; 3. Michael Rufner, 3'04"07.

Points. - Catégorie garçons B: 1. Thierry Jakob, 171; 2. Jérôme Froidevaux, 86.

Catégorie garçons C: 1. Christian Guerry, 186; 2. Steeve Rosset, 160; 3. Raphaël Mathys, 157.

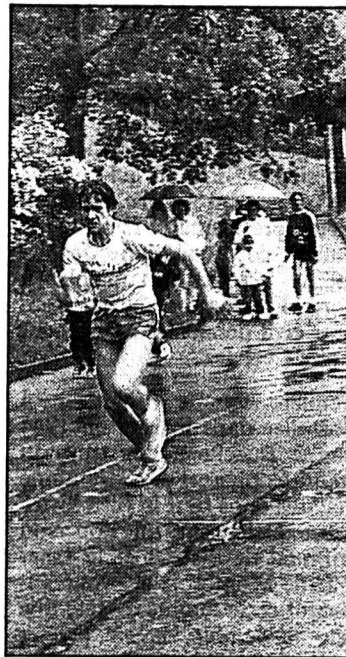
Catégorie garçons D: 1. Jean-François Schärz, 146; 2. Sergio Gabbarini, 140; 3. Christophe Mathys, 136.

Catégorie garçons E: 1. Pierre Dubach, 110; 2. Markus Müller, 80; 3. Olivier Beroud, 70.

Temps. - Catégorie filles A: 1. Nathalie Schaer, 2'47"99.

Catégorie filles B: 1. Isabelle Guerry, 2'29"87; 2. Karin Ingold, 2'30"07; 3. Christelle Ourion, 2'36"09.

Catégorie filles C: 1. Tania Wallschlager, 2'43"54; 2. Domi-



Thierry Jakob s'est imposé en catégorie B. (Photo hh)

nique Luginbuhl, 2'46"98; 3. Stéphanie Veyssset, 3'03"88.

Catégorie filles D: 1. Stéphanie Froidevaux, 2'43"46; 2. Nicole Bossert, 2'59"07; 3. Sarah Joss, 3'01"01.

Catégorie filles E: 1. Gabrielle Luginbuhl, 3'03"35; 2. Marie-Vince Kashingu, 3'09"26; 3. Emmanuelle Comment, 3'13"52.

Patronage



Points. - Catégorie filles A: 1. Nathalie Schaer 104 points.

Catégorie filles B: 1. Karin Ingold, 125 points; 2. Christelle Ourion, 104; 3. Isabelle Guerry 99.

Catégorie filles C: 1. Tania Wallschlager, 144 points; 2. Dominique Luginbuhl, 126; 3. Christelle Schaer 109.

Catégorie filles D: 1. Stéphanie Froidevaux, 103; 2. Nicole Bossert, 68; 3. Sarah Joss.

Catégorie filles E: 1. Gabrielle Luginbuhl, 103 points; 2. Marie-Vince Kashingu 99; 3. Rachel Joss, 69.

50 ans et une bannière neuve

Sous-officiers en fête à Reconvilier



La nouvelle bannière de l'ASSO, section de Reconvilier et environs, flotte fièrement (deuxième depuis la gauche), tandis que l'ancienne est enroulée, qui a certes fait son temps. (photo Impar-de)

La section Reconvilier et environs de l'Association suisse des sous-officiers, qui fête cette année son cinquantième anniversaire, inaugurerait samedi sa nouvelle bannière. L'occasion d'une fête, à la salle de spectacles de Reconvilier, où membres et invités se retrouvaient tout d'abord pour la manifestation officielle, avant un banquet en commun, puis le concert de gala donné par la Musique de Landwehr de Fribourg et, enfin, une soirée dansante.

La partie officielle était agrémentée des prestations de la fan-

fare municipale de Reconvilier.

Plusieurs orateurs y prenaient évidemment la parole, parmi lesquels on mentionnera le président central de l'ASSO, l'adj Max Jost.

Arrivée de la nouvelle bannière et salut à l'ancienne étaient bien sûr suivis des vœux et autres félicitations prononcés par les sections invitées à celle de Reconvilier. La jubilaire se voyait d'ailleurs remettre plusieurs présents, pour marquer son demi-siècle d'existence.

En avant pour le centenaire, donc! (de)

TRAMELAN

TGV-87: quitte ou double

Ambitions légitimes pour la prochaine saison

C'est dans l'optique de faire toujours mieux qu'une cinquantaine de volleyeurs et volleyeuses prenaient part aux assises annuelles de TGV-87 que présidait Frédy Gerber. TGV-87 sera amputé du wagon occupé par l'équipe féminine évoluant en Ière ligue nationale qui quitte le convoi en obligeant les responsables à retirer l'équipe pour le prochain championnat. Par contre, ambitions légitimes pour l'équipe masculine de LNB dont la promotion en LNA est en point de mire.

Dans son rapport présidentiel, Frédy Gerber a été très concis et précis. Le retrait de l'équipe féminine n'est pas étrangère aux 12 démissions qui sont enregistrées alors que la bonne ambiance régnant au sein de la première garniture permet l'arrivée de 3 joueurs.

Notons en ce qui concerne l'équipe fanion, les départs de Thierry Lentweiter et Denis Siffringer alors que l'on enregistre les arrivées de Reto Ochser, Claude Henri Gobat, Nicolas Bianchi et Yves Leuzinger. Les ambitions de la saison dernière, ainsi que l'engagement d'un entraîneur professionnel font que les finances accusent un déficit. Cependant, l'apport du Polonais Jan Such est bénéfique puisque non seulement les équipes de TGV-87 y trouvent leur bon compte mais également

les équipes régionales tout comme l'équipe nationale qui bénéficie de ses entraînements.

LA MAIN HEUREUSE

TGV-87 a eu la main heureuse avec l'engagement de cet entraîneur au caractère droit et de bonne compagnie. Il a réalisé d'énormes progrès en peu de temps avec ses protégés.

Si le problème de location de salles est toujours un souci pour TGV-87, de nombreux donateurs et sponsors permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Frédy Gerber, étant entièrement satisfait aussi bien du côté sportif que financier, a adressé de nombreux remerci-

ments aux responsables d'équipes, entraîneurs, assistants, membres du comité, etc.

Quant à Raoul Voirol, chef technique, après avoir regretté le retrait de son équipe féminine, a mis l'accent sur les équipes juniors et sur le mini-volley, dressant un bilan de la saison écoulée pour chacune des équipes engagées en championnat. Pour l'équipe fanion, l'on a entendu François Sandmeier donner un résumé du parcours réalisé par ses protégés. Pour les volleyeurs tramelots, Jan Such est le «grand Monsieur du club» et son intégration rapide a permis d'enregistrer rapidement d'excellents résultats. Le fait de pou-

voir jouer «enfin» à la maison a été un point positif même si l'adaptation a été difficile. Avec le soutien d'un public extraordinaire, l'avenir est prometteur. Patrick Zürcher parla de son côté des équipes évoluant en 3e et 5e ligue qui toutes deux ont bien rempli leur contrat et atteint leurs objectifs.

SAISON IMPORTANTE

Cette saison, qui s'annonce importante, sera un peu celle du «quitte ou double» comme le prévoit le président. En effet, avec des comptes et un budget déficitaires, il ne devra y avoir aucun faux-pas pour TGV-87 qui vise cette saison les finales pour l'ascension en LNA. Un défi qui n'est pas utopique si l'on connaît l'enthousiasme et les ambitions des responsables comme des joueurs. Signalons enfin que dans les diverses activités, TGV-87 prendra part aux championnats dans diverses catégories et participera à différents tournois. Un camp d'entraînement est prévu pour les joueurs de LNB dans la patrie de Jan Such soit en Pologne. TGV-87 participera à la foire de Tramelan les 7 et 8 juillet sous une forme inédite et mettra sur pied le vendredi 29 septembre un grand spectacle avec Pierre Miserez, cet étonnant fantaisiste qui jouit actuellement d'une notoriété remarquable.

(vu)

Exposition au Cercle Ouvrier

Après les délicates aquarelles de Georges Péter, la salle à manger du Cercle Ouvrier abrite maintenant une exposition de tableaux d'un tout autre style.

André Cattin, enfant de Tramelan domicilié à Genève, y présente 18 de ses oeuvres, toutes des huiles dans un style figuratif. Et, à ce niveau, la mai-

trise de l'artiste est remarquable. Chacun découvrira avec plaisir quelques paysages de la région plus vrai que nature, des animaux croqués avec une grande habileté et même la mer. André Cattin, un artiste à découvrir au cours d'un passage au Cercle ouvrier de Tramelan.

(comm-vu)

PUBLI-REPORTAGE

Un quart de siècle du Trousseau Moderne à Tramelan



Cette année Trousseau Moderne fête les 25 ans de sa fondation. C'est en 1964 que cette maison est venue s'installer à Tramelan, tout d'abord dans l'ancien magasin Kaiser à la Grand-Rue 136 (actuellement lavage chimique) pour par la suite déménager Grand-Rue 140 dans les locaux que vous connaissez.

A l'occasion de son jubilé, ce commerce a le plaisir d'annoncer l'organisation d'une loterie gratuite dotée de plus de 150 prix dont le premier sera une semaine de vacances à Majorque pour deux personnes.

Toute l'équipe du Trousseau Moderne remercie sa clientèle pour sa fidélité et lui souhaite bonne chance pour la loterie. Bulletins de participation au magasin.

L'annonce, reflet vivant du marché

Des ambitions prometteuses pour l'entraîneur polonais Jan Such (à droite) et le président Frédy Gerber (à gauche) qui tous deux visent la LNA. (Photo archives vu)

Une vie au service du patrimoine jurassien

Jeanne Bueche quitte la présidence de l'ASPRUJ

Lors de la dernière assemblée générale de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ) qui s'est tenue récemment à Bellelay, la virulente présidente et membre du comité de fondation Jeanne Bueche a remis son mandat à Pierre Froidevaux, ancien ingénieur civil domicilié à Delémont et aux Cerlatz.

Première femme architecte à s'installer dans le Jura en 1944 Jeanne Bueche a construit ou restauré plus d'une trentaine d'églises dans tout le Jura historique. Delémont lui doit son Tribunal de district et la Chapelle de Montcroix et progressivement cette femme de tête que rien ne semble devoir arrêter s'est créé une réputation de restauratrice et de protectrice du patrimoine historique bien au-delà des frontières cantonales.

ELLE DESSINAIT DES CHAPEAUX

Aînée d'une famille de quatre enfants dont trois garçons, fille de l'architecte et ancien président du Grand Conseil bernois Louis Bueche, Jeanne a très tôt du s'imposer comme fille puis comme femme qui voulait étudier et faire le même métier que papa. Lorsque petite fille elle se



A l'heure où les retraités qui se respectent grattent dans leur jardin, Jeanne Bueche n'a rien perdu de sa fougue et de son amour pour les fermes jurassiennes authentiques. (Photo Impar-Bigler)

trouvait dans les jambes de sa mère, celle-ci l'envoyait dans l'atelier du père pour dessiner et c'est par dizaines que la petite Jeanne dessinait des chapeaux avant de suivre son père sur tous les chantiers où il voulait bien l'emmenner.

C'est là «au pied du mur» que la jeune fille prit le goût du métier et qu'elle se familiarisa avec le monde particulier des ouvriers de chantier. Lorsqu'elle voulut suivre les cours de l'Ecole polytechnique de Zurich en 1935, son père réticent réunit ses trois frères cadets afin de leur demander leur aval. Tout un cheminement qui a fait de Jeanne Bueche une femme luteuse, obstinée et parfois même vindicative lorsque l'histoire des vieilles pierres est bafouée.

Rappelons-nous l'épisode de l'ancienne boulangerie Jeannotat à Saignelégier qui fut pour Jeanne Bueche la lutte la plus épuisante qu'elle eut à mener dans son combat pour la protection du patrimoine. Pourtant, relève l'architecte: «Je n'ai jamais crié sur un chantier, sauf une fois à Montcroix et les ouvriers s'en souviennent encore!»

SUS AUX VELUX

Lorsque l'ASPRUJ se créa en 1976 après l'Année européenne

du patrimoine architecturale, c'est tout naturellement que Jeanne Bueche oeuvra aux côtés de Gilbert Lovis, instituteur à Rossemaison, qui devint le premier président fondateur de l'association.

Parcourant l'Erguël et les Franches-Montagnes, l'architecte fut effrayée de voir tout ce qui disparaissait, c'est ainsi qu'elle se mit à faire opposition à un certain nombre de démolitions ou de transformations abusives.

A ce jour, l'ASPRUJ a déposé 75 oppositions et selon Jeanne Bueche deux oppositions sur trois aboutissent positivement ou débouchent sur un arrangement. Aujourd'hui, ce sont les velux qui mettent Jeanne Bueche hors d'elle lorsqu'elle se met à faire opposition à un certain nombre de démolitions ou de transformations abusives. A l'heure où elle pourrait aspirer à une juste retraite, la vaillante architecte compte se battre encore contre un dépôt de vieux pneus posé comme une verrière à l'entrée de Develier, liquider les dossiers en cours, lire et écrire et puis, songe-t-elle tout à coup: «il y a deux mois que je n'ai pas fait la lessive...»

Gybi

Recul franc-montagnard, avance ajoulote

Nuitées hôtelières au 1er trimestre

La statistique des nuitées hôtelières dans le canton du Jura au 1er trimestre 1989 laissera les responsables du tourisme mi-figue mi-raisin. Avec un total de 15.143 nuitées, le premier trimestre 1989 est quasiment égal à celui de 1988 (15.394) et à celui de 1984 (15.725). S'il est meilleur qu'en 1985 (12.191), il est largement devancé par 1987 (17.171) et par l'année record de 1986 (17.589). Toutefois, compte tenu de la clémence du climat et du manque de neige, on peut être satisfait.

Par district, les répercussions climatiques sautent aux yeux. Ainsi, le district des Franches-Montagnes, après 7652 nuitées en 1987 et 5985 en 1988 tombe à 4962 en 1989.

Malgré les festivités du 700e anniversaire du chef-lieu, Delémont n'a pas de quoi pavoiser: après 5452 en 1987 et 5802 nuitées en 1988, Delémont tombe à 5084 nuitées seulement, en 1989.

En revanche, la progression réjouissante qui se dessine depuis trois années en Ajoie trouve une claire confirmation. Après 4067 nuitées en 1987 et 3607 en 1988, l'Ajoie fait en 1989 un bond important à 5097, ce qui constitue un record ajoulot pour le premier trimestre depuis une vingtaine d'années. Il est d'ailleurs piquant de constater que le district de Porrentruy vient en tête des nuitées hôtelières pour ce premier trimestre 1989 avec 5097 nuitées, contre 5084 à Delémont et seulement 4962 aux Franches-Montagnes.

V. G.

Vers une restructuration

Pro Jura sort son rapport d'activité

A la veille de son assemblée générale, Pro Jura qui étend son activité sur tout le Jura historique est en passe d'être restructuré. La nouvelle organisation ira probablement dans le sens d'une fédération des différents organismes qui s'occupe de la promotion du tourisme dans le Jura.

On sait que depuis quatre ans les activités de Pro Jura - qui s'occupe de la mise en valeur et de l'illustration du patrimoine jurassien dans son ensemble - ont été séparées de celles de l'Office jurassien du tourisme (OJT) qui lui, fait la promotion - à l'intérieur et à l'extérieur de la Suisse - des possibilités touristiques offertes par la République et canton du Jura. Seul l'OJT est subventionné par l'Etat jurassien.

Pro Jura qui a son bureau à Moutier tire ses ressources de son agence de voyages et des différentes prestations dont elle est responsable et sa présence à Moutier garde un sens très politique dans l'espoir d'une réunification des six districts jurassiens.

PROTOCOLE D'ACCORD

Un protocole d'accord dont on ne connaît pas la teneur mais dont le contenu devrait ressortir de la loi sur le tourisme sera signé entre l'Etat jurassien et Pro Jura d'ici cet automne.

Francis Erard directeur de Pro Jura, souhaite que cet accord inclue une subvention cantonale. Quant à l'OJT, il devrait gagner en autonomie.

Parmi les activités mises sur pied par Pro Jura en 1988 citons la création d'un faisceau de 40 pages informatisées destinées au Minitel, présentant le tourisme jurassien. L'événement de l'année fut la sortie de presse du livre d'art «Vitreaux du Jura» qui marche actuellement très fort.

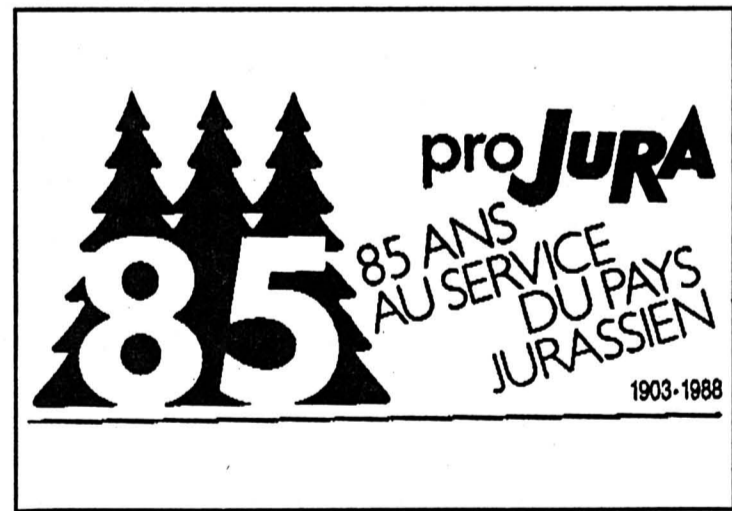
Un guide pratique «vitreaux du Jura» sortira sous peu de presse qui présentera les vitreaux modernes de 48 sanctuaires jurassiens avec descriptif des vitreaux, biographie de l'artiste et présentation de l'édifice.

Un cours a d'ailleurs récemment été mis sur pied pour former des guides touristiques exclusivement prévus pour accompagner les visiteurs sur la route des vitreaux jurassiens comme d'autres ont leur route du vin.

Rappelons encore qu'en 1988 l'OJT a visité neuf cantons suisses au cours de la grande action de charme «de Jura salue les Confédérés». Ce pèlerinage promotionnel se poursuit jusqu'à la fin de ce mois.

La 86ème assemblée de Pro Jura se déroulera le samedi 17 juin à Crémises au Siky-Ranch.

Gybi



Le Jura à la TV alémanique

Le Jura est à l'honneur cette semaine sur les ondes de la télévision suisse alémanique. De lundi à vendredi, DRS Aktuell, l'émission des informations régionales, consacra chaque soir une vingtaine de minutes au Jura pour marquer le 10e anniversaire de l'entrée en souveraineté du canton.

L'équipe de DRS Aktuell, se déplacera tout au long de la semaine de Porrentruy à Delémont, en passant par Saint-Ursanne, Saignelégier et Glovelier. A chaque étape, les téléspectateurs sont invités à découvrir une facette du Jura grâce à des reportages et des invités qui s'exprimeront en direct. (ats)

DELEMONT

Pédiatrie en congrès

700e oblige, la Ville de Delémont ne s'ouvre pas seulement à l'art mais également à la sciences en accueillant l'assemblée générale et le congrès de la Société suisse de pédiatrie qui se tiendra les 8 et 9 juin prochains avec pour thème central: «le diabète de l'enfant et de l'adolescent».

L'assemblée annuelle de la Société suisse de pédiatrie dont l'essentiel consiste en un congrès scientifique qui réunit des éminences de Suisse et de l'étranger siège tantôt dans une ville universitaire, tantôt dans un petit centre. Elle réunira dans la capitale jurassienne quelque 400 participants. A relever que le groupement de pédiatres jurassiens regroupe huit médecins

dans le Jura historique. La Société suisse de pédiatrie profite généralement de son assemblée annuelle pour visiter la région où elle a choisi de siéger.

C'est ainsi que les congressistes découvriront Delémont sous sa parure du 700e, visiteront la coutellerie Wenger, le Musée jurassien, découvriront Lucelle, Saint-Ursanne, Porrentruy et se verront offrir un concert exceptionnel jeudi 8 juin en l'Eglise Saint-Marcel avec la participation du flûtiste désormais réputé Dimitri Vecchi et de l'Orchestre de chambre jurassien sous la direction de John Mortimer. Le concert sera également offert au public délégué. Gybi

Hausse des loyers

Les locataires ne sont pas démunis

Dernièrement, les loyers d'un immeuble locatif récemment acheté par une société immobilière zougnoise à Porrentruy ont été augmentés de près de 100%, sans que des réparations ou améliorations aient été apportées à l'immeuble. Les locataires, des personnes âgées de plus souvent, ne sont pas en mesure de payer le nouveau loyer (800 au lieu de 400 francs par mois). Elles peuvent certes requérir l'octroi de prestations complémentaires, mais cela revient à satisfaire avec l'argent public la soif de gains d'investisseurs immobiliers.

Les locataires ont la possibilité de s'opposer à la hausse de loyer subie, devant la Commission de

conciliation de l'Office des locations. Si la conciliation échoue, le Tribunal des baux est saisi du dossier. La jurisprudence prend en compte de nombreux éléments en vue de définir quelle hausse est justifiée ou non. Les conditions locales, le rendement des fonds propres, des hypothèques et le prix d'achat de l'immeuble sont pris en compte, notamment.

Si le nouveau propriétaire a acheté l'immeuble à un prix surfait, il ne lui est pas possible d'augmenter fortement les loyers afin de rentabiliser son investissement. Il appartient au juge de déterminer le prix réel de l'immeuble et de calculer les

loyers en fonction de ce prix. La procédure peut durer plusieurs mois, vu les délais de recours et expertises nécessaires. Pendant ce délai, les locataires peuvent renoncer à payer l'augmentation de loyer demandée. S'ils ont gain de cause, ils ne seront pas tenus de la verser. S'ils perdent totalement ou en partie, ils devront toutefois s'acquitter de l'augmentation autorisée, pour les mois écoulés.

Rappelons que le Conseil de ville de Porrentruy vient de décider de demander que le chef-lieu ajoulot soit assujéti à la loi sur le maintien des locaux d'habitation qui permet de restreindre certains abus. V. G.

Vieillard toujours introuvable à Saignelégier

Disparu depuis vendredi soir aux alentours de 17 h du home St-Joseph à Saignelégier, M. René Châtelain, 78 ans, n'a pas réapparu et la dizaine de personnes qui a poursuivi les recherches durant la journée de lundi n'a découvert nulle trace de ce pensionnaire.

Trente personnes ont été mobilisées durant les journées de samedi et dimanche pour ratisser les environs alors que la famille a fait appel à un hélicoptère de la Rega afin de sillonner la région. Hier une dizaine de policiers et bénévoles ont poursuivi les recherches mais en vain.

Handicapé par l'âge René Châtelain ne parle pas et est totalement désorienté donc incapable de demander son chemin. Tant les responsables du home que la famille du vieillard nourrissent les plus vives inquiétudes à son égard.

Toute personne qui aurait des renseignements à transmettre au sujet de ce vieux monsieur d'allure distinguée qui porte lunettes et moustache et qui a quitté l'institution portant gilet et pantoufles et sans vêtements chauds peut les communiquer à la police cantonale, tél. (066) 21.53.53. (gybi)

SAIGNELÉGIÉRIEN

Faible participation

Quarante ayants droit sur 1324, soit seulement 3% du corps électoral, ont pris part hier soir à l'assemblée communale ordinaire tenue sous la présidence de Renaude Boillat. Après lecture du procès-verbal tenue par Hubert Vallat, ils ont approuvé les comptes 88 et les dépassements de budget qui ont été présentés par Daniel Frésard.

Ces comptes bouclent un excédent de charges de 48.500 francs alors que celui-ci avait été budgété à 221.000 francs. Le receveur communal, Benoit Bouverat, a été remercié pour son excellent travail.

L'assemblée a adopté le nouveau règlement communal concernant les contributions des propriétaires fonciers aux frais de construction des routes communales et a accordé la naturalisation à Mlle Sylvie Didier-laurent.

Enfin l'assemblée a accepté la vente d'une parcelle de 800 m² de terrain, au prix de 23 francs le m² à M. Marco Willemin de Saulcy pour la construction d'un atelier de peinture avec deux studios, dans la zone artisanale «Au Canton».

Dans les divers, le maire Pierre Paupe a annoncé le probable début des travaux de la nouvelle école primaire pour le mois de juillet. (y).

Nouveaux élèves aux Bois

Les enfants qui débiteront leur scolarité à l'école enfantine ou à l'école primaire doivent être inscrits.

A l'école enfantine, on attend les enfants nés entre le 1.08.1983 et 31.07.1984. Ceux nés jusqu'au 31.07.1985 (4 ans) seront admis selon le nombre d'inscriptions. Les parents et les nouveaux élèves sont attendus jeudi 8 juin entre 15 h 15 et 16 h 15, munis du livret de famille.

Dans la classe de première année, on recevra les enfants nés entre le 1er août 1982 et le 31 juillet 1983, ainsi que ceux plus âgés qui terminent leur deuxième année d'école enfantine. L'inscription aura lieu jeudi 8 juin également, entre 15 h 15 et 16 h 15. (bt)

JURA BERNOIS

Un blessé à La Heutte

Un accident de la circulation a eu lieu hier à 14 h en raison de travaux de nettoyage dans le tunnel menant à Bienne, contraignant le trafic à rouler sur une seule piste. Un camion s'est soudain trouvé

derrière une voiture. En freinant, sa remorque a dérapé et a touché un camion de nettoyage et la voiture devant elle. Cet accrochage a fait un blessé et des dégâts se montant à environ 20.000 frs.

Excellent résultat

Brass Band de Corgémont à la Fête cantonale

Après une période d'intense préparation, le Brass Band de Corgémont a pris part au concours de la Fête cantonale bernoise de musique, à Langenthal, où il se présentait en première classe.

Or avec ses 334 points, l'ensemble curgismondain a obtenu un excellent 4e rang, sur les 12

sociétés du groupe. Les musiciens du Brass Band vont bénéficier maintenant d'une période de repos amplement méritée, et nécessaire à la récupération, après une période où les répétitions supplémentaires ne manquaient pas.

(gl)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Nouveau directeur administratif de l'Etablissement cantonal de Perreux

La chancellerie d'Etat communique:

Le Conseil d'Etat vient de nommer M. Frédy Huguenin, à Ettingen, directeur administratif de l'Etablissement cantonal de Perreux.

Agé de 47 ans, M. F. Huguenin est originaire du Locle. Il est marié et père de deux enfants.

M. F. Huguenin est porteur d'une licence ès sciences économiques de l'Université de Neuchâtel.

M. F. Huguenin entrera en fonctions le 1er novembre 1989 et succédera à M. Robert Dubath, mis au bénéfice de la retraite.

Après avoir travaillé en qualité d'informaticien au Centre de calcul électronique de la Confédération, il a été chargé d'organisation de projets informatiques dans les domaines de l'administration du personnel, des finances et de la gestion d'ateliers chez Ciba-Geigy, à Bâle et à Monthey.

Par ailleurs, le gouvernement neuchâtelois a nommé M. Christian Berger, à Boudry, en qualité d'adjoint au chef du service de l'enseignement secondaire.

* * *

Il a également autorisé:

- Mmes Mireille de Meuron, née Puech, à Marin, Irène Porchet, née Marguerat, à Saint-Blaise, Mlles Michèle Ben Ichou, à Neuchâtel, Marie-Louise Jaggi, au Landeron, Denise Matile, à Neuchâtel et Chantal Steiger, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de psychologues-psychothérapeutes;

- M. Jean-Pierre Matthey, à Corcelles-sur-Chavornay, à pratiquer dans le canton en qualité de physiothérapeute;

- Mlle Elisabeth Bernoulli, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière;

- Mme Christine Clerc, à Bôle, à pratiquer dans le canton en qualité de technicienne pour dentistes.

CELA VA SE PASSER

Marionnettes pour enfants à Neuchâtel

Le mercredi 7 juin 1989, à 15 h au Centre de loisirs de Neuchâtel, la troupe Croqu'Guignols présentera son dernier spectacle de marionnettes, «Au vouloir!».

Humour au Louverain

Le Centre du Louverain accueillera, du vendredi soir 9 juin au dimanche 11, un stage sur le thème «Si l'humour m'était compté...» Des hommes et des femmes, préoccupés par des questions de la vie actuelle essayeront d'ouvrir un «espace» de partage et d'échange. Ils tenteront, dans le respect mutuel et quelles que soient leurs opinions et convictions de dé-

finir ensemble cet aspect indispensable. Sérieux s'abstenir! (Ime)

Neuchâtel: exposés à l'Université

M. Daniel Coste, professeur à l'Université de Genève, donnera demain mercredi 7 juin à 16 h 15, en salle R.O. 12, un exposé intitulé «Acquisition/apprentissage, langue seconde/langue étrangère: pour une mise en relation et une mise en cause de deux couples incertains».

Enseignante à l'Université Laval de Québec, Mme Diane Vincent donnera de son côté une conférence portant sur «l'analyse du comportement discursif de locuteurs en situation d'entrevue». Son exposé aura lieu jeudi 8 juin à 14 h 15, en salle 1 0 18. (Imp)



Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A.** La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ (039) 211 135 - Télex 952 114. Fax: Rédaction 039-285 852. Administration 039-281 419. Tirage contrôlé (REMP) 31 516.

Régie des annonces: Publicitas

La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 283 476 Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Monde: Willy Brandt. - Suisse: à Berne Yves Pétignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pascal Brandt. - La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Corinne Chuard, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussey Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño. - Magazine: Raymond Déruns, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Déruns, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

CANTON DU JURA

Rendez-vous aux Breuleux
Ligue jurassienne contre le rhumatisme

Dans le souci de rencontrer le plus possible de personnes touchées par les affections rhumatismales, la Ligue jurassienne a pris la décision de déplacer chaque année son assemblée dans une autre commune du canton afin de se faire mieux connaître et de prendre le pouls des personnes intéressées par les problèmes liés aux maladies rhumatismales. Cette année, la Ligue a le plaisir de se rendre aux Breuleux, mercredi 7 juin (19h30) à l'Hôtel de la Balance.

La Ligue jurassienne contre le rhumatisme oeuvre surtout dans le domaine de la prévention des maladies rhumatismales, elle organise à ce titre des cours de gymnastique préventive à sec et dans l'eau dans les trois districts jurasiens à raison de deux séries par année. Elle a récemment introduit des cours de maintien

pour patients lombalgiques à Porrentruy et prévoit d'introduire cette prestation nouvelle et appréciée dans les autres districts jurassiens au cours de ces prochaines années pour autant qu'un intérêt suffisant se manifeste à cet égard.

La ligue jurassienne contre le rhumatisme se réjouit de rencontrer la population des Breuleux et environs à l'occasion de son assemblée. A cette occasion, les participants pourront faire entendre leurs désirs et leurs critiques à l'égard des différentes activités de la Ligue.

La soirée se terminera par la présentation d'une vidéo sur grand écran qui démontrera les moyens mis à disposition d'un rhumatisant pour maintenir son indépendance dans sa vie quotidienne. Ce film sera commenté et discuté. (comm0)

Mon âme se repose en Dieu, de Lui vient ma délivrance, Il est mon rocher et ma haute retraite. Ps. 62 v. 3

Madame Alix Günter-Benoit, à Langenthal;
Madame et Monsieur le Docteur Jean Liechti-Benoit:
Madame et Monsieur le Docteur François Moser-Liechti et leurs enfants Ophélie et Yves;
Monsieur et Madame Jean-Pierre Liechti-Monnier et leurs enfants Anne-Sophie et Nicolas;
Les descendants de feu Charles Benoit,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Juliette BENOIT organiste

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et parente que Dieu a rappelée à Lui, vendredi, dans sa 82e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 juin 1989.

Le culte a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme et M. le Docteur Jean Liechti-Benoit 27, rue du Parc.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à la Paroisse du Grand-Temple, ccp 23-5640-5.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE CONSEIL PAROISSIAL DU GRAND-TEMPLE

a la tristesse de faire part du décès de

Mademoiselle Juliette BENOIT

Organiste du Grand-Temple de 1955 à 1971

et se souviendra avec reconnaissance de son ministère.

Un très sincère merci à vous tous qui nous avez soutenus et réconfortés par les présences, les messages de sympathie ou les envois de fleurs, en ces jours d'ultime séparation, lors du départ de notre chère épouse, maman, grand-maman,

MADAME FILOMEN BARTOLOMEO née COLAIZZO

Son époux et ses enfants assurent de leur profonde gratitude et prient toutes les personnes qui les ont entourés, de croire à leurs sentiments reconnaissants.

ROLAND WETTSTEIN

Geneviève, Lionel, Martin, Chloé et leurs familles vous en remercient de tout cœur.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Madame Marie-Louise Linder;
Madame et Monsieur Charles Jörg-Linder et leurs enfants Lucas et Alban, à Aarau;
Monsieur et Madame André Linder et Nicole, à Reconvilier;
Monsieur et Madame René Linder et leurs enfants, à Genestrerio (TI);
Madame et Monsieur Marcelin Matthey-Doret, leurs enfants et petits-enfants, à La Brévine,
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Ernest LINDER

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui subitement dimanche, dans sa 78e année, au Tessin.

L'incinération aura lieu le mercredi 7 juin 1989, à 10 heures, au crématoire de Lugano.

Le corps repose à l'hôpital de Mendrisio.

Le culte aura lieu à Cortébert, le jeudi 8 juin 1989, à 13 heures 30.

En lieu et place de fleurs, pensez à l'Oeuvre de la Sœur visitante à Corgémont, ccp 25-2967-4.

Cet avis tient lieu de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.



Madame Madeleine Froidevaux-Boichat et famille, Le Noirmont;

Les descendants de feu Victor Boichat-Chevrolat;

Les descendants de feu Gérald Beiner-Chervet,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Gabrielle BEINER née BOICHAT

leur chère et bien-aimée sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dimanche dans sa 85e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 juin 1989.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, mercredi 7 juin à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Hélène Scheidegger Chapelle 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE MONTRES ROLEX SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Robert GERTSCH

leur fidèle et dévoué collaborateur durant plus de 23 années d'activités.

La famille de

MONSIEUR ERWIN HAGER-GAFNER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons, lui ont été un précieux réconfort.

LA FERRIÈRE, juin 1989.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MADAME MARTA PESENTI

vous remercie sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, votre envoi de fleurs, votre don ou votre message. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

ANTONIO PESENTI:

GIOVANNI PESENTI ET NATHALIE BISE,

BRUNA ET FRANCO CRESCENZO-PESENTI.

LA CHAUX-DE-FONDS, juin 1989.

IMPAR-SERVICE

PROGRAMMES DE MARDI

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.
Bibliothèque des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Piscine: ouv. tous les jours de 9-20 h.
Pharmacie d'office: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgences médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera.
Hôpital: 21 11 91.

Cinéma

Corso: 21 h, Vampire... vous avez dit vampire? II (16 ans); 18 h 45, La mouche II (16 ans).
Eden: 21 h, Y a-t-il un flic pour sauver la reine? (12 ans); 18 h 45, La lectrice.
Plaza: 18 h 45, 21 h, Romuald et Juliette (12 ans).
Scala: 18 h 45, 21 h, Faux-semblants (16 ans).

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: lu à ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.
Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
Piscine: ouv. tous les jours de 9-19 h 30.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Université, fac. de lettres, RN.02: «Cuisine, corps et cosmos», conf. de Mme Laurence Ossipow, ethnologue.
Salon de musique du haut de la ville: «Autour de la grande sonate de Liszt», présentation de l'œuvre par J.-P. Bauermeister.
Plateau libre: 22 h, High function (Rythm and Blues - Funk).
Pharmacie d'office: Montandon, rue des Epancheurs, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, L'union sacrée (16 ans); 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Un cri dans la nuit (12 ans); 3: fermé pour cause de réfections.
Arcades: 15 h, 18 h 30, Après la guerre (12 ans); 20 h 45, Monsieur Hire (16 ans).
Bio: 20 h 45, New York stories (12 ans); 18 h 30, Mon cher sujet (16 ans).
Palace: 18 h 30, 20 h 45, Cocoon (Le retour) (enfants admis).
Rex: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Trop belle pour toi (16 ans).
Studio: 18 h 45, 21 h, Parrain d'un jour (12 ans).

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Trop belle pour toi.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit.
Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watterville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, Cinématographe: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 28; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux. ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

RTN-2001

Radio neuchâteloise
Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Cudret: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

6.00 Journal SSR
6.10 Couleur Café
6.45 Journal RTN
8.00 Journal SSR
7.45 Journal RTN
8.00 Journal SSR
8.15 Revue de presse
9.00 Claire à tout faire
11.00 Envoyez potage!
12.15 Journal RTN
12.30 Journal SSR
14.00 Secteur privé
16.30 Hit-parade
18.00 Journal SSR
18.30 Journal RTN
20.00 Clapotis ou restons sportifs
24.00 Infos SSR
0.05 Couleur 3

Suisse alémanique

7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Pays et gens. 22.00 Résonances: new age music, nouveautés. 23.00 Tonspur: musique des films présentés au Festival de Cannes.

fm France musique

9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Les muses en dialogue. 13.30 Maîtrise de Radio France. 14.00 Interface. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Portrait en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Les mardis de la musique de chambre. 20.30 Musique ensembles. 22.30 Récit. 23.07 Club d'archives. 1.00 Je vous dis maître...



La Première

9.05 Petit déjeuner, en direct de Sion. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.40 Animateur votre. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec Christian Combaz. 17.30 Soir première. 18.15 Journal des sports. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public; billet de faveur. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Musique de chambre. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.45 et 9.30 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 9.15 Sélection TV. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Capitaine hard-rock. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Magazine. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 C3 ou reportage sportif.

Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Les potins de J.-R. Graf. 10.30 Gospel story. 11.00 Kaléidoscope. 11.30 Les dédicaces. 12.15 Actualités, etc. 12.45 La bonn' occase. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 Horizon mixte. 17.30 Nos vieux tubes. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Nos vieux tubes à la carte. 19.30 DJ rendez-vous. 20.15 Heavy metal fusion (hard rock).

L'Impartial Avec vous dans l'action.

offres d'emploi

FIDUCIAIRE
engage
apprenti(e)
actuellement en 4^e secondaire, scientifique ou classique.
☎ 039/28 28 55 121545

Nous engageons
un jeune employé
en tant que magasinier-quincaillier.
Offres à SAVAL
2208 Les Hauts-Geneveys
☎ 038/53 26 22 082067

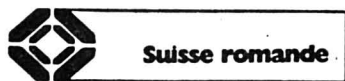
Nous cherchons pour industrie:
MÉCANICIENS DE PRÉCISION CFC
AIDES MÉCANICIENS QUALIFIÉS
pour rectifiage-CNC, usinage.
MÉCANICIENS ÉLECTRICIENS
Câblage, montage.
Postes stables.
TRAVINTER, ☎ 039/23 55 25 012093

sadamel
Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir
2 aides mécaniciens
pour réaliser des opérations diverses en mécanique générale et montage électromécanique.
Faire offre ou se présenter
SADAMEL SA
Jardinière 150
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 45 26 121563

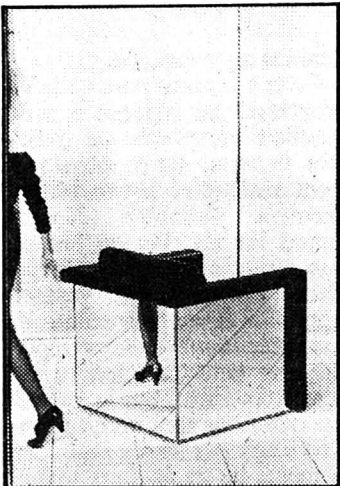
L'Impartial
Pour répondre aux exigences de la distribution, l'heure de tirage du journal doit être avancée.
Les délais de remise des annonces, matériel compris
sont fixés comme suit:
pour l'édition du lundi jeudi 12 heures
pour l'édition du mardi vendredi 12 heures
pour l'édition du mercredi lundi 12 heures
pour l'édition du jeudi mardi 12 heures
pour l'édition du vendredi mercredi 12 heures
pour l'édition du samedi jeudi 12 heures
PUBLICITAS
La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/28 34 76
Téléfax 039/28 48 63
Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/31 14 42

Fabrique de Machines
Weinig
Fabrique de machines
MICHAEL WEINIG SA
Route de La Combe-à-l'Ours 2
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 95 95 ou 25 95 96
Nous désirons engager, tout de suite ou à convenir:
un mécanicien de précision
comme responsable d'équipe, chargé d'assurer la production;
un contrôleur de qualité
un magasinier
pour travaux de réception et expédition de marchandises;
un manutentionnaire
avec permis de conduire.
Nous offrons:
- formation par nos soins;
- places stables, avantages sociaux d'une entreprise moderne;
- horaire variable ou à convenir.
Ecrire ou prendre rendez-vous par téléphone. 012304

Nous désirons engager au plus vite:
la secrétaire trilingue
français-italien-anglais, débrouille, indépendante, capable de prendre des responsabilités, que notre client recherche.
Pour tous renseignements, prenez contact avec Chantal Hodor qui attend votre prochain appel.
L'agence est ouverte tous les samedis matin de 9 à 12 heures. 584
OK PERSONNEL SERVICE SA
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65
2301 La Chaux-de-Fonds **039/23 04 04**



- 10.20 Demandez le programme!
- 10.25 Hôtel
- 10.55 Tennis (Chaîne alémanique) Internationaux de France, en direct de Paris.
- 11.00 La saga de la chanson française Gilbert Bécaud.
- 11.55 Tao Tao le petit panda
- 12.20 A cœur ouvert (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 Dynasty (série)
- 14.30 Ponce Pilate Film d'I. Rapper (1961).
- 15.30 Cyclisme (Suisse italienne) Tour d'Italie, en direct de Meda.
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
- 17.00 C'est les Babibouchettes!
- 17.15 La bande à Ovide
- 17.30 Matt et Jenny (série)
- 18.00 Mister Gun (série) Mister Gun à la campagne.
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 Opération Julie Téléfilm de B. Mahoney, avec C. Blakely, K. Ad-head, J. Ainley.



A 21 h 50
Viva
Un tramway nommé design. Viva pénètre dans l'univers des designers de renom, dans le monde Philippe Stark et celui de Trix et Robert Haussmann. Tous trois parlent de leur manière de concevoir. Photo: cuir et miroir, un mariage audacieux pour ce fau-teuil. (R. Guidetti/tsr)

- 22.40 TJ-nuit
- 23.00 Wladimir Vogel
- 24.00 Bulletin du télétexte

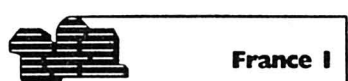


- 12.00 Headline News En anglais
- 12.30 Moneyline En anglais
- 13.00 The Highwayman (en clair) Série américaine
- 13.50 Shining Film d'angoisse anglais de Stanley Kubrick, avec Jack Nicholson, Shelley Duvall et Danny Lloyd (1980, 120')
- 15.50 Le messager Drame anglais de Joseph Losey, avec Julie Christie, Alan Bates et Michael Redgrave (1971, 115')
- 17.45 Ulysse 31
- 18.10 Les voisins (en clair) Série australienne à épisodes
- 18.35 Cliptonic (en clair)
- 19.00 Passion: Foot
- 19.30 The Highwayman (en clair) Série américaine
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)



20 h 30
La vengeance de la femme au serpent
Film d'action américain de Ferd et Beverly Sebastian, avec Claudia Jennings, Sam Gilman et Doug Dirkson (1976, 93')
Action, action, action. Pour tous les fans du genre

- 22.00 La cible Film policier américain de Peter Bogdanovich, avec Boris Karloff, Tim O'Kelly et James Brown (1968, 87')
- 23.30 Case Closed Téléfilm américain de Dick Lowry, avec Byron Allen et Charles Durning (1987, 96')

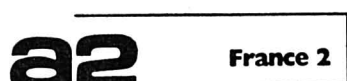


- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.30 Télé shopping
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Les amours des années folles (série)
- 10.05 Viva la vie
- 10.30 Les animaux du monde Races d'autrefois.
- 10.55 Le bonheur d'en face (feuilleton)
- 11.25 Jéopardy
- 11.55 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo - La Bourse
- 13.35 La ligne de chance (série)



A 14 h 30
Vincente
Téléfilm de Bernard Toublanc-Michel, avec Anne Parillaud, Jean-François Garreud, Chr. Rauth. En 1939, à Buzant, dans la Creuse. Bien qu'elle ne l'aime pas, Vincente épouse le jeune Gilbert, le fils des bouchers. Photo: Anne Parillaud. (fr3)

- 16.05 Drôles d'histoires (série)
- 16.30 La chance aux chansons
- 16.55 Club Dorothée
- 17.30 Les rues de San Francisco (série)
- 18.20 En cas de bonheur (série)
- 18.50 Avis de recherche
- 18.55 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.25 La roue de la fortune
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 Tapis vert
- 20.40 Tchao pantin Film de C. Berri (1983), avec Coluche, R. Anconina, A. Soral, etc. De nos jours, dans un quartier déshérité de Paris. Un pompiste alcoolique et taciturne se prend d'affection pour un jeune loubard... Durée: 100 minutes.
- 22.20 Ciel, mon mardi!
- 23.45 Une dernière - Météo
- 0.05 Livres en tête
- 0.15 Intrigues (série)
- 0.40 Histoires naturelles
- 1.10 C'est déjà demain (série)

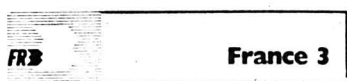


- 6.30 Télématin
- 8.30 Matin bonheur
- 8.35 Amourusement vôtre (feuilleton) Harry réussit à s'évader de prison en prenant le père de Jim en otage.
- 9.00 Matin bonheur

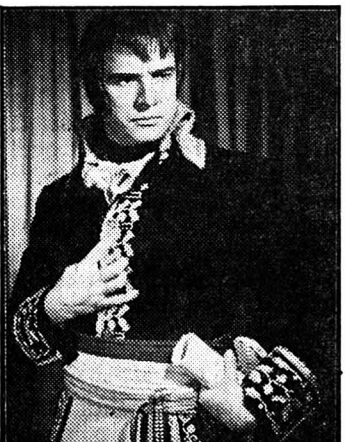


A 11 h 25
La fête à la maison
6^e épisode. La famille de Jesse organise la destruction systématique des animaux nuisibles. Sollicité comme tout le monde, Jesse refuse de s'associer à l'entreprise. Photo: Jodie Sweetin. (a2)

- 11.55 Météo - Flash info
- 12.00 Les mariés de l'A2
- 12.30 L'arche d'or
- 13.00 Le journal
- 13.35 Campagne électorale pour les européennes
- 13.55 Tennis En direct de Roland-Garros.
- 20.00 Le journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Police Academy Film d'H. Wilson (1984), avec S. Guttenberg, G.W. Bailey, G. Gaynes. De nos jours, aux Etats-Unis, les burlesques aventures d'un jeune et sympathique délinquant contraint d'entrer dans la police pour échapper à la prison. Durée: 95 minutes.
- 22.05 Titres du dernier journal
- 22.20 Tennis Résumé de Roland-Garros.
- 23.20 24 heures sur l'A2
- 23.40 Météo
- 23.45 'strophes
- 24.00 Soixante secondes Avec Julia Kristeva, psychanalyste-linguiste.

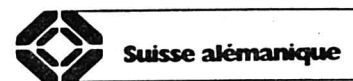


- 10.35 Le chemin des écoliers
- 10.55 Espace 3
- 10.58 1789, au jour le jour
- 11.00 Tennis Internationaux de France à Roland-Garros, en direct et en Eurovision du Central.
- 12.30 12/13
- 13.00 Tennis
- 18.30 Questions pour un champion
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.58 Denver, le dernier dinosaure Denver au Dinoland.
- 20.05 La classe Avec Enrico Macias.
- 20.25 Spot INC Sécurité vol.
- 20.40 La dernière séance

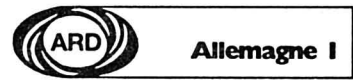


A 20 h 40
Désirée
Film d'Henri Koster (1956), avec Marlon Brando, Jean Simmons, Merle Oberon, etc. De 1794 à 1815, en France et en Suède. L'histoire de Désirée Clary, première fiancée de Napoléon Bonaparte. Durée: 105 minutes. Photo: Marlon Brando. (fr3)

- 22.30 Eddy Mitchell présente
 - 23.00 Campagne pour les élections européennes
 - 23.20 Soir 3
 - 23.50 La belle espionne Film de R. Walsh (1953, v.o. sous-titrée), avec Y. De Carlo, R. Hudson, M. Reed.
- Demain à la TVR**
- 10.30 Demandez le programme!
 - 10.35 Spécial cinéma
 - 10.55 Tennis (DRS)
 - 11.55 Tao Tao le petit panda
 - 12.20 A cœur ouvert
 - 12.45 TJ-midi



- 15.30 Rad (TSI)
- 16.10 Tagesschau
- 16.15 Schulferschen
- 17.00 Das Spielhaus
- 17.30 Schulferschen
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Hafendetektiv
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Liebling - Kreuzberg
- 20.55 Rundschau
- 22.00 Tips
- 22.10 Tagesschau
- 22.25 Heute in Bern
- 22.40 Zischigs-Club



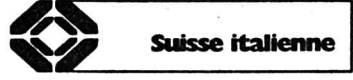
- 11.00 Internationale Tennis-Weltmeisterschaft von Frankreich
- 17.15 Tagesschau
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 In München steht...
- 21.05 Monitor
- 21.50 Dallas
- 22.35 Tagesthemen
- 23.05 Internationale Tennis-Weltmeisterschaft von Frankreich
- 23.35 Kulturwelt



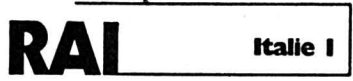
- 15.25 Videotext für alle
- 15.55 Heute
- 16.00 Alice im Wunderland
- 16.30 Manni, der Libero
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.45 Ein Heim für Tiere
- 19.00 Heute
- 19.30 Die Reportage
- 20.15 Grossalarm (film)
- 21.45 Heute-Journal
- 22.15 Der grosse Wurf?
- 23.00 China, mein Schmerz



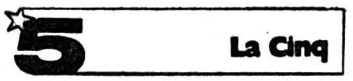
- 15.55 Tips für Arbeitsuchende
- 16.25 Auflösung und Erweiterung der Zentralperspektive
- 16.55 Ein Kapitän auf Föhr
- 17.15 Musical
- 17.30 Telekolleg II
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.30 Tiere in Spanien
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Arbeitsplatz Europa
- 20.15 Reiseweg zur Kunst
- 21.00 Südwest aktuell
- 21.15 Immer Ärger mit Harry Film von A. Hitchcock.
- 22.50 Die Kreuzzüge
- 23.50 Tips für Arbeitsuchende



- 10.55 Tennis (DRS)
- 15.30 Ciclismo: Giro d'Italia
- 17.30 Per i ragazzi
- 18.00 TG flash
- 18.05 Anni meravigliosi
- 19.00 Attualità sera
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 TTT
- 20.15 Pronto soccorso
- 22.15 TG sera
- 22.45 Omaggio a Coco Chanel



- 15.00 Cronache italiane
- 15.30 Ciclismo: Giro d'Italia
- 17.00 Albertone!
- 17.30 Turbo Teen
- 18.05 Trenti anni della nostra storia
- 19.05 Santa Barbara
- 20.00 Telegiornale
- 20.20 TG 1-Sette
- 22.15 Tribuna elettorale europea
- 23.15 Verso l'Europa
- 0.05 TG 1-Notte
- 0.20 Mezzanotte e dintorni
- 0.35 Appuntamento con Leopardi



- 17.40 Grand prix
- 18.05 Arnold et Willy
- 18.30 Bouvard et C^{ie}
- 18.50 Journal images
- 19.00 K 2000
- 19.57 Le journal
- 20.30 Les deux missionnaires
- 22.25 Ciné Cinq
- 22.35 Les évadés du Far West
- 24.00 Le minuit pile
- 0.05 Les polars de la Cinq

À PROPOS

Roland-Garros

Si le fameux aviateur, premier à traverser la Méditerranée (1913), avait été assis dans le stade auquel on a donné son nom, il se serait levé hier au moins deux fois, vers les 18 h 10. Une première lorsque Michael Chang, remplaçant ses forces défaillantes par une ruse tout asiatique, a servi sa balle «en cuillère» à Lendl. Le numéro 1 mondial l'a envoyée dans les décors, et les spectateurs ont explosé de rire! Décontenancé, le champion a perdu le jeu. Il a aussi perdu le suivant, et cette cinquième manche, donc la partie. Tout le monde s'est mis debout pour ovationner l'inattendu vainqueur, étendu sur le dos, des larmes pleines les yeux. Le tennis de haut niveau, c'est aussi cela, même sur le

court central de Roland-Garros. Voir cela en rentrant du travail, presque par hasard, parce que l'on a pressé sur A2 ou sur la Chaîne sportive sans savoir qui joue, et où on en est dans la partie, cela vaut une pinte de bon sang. Grâce à la télévision, à des techniciens qui se sont spécialisés dans le tennis, vous aurez mieux vu les gestes décisifs qu'une bonne partie des 300.000 personnes attendues ces 15 jours à la Porte d'Auteuil. Tout le monde n'y a pas sa loge, à 100.000 fr, a-t-on entendu, où se nouent des relations d'affaires n'ayant aucun rapport avec le spectacle offert par les sportifs. Le tournoi parisien, grâce à Philippe Chatrier, est devenu digne du pays qui a

produit des Bruggnon, Borotra, Lacoste, Cochet. Ce qui ne veut pas dire que le public a suivi la courbe ascendante de la qualité. Il s'y trouve malheureusement des individus, à 600 km de votre écran, capables de gâter votre plaisir par leurs grossièretés lancées du haut des gradins. La TV nous aura aussi montré que plus un sport se popularise, plus ses nouveaux adeptes ont tendance à lui faire perdre sa dignité. Voyez, écoutez les gens vociférer autour d'un tatami, des fanatiques sauter en l'air à chaque touche d'un escrimeur. Ici, les commentateurs, qui sont excellents, aussi bien à FR3 qu'à Antenne 2, peuvent faire œuvre d'éducateurs. Les nôtres,

c'est la classe d'Eric Walter, le talent de Pierre-Alain Dupuis. Tous tiennent le langage approprié. La formule du duo permet une certaine légèreté que n'a pas le monologue. Une interpellation, une boutade permettent souvent de ne plus rien dire pendant 10 secondes. Le spectateur savoure l'esprit autant que le jeu. Le tournoi est plus qu'à mi-chemin, plus de la moitié des 160 heures (!) s'est déjà écoulée. Même sans Noah, Connors, Lendl, même sans Gabriela Sabatini, sans Hlasek, le plus dur des tournois nous promet encore de beaux moments sportifs en chambre. S'il y avait un Pecci en 1989? André Richon.

FILM DU SOIR

La vengeance de la femme au serpent

Désirée (Claudia Jennings) est une braconnière qui traque l'alligator dans les bayous de Louisiane. Accusée d'un meurtre qu'elle n'a pas commis, elle est poursuivie par les autorités et par cinq hommes en colère prêts à tout pour faire «justice» à leur manière. Lorsque sa sœur est sauvagement violée et tuée en guise de représailles, elle jure de se venger et de n'avoir aucune pitié. Dans cette région de marais, une chasse à mort commence. Une traque impitoyable où seule la loi de la jungle est valable: œil pour œil, dent pour dent. Un cauchemar à l'issue duquel le vaincu n'a plus droit à la vie. ● Télécinéromandie, ce soir à 20 h 30

Au présent, les signes du futur



À VOIR

La dernière séance: Hollywood en costumes d'époque

Ce soir, la «Dernière séance» donne dans la reconstitution historique plus ou moins romancée avec deux films hauts en couleurs dont l'action se situe au tout début du XIXe siècle. «Désirée» d'Henry Koster (20 h 40), s'inspire de la vie de Désirée Clary, première fiancée de Napoléon Bonaparte qui, délaissée au profit de Joséphine de Beauharnais, épousa finalement le général Bernadotte.

Bien lui en prit, Bernadotte étant destiné à recevoir la couronne de Suède! Cette histoire avait déjà inspiré Sacha Guitry en 1941. Lorsqu'Hollywood s'en empara, en 1954, ce fut surtout un prétexte à donner des rôles historiques à des célèbres acteurs: Marlon Brando est Napoléon et Jean Simmons Désirée! C'est d'ailleurs Marlon Brando qui avait manifesté le désir d'incarner l'empereur.

Marlon Brando s'est totalement identifié à son personnage, à tel point qu'il parvient à lui ressembler physiquement. La seule concession que l'acteur n'ait jamais voulu faire est de mettre la main dans son gilet! «La belle espionne» (23 h 50) est une histoire romancée. L'action se situe toujours sous le règne de l'Empereur, dans l'île de Guernesey. L'héroïne est une superbe espionne anglaise

(interprétée par Yvonne de Carlo), chargée d'obtenir des renseignements sur les projets de Napoléon. Démasquée par Fouché, sera-t-elle sauvée par le beau contrebandier (Rock Hudson) qui est tombé amoureux d'elle? Raoul Walsh mène avec lyrisme ce mélodrame amoureux que l'on préférera certainement au trop guindé «Désirée». (ap) ● FR3, ce soir à 20 h 40 et 23 h 50

Y a-t-il un problème énergétique?

La question énergétique a progressivement investi la scène de l'actualité; que ce soit sous forme de débat au niveau national, sous forme de prises de position de groupes économiques ou d'articles dans la presse quotidienne, il ne se passe plus un jour sans qu'on n'en entende parler. Mais au fond, quel est le problème ou quels sont les problèmes?

On entend beaucoup parler de mesures qui devraient être prises dans ce domaine: abandon, ou au contraire promotion de l'énergie nucléaire; substitution de l'électricité aux énergies fossiles, promotion du gaz, etc. Quels sont les buts, souvent contradictoires, visés par ces mesures? Peut-on établir un ordre d'importance, une hiérarchie des problèmes à résoudre?

En octobre 1986, le Conseil fédéral a mandaté un groupe d'experts pour étudier les préalables, les possibilités et les conséquences d'un abandon de l'énergie nucléaire par la Suisse. Le rapport rendu par cette commission au début de l'année 1988 a fait couler beaucoup d'encre et a suscité de nombreuses prises de positions; dès le premier paragraphe de son introduction apparaît la cause véritable de cette étude: l'accident de Tchernobyl en avril 1986, a ébranlé la confiance de la population envers la sécurité des installations nucléaires.

Pourtant, de même que le coût social énorme des accidents de la route ne remet pas d'abord en question le principe du transport automobile, mais pose auparavant le problème du comportement des conducteurs et de la conception du code de la circulation, ainsi un accident de l'industrie nucléaire, même de la gravité de celui de Tchernobyl, ne doit pas d'emblée remettre en cause le principe même de tout recours à l'énergie nucléaire. Logiquement, une étude de la sécurité d'exploitation des centrales nucléaires aurait dû précéder celle qui a été menée par ce groupe d'experts.

Ainsi la mise en question de toute contribution à notre approvisionnement énergétique doit être logiquement précédée de l'analyse des problèmes réels posés par le recours à cette contribution, ainsi que d'une évaluation soignée des conséquences de sa substitution par d'autres sources d'énergie. Certes une partie de la population de notre pays, usant du langage que la démocratie lui donne, sollicite de la part de nos

autorités qu'elles remettent en question l'énergie d'origine nucléaire; mais en usant parallèlement d'un tout autre langage, celui de la consommation en énergie, cette même population s'exprime, sans s'en rendre compte, fort différemment!

Les autorités politiques écoutent le premier langage, parce que c'est leur devoir et, parfois, parce qu'elles y trouvent quelque opportunité; les fournisseurs d'énergie entendent le second, parce que c'est leur intérêt et, de toute façon, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement; d'où l'un des conflits auquel nous assistons.

CRAINTE IRRATIONNÉE

Si la remise en question de la contribution nucléaire repose sur une crainte irraisonnée de la population, il faut recommander à la population de tenir un propos cohérent et à nos autorités d'écouter toutes les formes de ce propos; mais dans ce cas il n'y aurait pas vraiment de problème. Par contre, s'il apparaît que nous sommes en présence d'un problème énergétique réel, toute démarche à entreprendre devra s'appliquer précisément à résoudre le problème posé, ce qui ne saurait être fait avant d'en avoir bien compris la nature et bien mesuré l'ampleur.

ANALYSE DU STATU QUO

Comment voir si notre approvisionnement énergétique pose réellement un problème? La démarche proposée ici est l'analyse de la situation mondiale actuelle et du prolongement qui peut lui être supposé moyennant quelques hypothèses plus ou moins hasardeuses, en admettant qu'aucune mesure particulière

ne soit prise pour freiner la demande ou restreindre la production. On obtient ainsi une évaluation de ce qu'on pourrait appeler le statu quo.

Il y a indéniablement un a priori à admettre que la consommation actuelle est une mesure de nos besoins énergétiques réels. Toutefois, la situation présente est le résultat d'une évolution naturelle, qui a certainement été influencée par de nombreux éléments impondérables, mais dont on peut quand même supposer qu'elle est à même de nous donner une image de ce qui va se passer en l'absence d'influence majeure ou d'événement nouveau.

par Nicolas PEGUIRON
Ingénieur-Conseil,
Dr ès Sciences

Avant d'effectuer des analyses et d'en tirer des conclusions, il y a lieu de cerner avec soin ce que peut être le prolongement de la situation actuelle. En effet, les cinq milliards d'habitants qui peuplaient la terre en 1987 ont des comportements fort différents envers le produit énergie: si l'on en croit une étude effectuée par A. Gardel, les extrêmes vont de 0.1 GJ/hab.an pour le Kampuchéa, à 300 GJ/hab.an pour les Etats-Unis et le Canada; il y a donc des hommes qui consomment annuellement 3000 fois plus d'énergie que d'autres!

Il est évident que l'on ne peut valablement supposer, dans une vision à long terme, que ces disparités se maintiendront; d'abord parce que c'est tout simplement inadmissible du point de vue éthique: si la technique, et la consommation énergétique qu'elle suppose dans sa forme actuelle, est réellement au service du bien-être des hommes, alors elle doit être au service de tous les hommes et non seulement de quelques peuples «élus»; de plus, le maintien de ces disparités ne peut que conduire à une situation mondiale conflictuelle, hypothèse qu'il serait plus agréable de ne pas avoir à retenir.

CONSOMMATION

Pour étudier le prolongement de la situation actuelle il faut donc projeter à l'ensemble de la population mondiale la consommation énergétique des pays industrialisés. Nous ferons l'hypothèse non seulement que la consommation spécifique de tous les pays du monde va évoluer vers celle des pays industrialisés, mais aussi que la structure de l'approvisionnement, c'est-à-dire le recours aux différentes sources disponibles va suivre cette même évolution (ce

Energies	Montant et structure de la consommation		
	actuelle (1990) 5 Ghab.	idéalisée (1990) 5 Ghab.	projetée (2090) 12 Ghab.
Fossile	90% 225 EJ/an	80% 1200 EJ/an × 5	80% 2900 EJ/an × 13
Hydraulique	7% 18 EJ/an	12% 180 EJ/an × 10	12% 430 EJ/an × 24
Fissile	3% 7 EJ/an	8% 120 EJ/an × 17	8% 290 EJ/an × 40
Total	100% 250 EJ/an	100% 1500 EJ/an	100% 3600 EJ/an

Evolution prévisible pour le montant et la structure de la consommation mondiale, en supposant le statu quo pour les pays industrialisés

qui permet de garder constant le rapport entre énergie primaire et énergie utilisée, mais ce n'est pas très réaliste à plus d'un point de vue; on voit alors (cf. tableau), qu'une telle hypothèse implique l'accroissement d'un facteur 5 de la consommation d'énergies fossiles, d'un facteur 10 pour l'énergie hydraulique et d'un facteur 17 pour les énergies fissiles (nucléaire).

Ces facteurs sont obtenus en prenant comme référence la plus forte consommation par habitant; ce choix est bien sûr discutable, mais en faire un autre suppose que certains pays industrialisés réduisent leur demande spécifique, ce qui ne s'est encore jamais vu.

Le raisonnement ci-dessus suppose que l'équilibre de la consommation spécifique soit réalisé instantanément au niveau de la planète, ce qui bien évidemment ne va pas être le cas; cette évolution va au

contraire se produire dans un certain laps de temps, durant lequel la population mondiale s'accroîtra.

Ce modèle d'évolution, caractérisé par le maintien du statu quo pour les pays déjà industrialisés (croissance nulle pour les plus avancés: Etats-Unis et Canada, modérée pour les autres: 1,1% par an pour des pays comme le Japon ou la Suisse) et l'accession à ce niveau pour les autres dans un délai d'un siècle, accompagné d'une stabilisation concurrente de leur démographie, conduit à une multiplication par 15 de la consommation énergétique mondiale d'ici 2090 (tableau); sans autre hypothèse que le modèle actuel des pays industrialisés, cette augmentation sera supportée par un facteur 13 pour les énergies fossiles, par un facteur 24 pour l'énergie hydraulique et par un facteur 40 pour les énergies nucléaires. On supposera une évolution ulté-

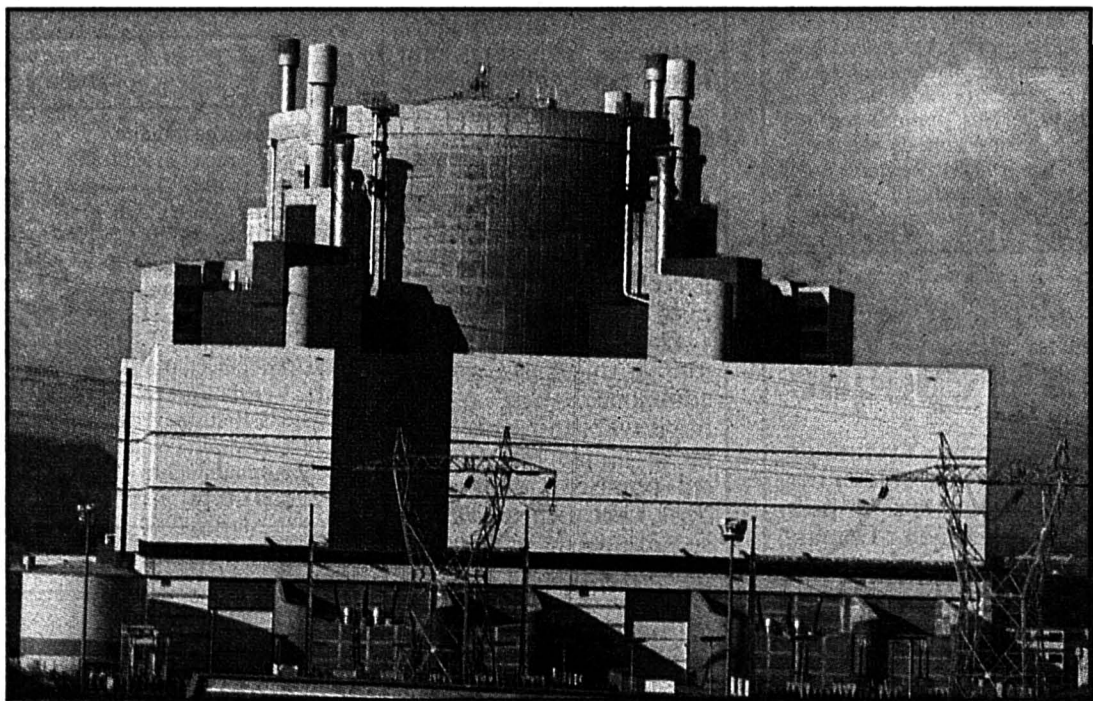
rieure sans croissance.

Cette évolution pose-t-elle un problème? La réponse à cette question comporte de multiples facettes: est-ce physiquement réalisable? Est-ce techniquement faisable? Jusqu'à quand les réserves en énergie non renouvelables ou difficilement renouvelables permettront-elles de soutenir ce taux de consommation? Quelles répercussions peut-on attendre sur l'environnement? Sur la société? Les questions sont nombreuses; il ne s'agit pas ici d'y répondre, ni même de les énoncer toutes; les quelques considérations qui suivent sont présentées dans le seul but d'amorcer la réflexion et d'ouvrir la discussion. Trois aspects seront soulevés: l'épuisement des ressources, les conséquences sur l'environnement, ainsi que l'influence sur l'équilibre thermique global. N.P.

Unités de mesures

L'énergie se mesure en Joules (anciennement en calories: 1 kcal = 4180 J); la consommation annuelle moyenne mondiale par habitant est actuellement de 50 GJ (1 GJ = Giga-Joule = 1 milliard de Joules); c'est à peu près l'énergie dépensée par une voiture qui parcourt 20 000 km en brûlant 8l/100km. C'est aussi l'énergie qu'il faut pour faire fondre 160 tonnes de glace.

1 EJ (1 Exa-Joule = 1 milliard de milliards de Joules) est l'énergie dépensée par 20 millions de voitures parcourant 20 000 km; c'est aussi l'énergie qu'il faudrait utiliser pour faire fondre un glacier de 100 km de long, 100 km de large et 330 m d'épaisseur. Ainsi l'énergie totale dépensée par l'homme au cours de l'année 1977 aurait suffi à faire fondre une couche de glace de 65 m d'épaisseur recouvrant la surface des Etats-Unis.



La surgénérateur de Creys-Malville: au cœur de la polémique énergétique

(photo ASL)

Ressources non renouvelables

La connaissance de nos réserves réelles en énergie de provenance non renouvelable (énergie fossile, énergie fissile) est bien sûr difficile à établir; il est d'usage actuellement de distinguer entre réserves prouvées, réserves dites additionnelles, c'est-à-dire celles dont l'exploitation ne serait pas rentable dans le contexte économique actuel, mais qui pourrait devenir en cas d'augmentation suffisante du coût de l'énergie, et en réserves qualifiées de spéculatives.

En prenant comme référence la consommation moyenne de la Suisse au lieu de celle du Nord-Américain, ces échéances se voient repousser d'un facteur un peu inférieur à 3; ce qui est tout de suite plus confortable, mais cela suppose que la consommation cesse d'augmenter chez nous, ce qui n'est pas encore le cas; cela ménagerait une possibilité de transition pas trop abrupte vers l'avènement de sources d'énergie nouvelles comme la fusion. Ces chiffres montrent aussi assez bien que du point de vue des réserves prévisibles, miser sur le nucléaire n'a pas beaucoup de sens sans recourir aux surgénérateurs.

Il y a donc au moins un problème: celui du «panachage» de l'approvisionnement, qui est loin d'être idéal. Harmonisons donc cette palette afin de nous faire une meilleure idée du potentiel de ces ressources non renouvelables: les quantités relatives disponibles en fournissant la recette, la faisabilité de cette conversion (fabrication de carburants artificiels par exemple)

étant supposée acquise. On voit alors apparaître que l'ensemble des ressources actuellement prouvées sera épuisé en moins d'un siècle et que, même en invoquant les réserves spéculatives, toutes les sources d'énergie que nous maîtrisons actuellement seront épuisées dans trois siècles.

Au rythme où sont apparues les découvertes scientifiques et techniques depuis le début de l'ère industrielle, on peut raisonnablement penser qu'à cette époque, il y a belle lurette que la fusion contrôlée, si ce n'est un autre principe encore totalement inconnu, aura rendu archaïques toutes les formes d'approvisionnement que nous connaissons aujourd'hui. Plus qu'un problème de quantité totale disponible, la question des ressources non renouvelables posera celui de leur répartition entre les différents pays consommateurs; il ne serait pas très raisonnable cette fois de s'attendre à ce que cette répartition se fasse sans heurts ni frictions.

Il a été supposé jusqu'ici que toutes les formes d'énergies disponibles actuellement pouvait être arbitrairement mises à contribution jusqu'à concurrence de leur épuisement; mais nous savons maintenant de façon sûre que ce n'est pas le cas, notamment en ce qui concerne la combustion du charbon, du pétrole et, quoique plus partiellement, du gaz, à cause de l'influence sur le climat du gaz carbonique produit.

Que deviennent les pronostics en substituant totalement l'éner-

gie nucléaire aux énergies fossiles? En admettant un taux de surgénération du combustible fissile de 60, considéré comme faisable actuellement, l'extinction des ressources prouvées, additionnelles et spéculatives serait alors avancée à 2230 environ, soit dans moins de deux siècles et demi.

A titre anecdotique essayons de nous faire une représentation de la puissance installée: 3 200 EJ/an correspondent à 100 000 GW; pour produire une telle puissance, il faudrait disposer dans le monde de 2 000 centrales nucléaires comme celle de Gösgen et de 125 000 surgénérateurs d'une puissance équivalente, travaillant aux taux de 80%; la densité d'implantation serait d'une centrale pour 100 000 habitants; en admettant une durée de vie de 40 ans par centrale, il y aurait dans le monde une centrale démantelée et une nouvelle centrale construite toutes les 2 heures 45.

Une telle production supporterait d'autre part l'élimination de 640 tonnes par an (poids net) d'éléments transuraniens non récupérables (valeur calculée en projetant aux surgénérateurs les résultats admis provisoirement pour les réacteurs actuels). Avant de s'adonner à la réflexion que ces résultats ne manquent pas de suggérer, il y a lieu bien sûr de vérifier avec soin toutes les hypothèses sur lesquelles leur élaboration repose.

● Prochain article, demain mercredi 7 juin.